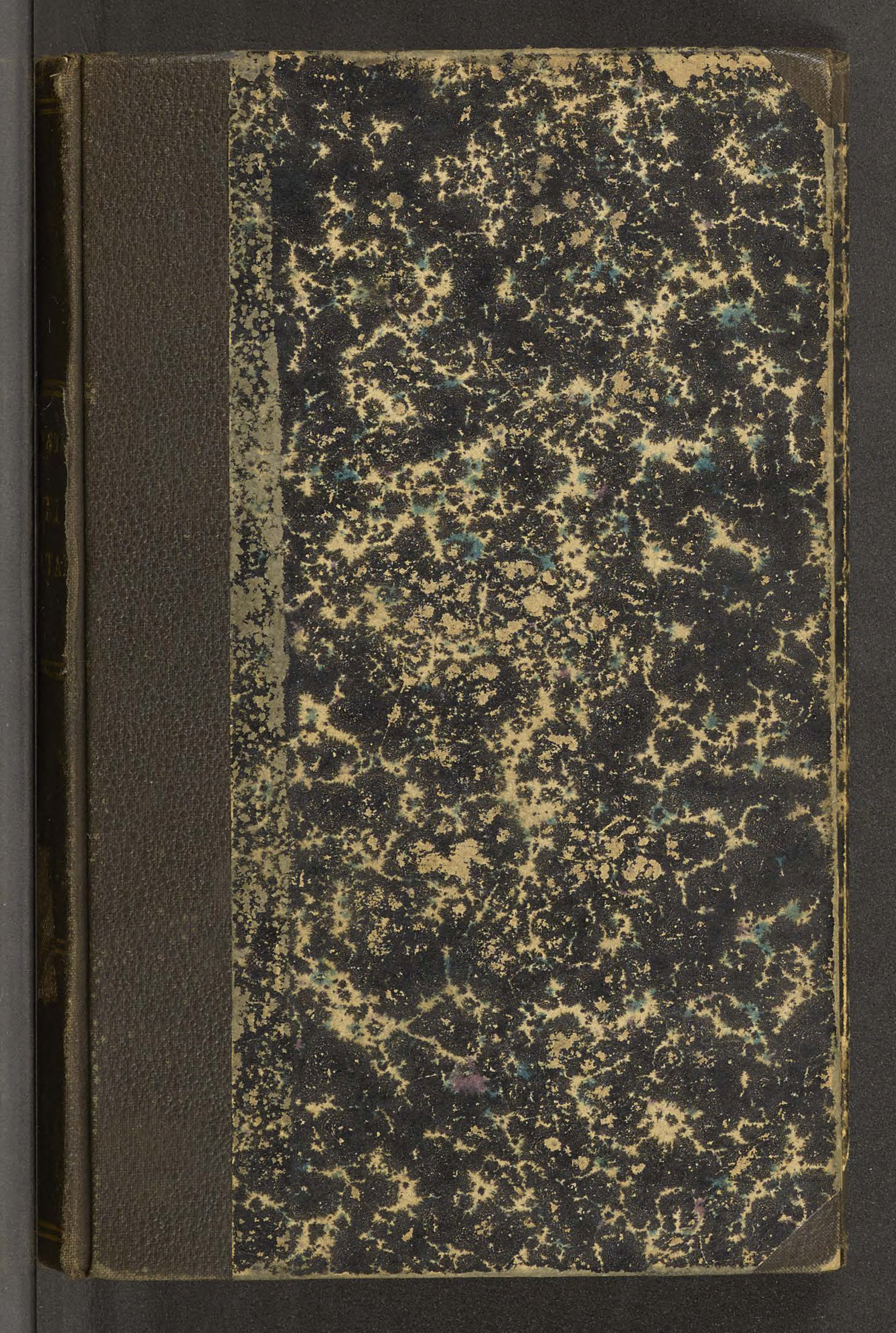
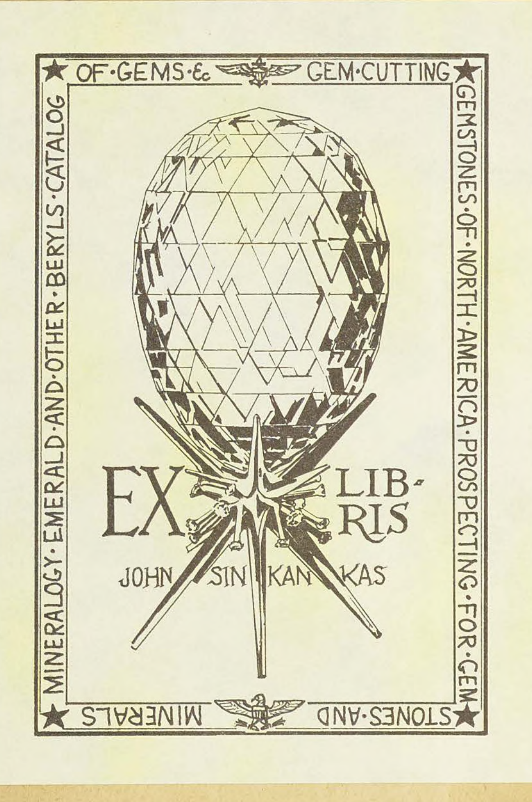


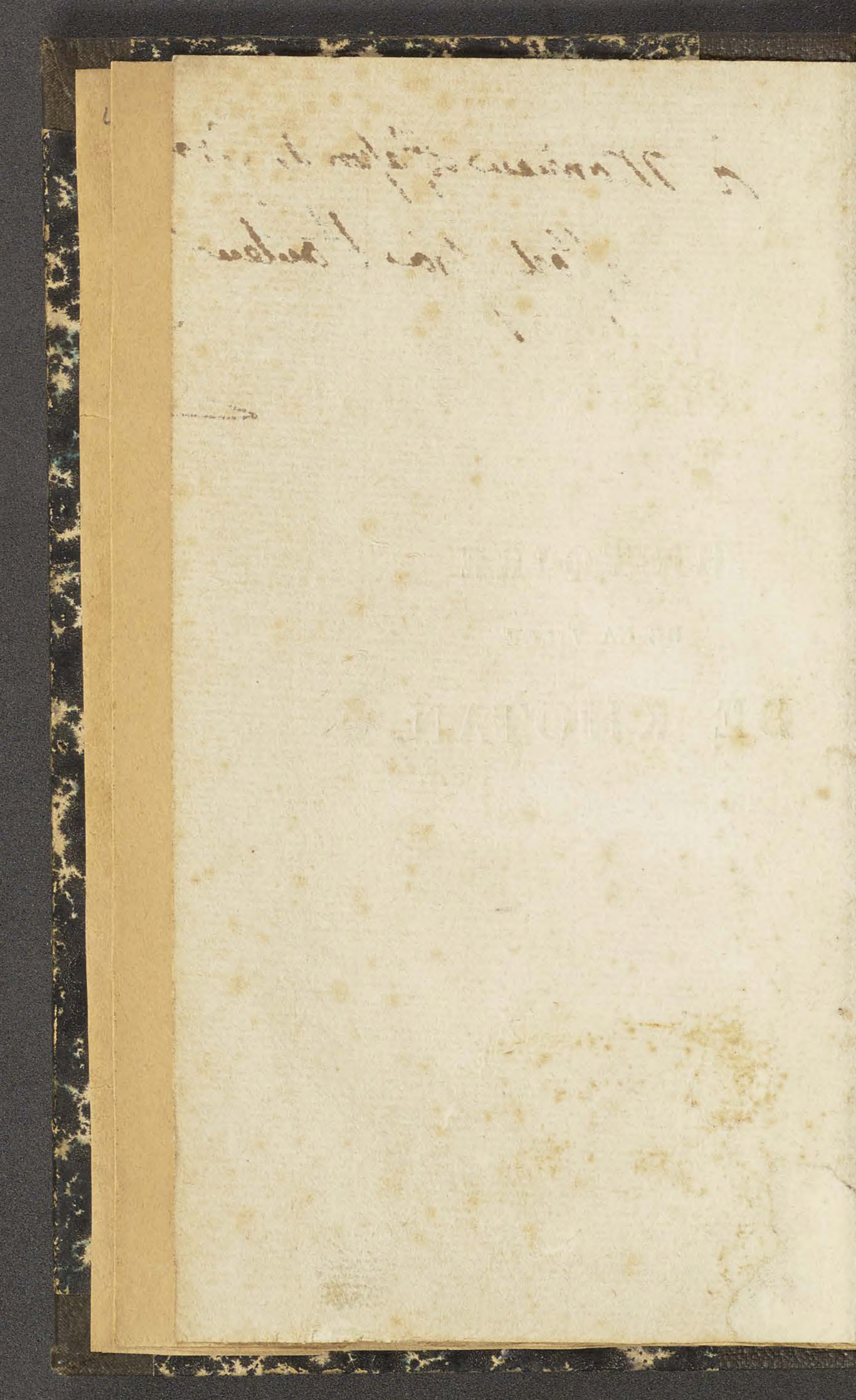

OF·GEMS·&c GEM·CUTTING
GEMSTONES·OF·NORTH·AMERICA·PROSPECTING·FOR·GEM
STONES·AND MINERALS
MINERALOGY·EMERALD·AND·OTHER·BERYLS·CATALOG
EX LIBRIS
JOHN SIN KAN KAS

inscribed to Ajasson de Grandsagne:
edit. of an edit. of Pliny's Nat. Hist.

Jean Pierre Abel Rémusat (1788-1832)
Sinologue

à Monsieur [illegible] de Gra
offert par l'auteur

HISTOIRE
DE LA VILLE
DE KHOTAN.



HISTOIRE

DE LA VILLE

DE KHOTAN,

TIRÉE DES ANNALES DE LA CHINE
ET TRADUITE DU CHINOIS;

SUIVIE de Recherches sur la substance minérale appelée par les Chinois PIERRE DE IU, et sur le JASPE des anciens.

PAR M. ABEL-RÉMUSAT.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DOUBLET,
RUE GÎT-LE-CŒUR, N°. 7.
1820.

A MONSIEUR

LE BARON

A. BRUGUIÈRE DE SORSUM,

MEMBRE

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES

DE GŒTTINGUE, ETC.

COMME UN TRIBUT

D'ESTIME, D'AMITIÉ,

ET DE DÉVOUEMENT

INALTÉRABLE.

PRÉFACE.

Le morceau dont je publie la traduction est du nombre des matériaux que j'ai rassemblés pour servir à la rédaction de mes *Recherches sur les langues tartares*. Après en avoir tiré ce qui était relatif à la littérature, j'ai cru qu'on pourrait voir avec quelque intérêt la partie historique et géographique, qui était étrangère au plan de mon ouvrage sur les langues, et je me suis décidé à la traduire en entier.

En effet, de tous les pays sur lesquels les Européens n'ont encore aucun renseignement précis, et qui sont décrits par les géographes chinois, il n'y en a guère qui soient plus dignes de fixer notre attention que la contrée improprement nommée petite Boukharie, où sont situées les villes de Khotan, de Yerkiyang, et de Kaschgar ou Khasigar. On ignore encore si ce pays, qui a servi depuis long-temps de passage au commerce entre la Perse et la Chine, et

qui a reçu de bonne heure les doctrines indiennes, a été primitivement peuplé par les Tartares, par les Hindous, par les Sartes ou les anciens Tadjiks. Toutes ces races mêlées paraissent s'y retrouver encore de nos jours ; mais il serait intéressant de connaître les circonstances qui les y ont conduites.

En particulier l'histoire de Khotan m'a semblé mériter d'être recherchée. On ne trouve guère que de simples mentions de cette ville dans les écrivains arabes et persans ; mais son nom revient souvent chez les poëtes, parce qu'on tire de son territoire le musc, dont le parfum et la belle couleur noire fournissent tant de lieux communs à la poésie orientale. Khotan a d'autres titres à l'attention des historiens. Cette ville a été la capitale d'un état qui paraît avoir conservé son indépendance jusqu'à l'invasion des Mongols. Ses environs étaient couverts de monastères où les Bouddhistes des pays plus orientaux allaient chercher les livres sacrés et les traditions de leur croyance. Les rivières qui arrosaient le pays arrachaient du flanc des

monts Himâlaya la célèbre pierre de Kasch, ou le jaspe antique, qui, dès les premiers âges du monde, était transporté de là dans toute l'Asie. Des rapports religieux et commerciaux étaient entretenus avec l'Inde, au travers du Kaschemire et des montagnes de neige. Les noms des lieux, dans cette partie de la Tartarie, étaient samskrits, et on les reconnaît encore dans les transcriptions que les Chinois en ont faites. Toutes ces particularités font désirer des éclaircissemens ; elles font naître des questions, dont on ne peut guère à présent chercher la solution que dans les traditions qui ont été recueillies et conservées par les Chinois. J'ai donc pensé qu'on verrait avec plaisir tout ce que leurs livres contiennent à ce sujet.

L'histoire de Khotan forme le LVe. livre d'une collection chinoise très-volumineuse, dans laquelle on a rassemblé tous les faits relatifs aux nations étrangères, en les arrangeant chronologiquement, suivant l'ordre des dynasties sous le règne desquelles on a eu des rapports avec ces nations. C'est ce qui explique la forme que ce morceau

a dans l'original, et que j'ai presque entièrement conservée dans ma version. Telle qu'est celle-ci, elle fera juger de ce qu'on peut trouver dans les livres chinois, qu'on a, jusqu'à présent, extraits plutôt que traduits, et de la manière dont les faits y sont racontés : j'adopterai un système de rédaction plus resserré et plus conforme au goût européen, dans les traductions que je compte donner, après celle-ci, de l'histoire particulière des villes de Yerkiyang, de Khasigar ou Kaschgar, de Bisch-balikh et de quelques autres pays, situés entre le Tibet et les limites méridionales de l'empire russe actuel, dans des lieux qui répondent à de grands espaces blancs sur nos cartes, et qui ne sont ni aussi complétement inhabités, ni aussi totalement privés de traditions historiques, qu'on a coutume de le supposer.

Je crois devoir un éclaircissement au sujet du nom de *montagnes Bleues*, que j'ai donné, d'après les Chinois, à la chaîne détachée de l'Himâlaya qui est au midi de Khotan. Son nom en chinois est *Thsoung-ling*. Le mot de *Thsoung* est am-

bigu : il signifie *oignon*, et désigne aussi la couleur bleue pâle. Quelques géographes chinois disent qu'on trouve dans ces montagnes des oignons, d'où elles ont tiré leur nom. Cette étymologie m'a paru peu vraisemblable ; et malgré l'autorité de ces écrivains, j'ai préféré l'autre interprétation qui semble bien plus naturelle. Au reste, les montagnes Bleues sont célèbres depuis long-temps dans la géographie de la Tartarie, comme le point culminant d'où les eaux vont, à gauche se jeter dans la mer d'occident, et à droite se perdre dans les sables du Cha-mou. Suivant l'*I-toung-tchi*, ces montagnes sont au S. O. de Yerkiyang; le Commentaire sur le livre des eaux leur donne mille li de hauteur, ce qui, du moins, indique des montagnes du premier ordre. Un livre, où il est traité *des fleuves de l'Occident*, les place à 8,000 li à l'ouest de Thun-hoang (*Cha-tcheou*), et leur attribue une très-grande élévation. Les rivières qui y prennent leur source se partagent en deux courans principaux. La géographie des Thang leur donne le nom de *Ki-i*, et dit qu'elles entourent le royaume de

Kho-phan-tho. Selon la géographie des Ming, ces montagnes sont hautes de plusieurs centaines de tchang (ou plusieurs milliers de pieds chinois). Leur véritable nom est *Ta-eul-ta-chi-ta-pan*. Suivant les modernes, elles sont au S. O. de Yerkiyang, et se dirigent du S. O. au N. E., en s'inclinant un peu vers l'orient, où elles se lient aux montagnes du Ciel, c'est-à-dire à la chaîne de Kamoul. On remarque que les monts *Thsoung-ling*, dont il est parlé dans le temps de la dynastie des Han, sont ces montagnes à l'ouest de Tourfan, d'où sortent un grand nombre de rivières, et que la montagne située au midi de Iu-thian est dans le pays de Yerkiyang, d'où sort le *Ta-li-mou*. Dans les temps postérieurs on a pris, l'une pour l'autre, ces deux chaînes des monts Thsoung-ling et de la montagne méridionale. Ces divers détails donnés par le Taï-thsing-i-toung-tchi m'ont paru utiles à connaître pour mieux entendre ce qui est dit de la situation de Khotan et des pays voisins, dans l'histoire dont je donne la traduction.

Parmi les traditions qui ont été recueillies

par les Chinois sur Khotan, on en trouvera quelques-unes qui sont fabuleuses, particulièrement au temps de la dynastie des Thang, où Khotan ayant été réuni à l'empire, on put traduire les livres qui étaient conservés dans les monastères. Sous ce rapport, les fables mêmes dont il s'agit peuvent offrir quelque intérêt. Mais il ne faut pas s'étonner d'y trouver quelque obscurité; les opinions sur lesquelles elles reposent, les saints personnages dont il y est parlé, les pays mêmes dont il y est fait mention, sont encore presque inconnus; et l'on ne réussirait à démêler ce qui a pu donner lieu à ces traditions, qu'autant qu'on parviendrait à tracer l'histoire du culte de Boudha dans la Tartarie, et à rédiger le tableau des révolutions qui ont conduit les Samanéens si loin de leur contrée natale, et étendu dans les régions du nord l'influence des religions, des institutions et des langues de l'Hindoustan. Pour de telles recherches, les livres des Chinois sont encore les seuls qu'on pourrait consulter, et c'est peut-être l'un des sujets les plus intéressans qui restent à étudier

dans le domaine de l'histoire orientale.

Ce qu'on trouve jusqu'à présent sur Khotan, dans les livres imprimés en Europe qui sont venus à ma connaissance, se réduit à quelques indications auxquelles je renvoie le lecteur (1). Sa position sur nos cartes a certainement besoin d'être rectifiée. Pour l'établir avec le secours seul des géographes chinois, il faudrait un mémoire exprès, et des recherches étendues. Suivant l'Almanach impérial pour l'an 1769, dont j'ai sous les yeux la traduction mandchoue, le 1er. de la première lune, le soleil se lève à deux *kemou*, douze *fouen* après le milieu de l'heure du lièvre (2), dans les pays suivans : *Keriya*, *Khotiyan*-

(1) Voyez *Marc-Pol*, édition de M. Marsden, p. 152. — *Ben. Goez*, apud *Trigault. Exped. apud Sinas*, l. V, c. XII. — *Witsen*, Noord en Oost-Tartarye, p. 344. — *D'Herbelot*, au mot *Khotan*, et les *Observations* de Visdelou.

(2) Le jour naturel est partagé en douze heures, chaque heure en quatre *kemou*, le *kemou* en quinze *fouen*. L'heure du lièvre commence à cinq heures du matin; le temps marqué ici est donc six heures quarante-deux minutes.

ni-ilitsi (Khotan) ; *Bolor*, *Sandjou* , *Yourong-khachi* (pays du iu blanc) *Orochan*, *Siknan*, *Badakchan*. Le commencement du *Aga-mouke*, c'est-à-dire le premier degré des poissons, est fixé pour *Khotiyan-ilitsi* (Khotan) à un *kemou* , onze *fouen* après le milieu de l'heure du cheval (1). Mais il est difficile de rien tirer de précis de ces indications, et l'on a même lieu de croire ces calculs établis d'après les cartes, et sur la distance présumée de Khotan au méridien de Peking, plutôt que fondés sur des observations véritablement faites dans le pays.

J'avais beaucoup regretté de ne pouvoir terminer cette histoire par quelques renseignemens sur l'état actuel du pays de Khotan, tels que ceux que je supposais donnés dans le *Taï-thsing-i-toung-tchi*. Ce vaste et important recueil de géographie, rédigé par les soins des empereurs de la dynastie régnante, manque à la Bibliothèque du Roi ; c'est une privation

---

(1) L'heure du cheval commence à onze heures du matin. Ainsi le temps indiqué est douze heures vingt-quatre minutes.

qu'on sent vivement, toutes les fois qu'on veut rattacher la géographie moderne des Chinois à celle des temps anciens, et pousser jusqu'à nos jours des recherches relatives aux pays qu'ils ont connus autrefois. Néanmoins, pour l'objet dont il s'agit en ce moment, mon attente ne s'est pas réalisée. M. Klaproth ayant bien voulu me prêter le volume de cet ouvrage qui traite des pays étrangers, je n'y ai trouvé, au lieu des détails que j'y cherchais, qu'une très-courte notice sur Khotan, notice dont tous les matériaux, sans exception, sont tirés de ces mêmes relations, annexées à l'histoire des différentes dynasties, qu'on va trouver ici traduites en entier.

Il est même assez remarquable que cette notice n'est pas donnée comme une description d'un état actuellement subsistant, mais qu'elle fait partie de l'article consacré au royaume de *Ye-eul-kin* ou Yerkiyang. Ce qu'on serait tenté d'en inférer, c'est qu'à l'époque où le *Taï-thsing-i-toung-tchi* a été rédigé, Khotan n'existait plus, et que le territoire qui en dépendait autrefois appartenait alors au prince de Yerkiyang.

La première partie de cette conclusion serait certainement erronée, car le nom de cette ville reparaît dans plusieurs ouvrages d'une date postérieure. Quant à l'état politique actuel de ces contrées, on le trouve sans doute décrit dans la nouvelle édition de la géographie des Mandchous. Le Rév. Morrison, qui a été assez heureux pour pouvoir la consulter, ne donne qu'un extrait d'une ligne sur *Iu-thian*, que les Mandchous ont nommée Ho-thian. Il en fixe la position à trente-cinq degrés trente-six minutes nord, et trente-quatre degrés ouest du méridien de Peking. On y compte 13,642 familles, évaluées à 44,630 individus (1). Tout porte à croire que la latitude indiquée en cet endroit approche de la véritable latitude de Khotan, qui se trouve ainsi à deux degrés plus au sud qu'elle n'est sur la carte de Danville, et de quatre degrés et demi plus méridionale qu'on ne le supposait, d'après les relations des officiers suédois

(1) A View of China, p. 77.

prisonniers en Sibirie (1). Les relations chinoises indiquent un déplacement semblable pour toutes les régions environnantes; et quand elles seront mieux connues, on trouvera, pour les documens recueillis par M. Elphinstone, une explication moins insoutenable que la supposition du double Kaschgar, que nos géographes se sont un peu trop empressés d'admettre, et qui n'a aucun fondement dans l'histoire de ces contrées.

J'ai jugé un petit nombre de notes nécessaires, soit pour la concordance des dates, soit pour la rectification des noms samskrits que les transcriptions des Chinois ont quelquefois fort altérés. Parmi ces transcriptions est le nom même de la ville dont *Iu-thian* n'est qu'une corruption. Le nom original est *Koustana*, en samskrit *mammelle de la terre*, et non *Khotan*, comme l'écrivent Abulfeda (2) et les autres Orientaux. Ce nom ne vient pas non plus,

(1) Relation de la Grande-Tartarie, p. 123.

(2) *Chorasm. et Mawaraln. descript.*, p. 63.

comme l'ont cru quelques auteurs, du mot mongol *Khotan* qui signifie ville; et l'on n'a par conséquent aucun sujet d'être surpris, en le trouvant dans une lettre d'un évêque du Tibet et de Khotan, *Tebet oue Khoutan*, citée par Aboulfaradje (1), et qui se rapporte à une époque antérieure aux expéditions de Tchinggis. Ce nom est plus ancien que les Mongols, et il est du nombre de ceux que les Indiens ont portés dans la Tartarie, et qui y conservent le souvenir de leurs émigrations.

J'ai placé à la suite de ma traduction un morceau d'un genre différent, mais dont le sujet se rattache à l'histoire de Khotan : c'est une dissertation sur cette pierre célèbre que les Chinois nomment *iu*, et qui est la production la plus remarquable de ce pays. Cette dissertation, composée à l'occasion d'une discussion qui s'est élevée dans le sein de l'Académie, est comme une longue note où l'on a repris, pour tâcher de les éclaircir, les nombreux

---

(1) Voyez *Assemani*, Bibl. orient., t. III, part. II, p. 487.

passages des livres chinois où il est parlé de cette substance minérale. A cet égard, on a réuni tout ce qu'ils contiennent d'essentiel, et l'on croit la *monographie* de la pierre de *iu* assez complète. Plusieurs questions incidentes s'étant présentées, soit sur la lithologie historique, soit sur divers points d'antiquités, on a cru devoir les traiter succintement; et la conclusion qu'on se croit en droit de tirer de ces recherches, si elle est adoptée par les savans, jettera du jour sur une des branches du commerce de l'Asie, très-peu connue en Europe, quoique très-ancienne et très-importante, et qui doit, comme celui de la soie, des schals, des porcelaines, des pierres précieuses et des épiceries, être comptée parmi les causes qui ont exercé de l'influence sur la direction des colonies et les rapports mutuels des peuples orientaux.

HISTOIRE

DE LA VILLE

DE KHOTAN (1).

SOUS LA DYNASTIE DES HAN.

L'ANNÉE.... (2) du règne de Wou-ti, on envoya pour la première fois des officiers dans le pays de Iu-thian. On ne trouve pas ce fait dans la Vie de Wou-ti;

(1) Nommée en chinois Iu-thian, Houan-na, Iu-siun ou Iu-tun, Hou-tan, Khiou-tan, et Kiu-sa-tan-na.

(2) Cette lacune, et toutes celles qu'on trouvera dans la suite de cette histoire, sont dans le texte chinois. Elles sont au reste de peu d'importance, et ne laissent en doute que sur la date précise d'un événement qui se trouve rapporté à toute la durée d'un même règne, ou d'un même nom d'années. Wou-ti a régné depuis l'an 140 jusqu'à l'an 87 avant J.-C.

mais voici ce qu'on lit dans la Notice sur les pays occidentaux :

Le roi de Iu-thian fait sa résidence dans la ville occidentale, éloignée de Tchang-'an de 9,670 li. On y compte 2,300 maisons ou familles, et 19,300 personnes. Le nombre des soldats est de 2,400. Il y a dans cet état un premier ministre, un général de la droite, et un général de la gauche, un prince de la cavalerie de la droite, et un autre de la gauche, un commandant de la ville occidentale, et un autre de la ville orientale.

Au nord-est, jusqu'à la résidence du gouverneur-général de la Tartarie, on compte 3,947 li. Ce royaume a, au midi, les No-kiang, et au nord, les Kou-me.

A l'ouest de Iu-thian, toutes les rivières coulent vers l'occident, et vont se jeter dans la mer occidentale. A l'est, au contraire, elles coulent vers l'orient, et se jettent dans le lac Salé (1), d'où sort la fleuve (Jaune).

On trouve dans ce pays beaucoup de pierres de iu. A l'ouest, est le pays de Phichan, à 380 li.

(1) La mer de Pou-tchang, ou le lac de Lop.

SOUS LES SECONDS HAN.

La seizième année Young-phing du règne de Ming-ti (73 après J.-C.), Pan-tchao fut nommé généralissime et commandant des contrées occidentales. Le roi de Iu-thian, Kouang-te, se soumit. Il n'est pas parlé de ce fait dans la Vie de Ming-ti ; mais dans la Notice sur les contrées occidentales, on lit :

La capitale du pays de Iu-thian est la ville occidentale. Elle est à 5,300 li du siége du gouvernement général de la Tartarie, et à 11,700 li de Lo-yang. On y compte 32,000 familles, 83,000 personnes, et plus de 30,000 soldats. Vers la fin du règne de Kian-wou, le roi de So-khiu étant devenu très-puissant, soumit le pays de Iu-thian, et réduisit le roi Iu-lin au rang de roi de Li-koueï. Dans les années Young-phing de l'empereur Ming-ti (58-75 de J.-C.), un général du pays de Iu-thian, nommé Hieou-mou-pa, se révolta contre le prince de So-khiu, et prit le titre de roi de Iu-thian. A la mort de Hieou-mou-pa, le fils de son frère aîné, Kouang-te, lui succéda. Il détruisit à son tour le

royaume de So-khiu, et rendit au pays son ancienne splendeur. Treize états, situés vers le nord-ouest, jusqu'à Kaschgar, lui furent soumis. Vers le même temps le roi des Chen-chen commença aussi à devenir puissant. Depuis lors, ces deux pays furent les clefs de la route méridionale qui conduit des montagnes Bleues aux contrées situées à l'orient.

On lit dans la vie de Pan-tchao, que la seizième année Young-phing (73), le général des chars, Teou-kou, fut chargé d'aller combattre les Hioung-nou. En même temps Pan-tchao fut fait commandant de la cavalerie, et envoyé dans les contrées occidentales avec quelques autres officiers. Le roi des Chen-chen donna son fils en ôtage, et plusieurs autres se soumirent à Pan-tchao. On demanda alors qu'un général fût choisi pour commander dans les pays de l'occident, et l'empereur nomma Pan-tchao, auquel il donna le titre de généralissime. Dans ce temps, le roi de Iu-thian, Kouang-te, venait d'attaquer et de soumettre le pays de So-khiu, et il commandait la route du midi. Les Hioung-nou envoyèrent un officier pour défendre le pays de So-khiu. Pan-tchao marcha

vers l'ouest pour arriver à Iu-thian avant les Hioung-nou. Kouang-te n'était pas un prince très-instruit des devoirs de la politesse, et de plus il avait une grande confiance aux devins. Ceux-ci lui dirent que l'Esprit (Dieu) était irrité du projet qu'il avait de s'unir aux Chinois; que le général des Chinois avait des chevaux bai-clair, et qu'il fallait se hâter de lui en demander, pour en faire un sacrifice. Kouang-te envoya demander des chevaux à Pan-tchao; mais ce général, qui était averti du dessein des devins, répondit qu'il fallait que ceux-ci vinssent les prendre eux-mêmes. Il y en eut quelques-uns qni y allèrent, et Pan-tchao leur fit trancher la tête. Quand Kouang-te l'eut appris, et qu'il sut de plus que Pan-tchao, parvenu au pays des Chen-chen, avait déjà soumis et châtié les chefs des Tartares, il fut saisi d'une grande frayeur : il attaqua et tua le général Hioung-nou, et se soumit à Pan-tchao. Celui-ci lui accorda de grandes récompenses, et mit une garnison dans ses états.

La sixième année Young-kian du règne de Chun-ti (131), à l'automne, à la neuvième lune, le roi de Iu-thian envoya un de ses officiers offrir un tribut. C'est

ce qu'on lit dans la Vie de Chun-ti ; il est dit de plus, dans la Notice sur les contrées occidentales, que la quatrième année Young-kian (129), Fang-thsian, roi de Iu-thian, avait tué le roi de Kiu-mi, et mis à sa place son fils. Il voulut envoyer une ambassade avec un tribut. Le gouverneur de Thun-hoang demanda que le roi de Iu-thian fût puni. L'empereur voulut bien lui pardonner, à condition qu'il rendrait les états du roi de Kiu-mi. Fang-thsian s'y refusa. Mais la sixième année, il envoya un de ses officiers pour offrir ses excuses et présenter un tribut.

La seconde année Youan-kia du règne de Houan-ti (152), au printemps, à la première lune, le gouverneur-général des contrées occidentales, Wang-king, fut tué par le roi de Iu-thian. Ce fait est rapporté dans la Vie de Houan-ti, et raconté plus au long dans la Notice sur les contrées occidentales.

La première année Youan-kia (151), le gouverneur-général Tchao-phing était mort à Iu-thian, du charbon. Son fils, qui accompagnait la pompe funèbre, étant passé dans les états du roi de Kiu-mi, celui-ci, qui avait une inimitié contre Kian,

roi de Iu-thian, dit au fils du mort que les médecins étrangers, au service du roi de Iu-thian, avaient empoisonné les plaies de son père, et que c'était là ce qui l'avait fait mourir. Le fils de Tchao-phing le crut; et en entrant sur les terres de l'empire, il accusa Kian auprès de Ma-tha, gouverneur de Thun-hoang (actuellement Chatcheou). L'année suivante, on nomma Wang-king, pour succéder à Tchao-phing dans la charge de gouverneur-général. Matha engagea le nouveau gouverneur à prendre secrettement des informations sur le fait qui lui avait été dénoncé. Mais Wangking étant passé d'abord chez Tchhingkoue, roi de Kiu-mi, celui-ci lui dit: « Les habitans de Iu-thian souhaitent de m'avoir pour roi; si, dans ce moment, on profitait du crime de Kian pour avoir occasion de le faire mourir, Iu-thian ne manquerait pas de se soumettre ». Wangking, qui ne souhaitait que d'acquérir du renom, entra dans les vues de Tchhingkoue; et quand il fut arrivé à Iu-thian, il prépara un festin auquel il invita Kian, dans le dessein de s'emparer de lui. Quelqu'un avertit Kian du dessein de Wangking; mais ce prince dit: « Je n'ai rien à

me reprocher : pourquoi le gouverneur-général voudrait-il me faire mourir ? » Et le lendemain matin, il alla chez Wang-king, suivi de plusieurs dixaines d'officiers. A table, au moment où le prince se leva pour boire, Wang-king fit un signal, et ceux qui entouraient Kian se saisirent de lui. On n'avait pas intention de le tuer; tous ceux de sa suite s'échappèrent. Alors un des conseillers de Tchhing-koue, nommé Thsin-mou, entra dans l'assemblée l'épée à la main, et dit : « La grande affaire est décidée : qu'est-il besoin de délibérer ? » Et il coupa la tête à Kian. Cependant le gouverneur de Iu-thian, Chu-pe, et quelques autres, assemblèrent à la hâte des troupes, et vinrent attaquer Wang-king. Celui-ci monta sur le haut de la maison, et tenant à la main la tête de Kian, il cria que l'empereur lui avait ordonné de punir de mort Kian. Mais le gouverneur fit mettre le feu à la maison, massacra les gardes, et étant monté au haut de la maison, il coupa la tête à Wang-king, et la fit suspendre dans le marché. Chu-pe eut voulu se faire proclamer roi; mais les habitans du pays le tuèrent, et élevèrent au trône le fils de Kian, nommé 'An-koue. Ma-

tha ayant appris ces nouvelles, voulut assembler toutes les troupes de son département, et marcher sur Iu-thian pour en châtier les habitans. Mais l'empereur Houan-ti ne le permit pas : on rappela même Ma-tha, et Soung-liang fut nommé à sa place gouverneur de Thun-hoang. En arrivant à son gouvernement, Soung-liang envoya ordre à ceux de Iu-thian de tuer eux-mêmes Chu-pe, et de lui apporter sa tête. A cette époque, il y avait déjà plus d'un mois que Chu-pe était mort. On coupa donc la tête à un autre homme, et on l'envoya à Thun-hoang sans dire ce qui en était. Soung-liang l'apprit par la suite ; mais il ne put faire sortir des troupes pour tirer vengeance de cette supercherie. Les habitans de Iu-thian en conçurent beaucoup de confiance et devinrent très-orgueilleux.

La septième année Kian-'an du règne de Hian-ti (202), le pays de Iu-thian envoya en tribut des éléphans apprivoisés. C'est ce qu'on apprend par la Vie de l'empereur Hian-ti.

La première année Yan-khang (220), à la deuxième lune, le roi de Iu-thian envoya un ambassadeur avec un tribut.

C'est ce qu'on lit, non dans la Vie de Hian-ti, de la dynastie des seconds Han, mais dans l'histoire de la dynastie des 'Weï, et dans la Vie de Wen-ti.

SOUS LES TROIS ROYAUMES,

(Au troisième siècle.)

Au temps où la Chine fut partagée en trois royaumes, les états de Joung-lou, de Iu-mi, de Sou-le (Kaschgar) et quelques autres, dépendaient de celui de Iu-thian. On l'apprend par la Notice sur les Joung-lou, qui fait partie de l'histoire des 'Weï.

La troisième année Hoang-tchou, du règne de Wen-ti de la dynastie des 'Weï (222), dans le printemps, à la seconde lune, ceux de Iu-thian envoyèrent une ambassade et des présens. On apprend par la Vie de Wen-ti que les rois de Chen-chen (1), des Koueï-tseu (2), et de Iu-thian, ayant

---

(1) Près du lac de Lop.

(2) Pays de Bisch-balikh, sur la rivière Ili.

envoyé chacun un ambassadeur avec des présens, il parut un décret où il était dit : « Quand les barbares d'occident rentraient dans l'ordre, quand les Ti et les Kiang venaient se soumettre, leur conduite leur méritait les louanges du Chi-king et du Chou-king. Maintenant tous les étrangers des contrées occidentales viennent avec sincérité solliciter leur réunion à l'empire. Accueillons et soutenons les ambassadeurs qu'ils nous envoient ». Depuis ce temps les contrées occidentales furent fréquentées, et on établit des gouverneurs pour avoir soin de leurs affaires.

SOUS LES TSIN.

La ... année Loung-'an du règne de 'An-ti (397—401), Chi-fa-hian (la loi de Chakia manifestée) alla chercher les préceptes de la loi dans le pays de Iu-thian. Ce fait n'est pas rapporté dans l'histoire de la dynastie des Tsin.

On lit dans la chronique du royaume de Fo, à l'article de la *loi de* Chakia *manifestée sous les* Tsin : Partis de Ou-hou, nous fûmes en route pendant un mois et

cinq jours, après quoi nous arrivâmes au pays de Iu-thian. C'est un royaume riche, florissant, et bien peuplé. Tous les habitans ont reçu la doctrine, et c'est elle qui fait leur bonheur. Il y a un grand nombre de religieux : on en compte plusieurs fois dix mille. Il y a beaucoup de colléges, où l'on vit en commun. Les habitans de ce pays vivent plusieurs réunis dans une seule maison. Devant la porte des maisons, on élève de petites tours. Les plus petites ont au moins deux tchang (20 pieds); elles sont carrées.

Des logemens, et tout ce qui nous était nécessaire, furent préparés par ordre du roi dans le Seng-kia-lan nommé Kiu-ma-ti. C'est un grand temple où il y a trois mille religieux, qui prennent leur repas ensemble, à un signal convenu. En entrant dans le réfectoire, leur contenance est grave et modeste. Ils s'asseyent par ordre, sans tumulte, et sans faire le moindre bruit avec les bassins et les autres ustensiles; ils ne se parlent pas, mais se font signe avec les doigts.

Nous désirions voir la cérémonie de la translation des images, qui a lieu après la troisième lune. Il y a dans ce pays qua-

torze grands kia-lan de religieux, ou monastères. Quant aux petits, on ne saurait les compter. Le premier jour de la quatrième lune, on fait un balayage général dans la ville, on arrose les rues, les places, les carrefours. On étend au-dessus de la porte de la ville des tapis et des draperies parfumées, avec un grand nombre d'ornemens. Le roi, la reine et les filles de sa suite, viennent se placer sous cette espèce de dais. Le Kiu-ma-ti (c'est le religieux qui préside aux grands monastères, et pour lequel le roi a la plus grande vénération) précède la statue. Quand elle est arrivée à trois ou quatre li de la ville, on prépare un char à quatre roues, haut de trois tchang (30 pieds), et semblable du reste aux voitures de voyage, avec toutes sortes d'ornemens précieux, des rubans et des banderoles, et on y place la statue, entre deux figures de Phou-sa, et suivie de celle des autres dieux, avec une foule d'ornemens d'or et d'argent, ou de marbre, suspendus en l'air. Quand la statue n'est plus qu'à cent pas de la porte, le roi ôte sa tiare, prend un vêtement neuf, sort de la ville, et va pieds nus au-devant de l'image, tenant à la main des parfums et des fleurs. En ap-

prochant il se prosterne, et dépose à ses pieds les fleurs et les parfums qu'il a apportés. Au moment où l'image entre dans la ville, la reine et les dames qui sont dans le pavillon au-dessus de la porte jettent des poignées de fleurs au-dessus de l'image et du char. Il y a autant de chars que de monastères, c'est-à-dire quatorze, et chaque procession a un jour fixe, de sorte que la première a lieu le premier jour de la quatrième lune, et la dernière le quatorzième jour. Quand le transport des images est terminé, le roi et la reine s'en retournent à leur palais.

A l'occident de la ville, à sept ou huit li, il y a un monastère nommé le nouveau temple royal. On a été quatre-vingts années à le construire, et trois rois y ont employé leurs soins. Il peut avoir vingt-cinq tchang de hauteur. Il est orné de peintures et d'inscriptions gravées sur le métal, recouvert d'or et d'argent, et enrichi de toutes sortes d'ornemens précieux. Il se termine par une tour, et l'on a construit aussi une salle, pour Bouddha, dont les poutres sont ornées des bois les plus précieux. Les colonnes, les portes, les fenêtres, les paravents, sont recouverts de plaques d'or. On

a fait à part des cellules pour les religieux, lesquelles sont aussi fort belles et très-bien ornées.

SOUS LES LIANG.

La neuvième année Thian-kian du règne de Wou-ti (509), le royaume de Iu-thian envoya une ambassade avec des présens. Ce fait est consigné dans la Vie de Wou-ti.

On lit dans la Notice sur Iu-thian : « Le royaume de Iu-thian dépend des contrées occidentales. Vers la fin des années Kian-wou de la dynastie des seconds Han, vers l'an 55 après J.-C., le roi Iu fut détrôné par Hian, roi de So-khiu, et réduit au titre de roi de Li-koueï. Le vainqueur mit son frère cadet Kiun-te sur le trône de Iu-thian. Ce nouveau roi tyrannisa ses sujets, et s'en rendit le fléau. Dans les années Young-phing (58—75), un homme du pays, nommé Tou-mo, tua Kiun-te; mais il fut tué à son tour par un grand nommé Hieou-mou-pa, lequel se fit roi. A sa mort, le fils de son frère aîné, Kouang-te, lui succéda. Celui-ci battit les Tartares, vainquit Hian, roi de So-khiu,

et le fit périr. Il devint alors très-puissant, tous les petits états du nord-ouest s'étant soumis à lui.

Il y a dans ce pays beaucoup de rivières qui vont se perdre dans les sables et dans les rochers. L'air y est tempéré, et convient à la culture des grains, du blé, et de la vigne. Il y a une rivière qui produit du iu, et qu'on nomme rivière du iu. Les habitans sont habiles à fabriquer des vases de cuivre. Leur capitale s'appelle ville des montagnes de l'occident. Il y a des maisons, des places et des puits. Les fruits, les légumes et les plantes potagères sont semblables à ceux de la Chine.

Ils sont très-adonnés au culte de Bouddha. Le palais du roi est orné de peintures rouges. Son turban est d'or, et de la forme des bonnets que portent les princes tartares. Les femmes sont admises dans la société, même quand il y a des étrangers. Elles ont toutes les cheveux tressés. Elles portent des pelisses et des caleçons. Ces peuples sont très-révérencieux. Quand ils se rencontrent ils s'agenouillent, c'est-à-dire qu'ils mettent un genou en terre. Pour écrire, ils se servent d'un pinceau de bois. Ils ont des sceaux faits de pierre de

iu. Quand quelqu'un reçoit une lettre, il la met d'abord sur sa tête, avant de la décacheter. Au temps de Wen-ti de la dynastie des 'Weï (220—226), le roi de ce pays, Chan-sie, envoya en présent des chevaux de choix. La neuvième année Thian-kian (509), ils chargèrent un ambassadeur d'apporter des raretés de leur pays.

La treizième année Thian-kian (513), à la huitième lune, le royaume de Iu-thian envoya un tribut composé de productions du pays. On lit ce fait dans la Vie de Wou-ti, et l'on apprend de plus, par la Notice sur Iu-thian, qu'ils offrirent des Pho-lo-po-pou-tchang.

La dix-huitième année Thian-kian (518), à la septième lune, ceux de Iu-thian envoyèrent de nouveaux présens. Cette ambassade est indiquée dans la Vie de Wou-ti, et on sait de plus, par la Notice sur Iu-thian, qu'elle apporta des vases de verre.

La septième année Taï-thoung (541), ceux de Iu-thian offrirent une statue de Fo, en pierre de iu, sculptée dans les pays étrangers. On ne trouve pas la mention de ce fait dans la Vie de Wou-ti, mais dans la Notice sur Iu-thian.

SOUS LES 'WEÏ SEPTENTRIONAUX.

La sixième année Thaï-phing-tchin-kiun du règne de Thaï-wou-ti (445), il parut un décret qui ordonna la punition du Thou-kou-hoen (1) Mou-li-yan. Celui-ci se réfugia dans le pays de Iu-thian, dont il tua le roi.

On lit dans la Vie de Thaï-wou-ti, que cette sixième année, à la quatrième lune, on battit Mou-li-yan, prince des Thou-kou-hoen, dans le pays de Yen-phing-pe-lan. A la huitième lune, ce chef se réfugia à l'ouest, dans le pays de Iu-thian.

La Notice sur Iu-thian donne, au sujet de cet événement, les détails suivans : Le royaume de Iu-thian est au nord-ouest du Thsieï-mo, et au nord des montagnes Bleues, à plus de 200 li. A l'est, il est éloigné du pays des Chen-chen, de 1,500 li; au midi, il est à 2,000 li du royaume des femmes; à l'ouest (2), il est à 1,000 li

(1) Les Thou-kou-hoen étaient des Tartares orientaux établis dans le Tangut. *Voyez* l'Hist. des Huns, tom. I, pag. 193.

(2) Ces mots entre parenthèse sont pris de l'Histoire des Souï. *Note du rédacteur chinois.*

de Tchu-kin-pho ; au nord, il est à 1,400 li du pays des Koueï-tseu. De Taï, on compte 9,800 li. Ce pays peut avoir mille li d'étendue. Il est voisin de plusieurs chaînes de montagnes. La capitale a huit à neuf li. Dans tout le pays, il y a cinq grandes villes et plusieurs dixaines de petites. A l'orient de la ville, à la distance de 30 li, il y a un fleuve nommé Mou - pa (selon d'autres Cheou-pa), dans lequel on trouve de la pierre de iu. La terre est fertile en toutes sortes de grains, en mûriers, en chanvre. Dans les montagnes, on trouve beaucoup de beau iu. Il y a aussi de bons chevaux, des chameaux et des mulets.

D'après les lois du pays, les meurtriers sont punis de mort. Les autres coupables sont punis selon la gravité ou la légèreté de leurs crimes. Du reste, leurs mœurs, comme les productions de leur pays, ont quelque analogie avec celles des Koueï-tseu. Ils sont très dévots à Bouddha, et ils ont un très-grand nombre de temples, de tours, de religieux et de religieuses. Le roi est encore plus dévot que les autres : chaque jour de fête il se purifie, lui, ses vêtemens et ses alimens.

Au midi de la ville, à 50 li, on voit le

temple de Tsan-ma, bâti autrefois par le Rahan et mendiant Lou-tchen (1), et que les rois ont achevé et embelli pour en faire la demeure de Feou-thou (2). On voit sur une pierre l'empreinte du pied nu de Pi-tchi-fo, encore bien conservée. A cinq li à l'ouest de Iu-thian, est le temple de Pi-ma. On dit que c'est en cet endroit que Lao-tseu, ayant converti les barbares à sa doctrine, devint lui-même Bouddha (3).

Ces peuples ne connaissent ni la politesse, ni la justice. Il y a chez eux beaucoup de voleurs, d'adultères et d'autres gens corrompus. A partir de Kao-tchhang, en allant vers l'occident, tous les gens de ces pays ont les yeux enfoncés, et le nez proéminent. Il n'y a que les habitans de ce

---

(1) Ou Pi-lou-tche-na. On trouvera plus bas une note sur ce personnage.

(2) Bouddha.

(3) J'ai tâché d'expliquer cette tradition dans un mémoire *sur les voyages de Lao-tseu dans l'occident*, lequel a principalement pour objet de faire remarquer les emprunts que ce philosophe a dû faire aux Hindous, et les rapports que sa doctrine présente avec celle qu'on a coutume d'attribuer à Pythagore.

pays dont la figure n'est pas très-étrange, et ressemble beaucoup à celle des habitans de la Chine. A l'orient de la ville, à vingt li, il y a une grande rivière qui coule vers le nord, et qu'on nomme Chou-tchi (1); c'est le fleuve Jaune (2). On le nomme aussi Ki-chi (3). A l'ouest de la ville, à 50 li, il y a une autre grande rivière qu'on nomme Tha-li; elle se réunit avec le Chou-tchi, et coule du côté du nord.

Dans les années Tchin-kiun, Chi-tsou ordonna à Kao-liang et à Wang-na d'attaquer Mou-li-yan, chef des Thou-kou-hoen : celui-ci ayant pris l'alarme, passa les *sables coulans* avec sa tribu. Wang-na s'avança avec son armée pour le poursuivre. Mou-li-yan se retira vers l'occident, entra

---

(1) Branche d'arbre. Mais voyez plus bas, p. 30.

(2) Il est à peine nécessaire d'avertir que c'est là une erreur des plus grossières. Elle a été répétée par beaucoup de géographes chinois, qui ont cru que la rivière de Khotan, après s'être jetée dans le lac de Lop, reparaissait pour former le Hoang-ho.

(3) Kesch, ou Kaschr; c'est le nom de la pierre de iu dans le pays où elle prend naissance. Voyez mes *Observations sur le jaspe des anciens*.

dans le pays de Iu-thian, tua le roi, et fit périr un grand nombre de personnes.

Suivant l'histoire des Kia-lanou Monastères, en partant de la ville de Han-mo, il y a 878 li vers l'ouest, jusqu'à Iu-thian. Le roi de ce pays porte sur la tête un bonnet d'or, avec un turban terminé en arrière par deux bandes de soie écrue, longues de deux tchhi (pieds), et larges de cinq tsun (pouces). Cet ornement est la marque de sa dignité. Il a autour de lui des tambours, des cornets, des cymbales d'or, des arcs, des flèches, des lances, des hallebardes; mais il ne se fait accompagner que d'une centaine d'hommes l'épée au côté. L'usage est chez ce peuple que les femmes portent des caleçons et des robes courtes, liées par une ceinture. Elles montent à cheval et sur des chameaux, de la même manière que les hommes. On brûle les morts, puis on recueille les os, on les enterre, et on élève sur la tombe une chapelle à Feou-thou. Les personnes qui portent le deuil se rasent les cheveux, et se déchiquètent le visage en signe de douleur. Quand leurs cheveux sont revenus à la longueur de cinq pouces, ils reprennent leur vie ordinaire. Le roi seul n'est pas brûlé après sa mort. On le

met dans une bière qu'on porte dans un lieu éloigné et désert. On y fonde un temple et l'on y fait des sacrifices pour éterniser sa mémoire.

Autrefois les rois de Iu-thian n'étaient pas attachés au culte de Bouddha. Il y eut un marchand qui ramena un mendiant, nommé Pi-lou-tchen, ou, comme l'histoire l'appelle communément, Lou-tchen. Il s'arrêta au midi de la ville, sous un amandier, et le marchand alla trouver le roi, à qui il dit, en s'excusant, qu'il avait ramené un Cha-men des pays étrangers, lequel était au midi de la ville, sous un amandier. Le roi n'apprit pas cette nouvelle sans colère, mais néanmoins il voulut aller lui-même voir Pi-lou-tchen. Celui-ci, en l'apercevant, dit au roi : « Jou-laï (1) m'a ordonné de venir vous trouver et de vous commander de construire un édifice en l'honneur de Fou-phen Feou-thou. Si vous le faites, vous jouirez d'une félicité éternelle.»

---

(1) En samskrit *Tathâgatah, comme venu*. On sait que c'est un des noms les plus ordinaires de Bouddha, dans son avénement de la période actuelle. *Voyez la* Notice sur le Vocabulaire pentaglotte, Mines de l'Orient, t. IV, p. 187.

Le roi répondit que s'il voyait Bouddha lui-même, il exécuterait ses ordres. Alors Pi-lou-tchen sonna une clochette pour avertir le dieu. Bouddha envoya Lo-heou-lo (1) auquel il fit prendre sa propre forme, et qui parut dans l'air. Le roi en l'apercevant se prosterna, et ce fut en mémoire de cet événement, qu'il fit élever, *sous l'amandier*, un temple où fut peinte l'image de Lo-heou-lo. Et comme celui-ci avait disparu subitement le roi de Iu-thian fit encore construire un bel édifice *pour le retenir*. Cet édifice est maintenant couvert en tuiles; sa figure se voit encore hors du temple, et ceux qui l'ont vue ne manquent pas de se convertir. Dans l'édifice est une chaussure de Pi-tchi-fo, qui maintenant même n'est pas altérée. Elle n'est ni en peau, ni en soie, mais nous n'avons pu l'examiner. Il faut remarquer que le royaume de Iu-thian n'a pas, de l'est à l'ouest, plus de trois mille li.

La troisième année Thaï-'an du règne de Wen-tchhing-ti (457), à la première lune,

---

(1) Lo-heou-lo est le fils que Bouddha eut de sa seconde femme, nommée Ye-chu, ou *la fleur*. *San-tsang-fa-sou*, liv. XI, pag. 18.

le royaume de Iu-thian envoya des ambassadeurs et paya le tribut. A la douzième lune, le même pays envoya des présens. On lit ces faits dans la Vie de Wen-tchhing-ti.

La première année Thian-'an du règne de Hian-wen-ti (466), à la troisième lune, le pays de Iu-thian envoya des présens.

Nouveaux présens de Iu-thian, la première année Hoang-hing (467), à la deuxième lune; et la même année à la neuvième lune; autres encore la troisième lune de la deuxième année Hoang-hing (468): tout cela suivant la Vie de Hian-wen-ti.

La..... année Hoang-hing (467—470), les Jouan-jouan firent une irruption dans le pays de Iu-thian. Les habitans envoyèrent une ambassade pour demander du secours. On ne trouve pas ce fait dans la Vie de Hian-wen-ti; mais, dans la Notice sur les contrées occidentales, on lit: Vers la fin du règne de Hian-tsou (vers 466), les Jouan-jouan firent une irruption dans le pays de Iu-thian. Les habitans, affligés de ce malheur, envoyèrent un ambassadeur nommé Sou-mou-kia, avec une supplique qui portait ceci: « Tous les royaumes occidentaux sont déjà dans la dépendance des Jouan-

jouan. Nous, vos esclaves, avons toujours reçu la loi de votre puissant empire : telle a été jusqu'à présent notre coutume constante. Mais maintenant la cavalerie des Jouan-jouan vient jusqu'aux portes de notre capitale. Vos esclaves ont rassemblé des troupes pour leur résister; et ce que nous venons demander, ce sont des secours, que nous espérons obtenir de vous. » Hian-tsou fit assembler ses ministres, et soumit à leurs délibérations la demande des habitans de Iu-thian. Les ministres, après avoir délibéré, dirent à l'empereur, dans une représentation, que Iu-thian était éloigné de la capitale de quelques milliers de li; que les Jouan-jouan, gens d'un naturel sauvage et peu exercés dans l'art de la guerre, ne pourraient prendre la ville, parce qu'avant de s'en emparer il faudrait en faire le siége; et que quand on enverrait un général, il ne pourrait arriver à temps. L'empereur fit connaître à l'ambassade la délibération de ses ministres; et comme il partageait leur opinion, il donna un décret où il disait : « En acceptant l'empire, mon désir a été que tous les pays de l'univers fussent en paix; je souhaiterais vous aider dans votre affliction; mais l'éloignement de votre pays rendrait une expé-

dition dangereuse pour mes troupes, et inutile pour vous. Je préfère ne pas envoyer en ce moment un général, et je vous fais connaître mes motifs. Mais j'exercerai et je fortifierai mes troupes, et dans l'espace d'un an ou deux, j'irai moi-même vous délivrer et faire cesser vos maux. Prenez conseil de la prudence en attendant votre délivrance. » Quelque temps auparavant, l'empereur avait envoyé Han-yang-phi près du roi de Perse, et ce prince lui avait fait offrir des éléphans apprivoisés et des raretés précieuses. En passant par Iu-thian, le roi nommé Thsieou-jiu-tchhe avait retenu l'envoyé du roi de Perse, et on donna pour prétexte qu'il avait été arrêté par des brigands. Mais Han-yang-phi fit connaître la vérité; et l'empereur, qui en fut irrité, le renvoya avec une lettre qui contenait une sévère réprimande sur la conduite du roi de Iu-thian. Depuis ce temps, le tribut fut régulièrement payé.

La troisième année King-ming du règne de Siouan-ti (502), à la septième lune, le pays de Iu-thian s'acquitta du tribut. La Vie de Siouan-ti indique des faits semblables, à la quatrième année Tching-chi (507), dixième lune, à la seconde lune

de la première année Young-phing, à la dixième lune de la première année Yan-tchhang (512), et à la huitième lune de la seconde année (513).

SOUS LES TCHEOU SEPTENTRIONAUX.

La troisième année Kian-te du règne de Wou-ti (574), le pays de Iu-thian envoya une ambassade qui offrit en tribut des chevaux choisis. Ce fait est consigné dans la Vie de Wou-ti. Il est dit dans la Notice sur Iu-thian, que ce pays est au nord des montagnes Bleues à plus de 200 li. A l'est, il est éloigné de Tchang-'an (1) de 7,700 li. La capitale a huit ou neuf li. Il y a dans le pays cinq grandes villes et plusieurs dixaines de petites. D'après la loi, les meurtriers sont punis de mort. Les autres crimes sont châtiés d'une manière proportionnée à leur gravité. Du reste, les mœurs, ainsi que les productions, ont quelque analogie avec celles des Koueï-tseu. Les habitans sont très-attachés au culte de

---

(1) Si-'an-fou du Chen-si.

Bouddha, et ils ont beaucoup de temples, de tours, de religieux et de religieuses. Le roi est particulièrement dévot, et à chaque fête se prépare par des purifications sur sa personne, ses habits et sa nourriture. Au midi de la ville, à cinquante li, est le temple de Thsan-ma, qu'un Rahan et mendiant célèbre, Pi-lou-tchen, fit autrefois bâtir par un ancien roi, pour être la demeure de Fou-phen Feou-thou. On voit sur une pierre, le lieu où Pi-tchi-fo s'assit les jambes croisées (1), et où l'empreinte s'en conserve encore.

Depuis Kao-tchhang, en allant vers l'occident, tous les habitans ont les yeux enfoncés et le nez proéminent. *Au contraire, à l'orient de Kao-tchhang*, il n'y a que ce seul pays (de Iu-thian) dont les habitans n'ont pas une figure très-

---

(1) Au lieu de *fou*, s'asseoir les jambes croisées, il y a dans l'histoire des 'Weï, *sian*, pied nu. *Note du rédacteur chinois.*

C'est certainement cette dernière version qu'il faut suivre, l'autre ne présentant aucun sens clair. La phrase suivante offre un autre exemple d'obscurité, causée par l'introduction fautive des mots que j'y souligne : *A l'orient de Kao-tchhang*.

extraordinaire, et ressemblent aux Chinois.

A l'orient de la ville, à 20 li, il y a une grande rivière qui coule vers le nord, et qu'on nomme Chou-pa (1). C'est le Hoang-ho. A l'ouest de la ville, à 15 li, est une autre grande rivière nommée Tha-li; elle s'unit au Chou-pa, coule avec lui vers le nord, et forme le Ki-chu.

La troisième année Kian-te, le roi de Iu-thian envoya des chevaux en tribut.

SOUS LES SOUÏ.

La onzième année Taï-nieï du règne de Yang-ti (615), ceux de Iu-thian envoyèrent un tribut : c'est ce qu'on lit dans la Vie de Yang-ti. On apprend de plus, par la Notice sur les contrées occidentales, que Iu-thian est au nord des montagnes Bleues, à 200 li. Le nom de famille du roi est Wang, et son titre est Pi-chi-pi-lian. Sa capitale a huit ou neuf li de tour. Il y a

---

(1) Dans l'histoire des 'Weï, *Chou-tchi*; mais ici je crois qu'il faut lire *Chou-pa*. Voyez ci-dessus l'article extrait de l'histoire des 'Weï.

dans le pays cinq grandes villes et plusieurs dixaines de petites. Il y a plusieurs milliers de soldats. On honore Bouddha avec beaucoup de dévotion, et il y a beaucoup de religieux et de religieuses. Le roi observe l'abstinence et jeûne souvent.

Au midi de la ville, à 50 li, est le temple de Thsan-ma, qu'on dit avoir été bâti par un Rahan et mendiant nommé Pi-lou-tchen (1). On voit sur une pierre l'empreinte du pied nu de Pi-tchi-fo.

A 500 li à l'ouest de Iu-thian est le temple de Pi-ma, où l'on dit que Lao-tseu convertit les Barbares et devint Bouddha.

Les habitans ne connaissent ni la politesse ni la justice; il y a parmi eux beaucoup de voleurs, d'adultères et d'autres hommes corrompus. Le roi porte un bonnet d'étoffe dorée, garni de zibeline. Les femmes portent des fleurs d'or. Il est défendu de regarder les cheveux du roi, parce qu'on dit que si quelqu'un a vu les

---

(1) C'est sans doute le même que les Tibetains nomment *Peròthsana*, et qui vivait, dit-on, dans le troisième siècle de notre ère. J'en ai parlé dans mes *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 382.

cheveux du roi, l'année sera stérile. La terre produit du chanvre, du froment, du mil, toutes sortes de fruits. Il y a beaucoup de jardins et de bois. Les montagnes renferment beaucoup de beau iu. A l'est, le pays de Chen-chen est éloigné de 1,500 li. Au midi, Iu-thian est à 3,000 li du royaume des femmes; à l'ouest, il est à 1,000 li de Tchu-kiu-pho; au nord, il est à 1,400 li du pays des Koueï-tseu; au nord-est, il est à 2,800 li de Koua-tcheou. Il a payé le tribut dans les années Taï-nieï (605—617).

SOUS LES THANG.

La sixième année Tching-kouan du règne de Thaï-tsoung (632), le pays de Iu-thian envoya payer le tribut. Ce fait n'est pas rapporté dans la Vie de Thaï-tsoung; mais dans la Notice sur les contrées occidentales, il est dit que le pays de Iu-thian est aussi nommé Kiu-sa-tan-na, ou Houan-na, ou Khiou-tan. Les Tartares du nord le nomment Iu-siun, et les autres étrangers Khou-tan. Il est à 9,700 li de la capitale, et à 4,000 li de Koua-tcheou. Il renferme les cinq régions qu'on

connaissait autrefois, sous les Han, par les noms de Joung-lou, de Kan-mi, de Kiu-le et de Phi-chan (1). La capitale se nomme Ville des Montagnes d'occident. Il y a 4,000 hommes de troupes. On voit dans ce pays le fleuve du iu : quand les habitans voient pendant la nuit des lieux bien éclairés par la lumière de la lune, ils y plongent et y trouvent de beau iu. Le roi demeure dans un palais peint de différentes couleurs. Les habitans sont artificieux, flatteurs et joyeux. Ils honorent les génies et suivent la loi de Feou-thou. Ils sont cérémonieux, et quand ils se voient, ils s'agenouillent. Ils font des pinceaux de bois,

---

(1) Kan-mi, Kiu-mi, Kiu-chen-mi, ou Kiao-chang-mi, petit pays à l'orient de Khotan, à environ quarante lieues, dans lequel la langue samskrite paraît avoir été usitée comme à Khotan. L'histoire de Kiu-mi est dans le 54e. livre du Pian-i-tian.

Phi-chan ou Phou-chan, ville et petit état au midi de Iu-thian, sur la route de Kandahar. Voyez le 56e. livre de Pian-i-tian.

Joung-lou, petit royaume dont la capitale était Pi-pin, au nord du petit Tibet. *Id. ib.*

Quant à Kiu-le, c'est une faute pour Sou-le, (Khasigar). Voyez l'Histoire des Ming.

et des sceaux de pierre de iu. Quand ils reçoivent une lettre, ils la mettent sur leur tête avant de l'ouvrir.

Depuis le temps de Wou-ti de la dynastie des Han, ce pays a eu des rapports politiques avec la Chine, et la succession de ses rois n'a pas été interrompue. Les habitans sont joyeux, ils chantent et dansent, et ils ont des artisans qui filent et fabriquent de la toile. Dans les déserts à l'ouest, il y a un rat qui vit dans les sables, et qui est grand comme un hérisson, mais qui a la peau de couleur dorée. Il va en troupe. Autrefois les gens de ce pays n'avaient pas de mûriers ni de vers à soie; ils en demandèrent à leurs voisins, qui les refusèrent. Alors le roi demanda à contracter une alliance avec le prince des états situés à l'orient, et on lui accorda cette faveur. Les gens qui allèrent au-devant de la princesse la prévinrent que dans leur pays il n'y avait pas de soie, et qu'il fallait emporter des vers pour avoir de quoi s'habiller. La princesse en prit qu'elle cacha dans son bonnet. Les gardes de la douane n'osèrent la visiter, et ce fut la première fois qu'il y eut des vers à soie dans le pays. La princesse fit graver sur la pierre une défense

de tuer les vers à soie, et c'est par ce moyen qu'ils ont pu se procurer des cocons.

Le nom de famille du roi est 'Weï-si, et son nom propre Wo-mi. Il était d'abord sujet des Turks. Mais, la sixième année Tching-kouan, il envoya une ambassade et un tribut.

Il faut remarquer que dans la Notice sur les contrées occidentales, à l'article de la Sogdiane, il est dit qu'à l'est de Thsiu-khiu est la rivière de Pi-ma; on traverse un désert pierreux, et en 200 li on vient aux ruines de la ville de Ni-jang, qui est dans un grand marais. La terre y est inondée et couverte de roseaux et de joncs. Après avoir dépassé cette ville, on entre dans le pays de Iu-thian, qui est limitrophe à l'orient de celui de Thsiu-khiu.

La description des contrées occidentales, sous la grande dynastie Thang, donne les détails suivans : Le pays de Kiu-sa-tan-na (1) a plus de mille li de tour. La plus

---

(1) En chinois ce mot signifie *mammelle de la terre*. C'est là le véritable nom. Communément, on l'appelle Houan-na; les Hioung-nou le nommaient Iu-tun; les autres Barbares disent Hou-tan, et les Hindous, Khiou-tan. L'ancien

grande partie en est infestée par des sables et des champs de pierre ; mais il y a des espaces étroits propres à la culture, et qui produisent toutes sortes de fruits. Le pays fournit aussi des tissus de laine et des feutres fins, et l'on y travaille en étoffes. Il y a encore du iu blanc, et du iu bleu foncé. L'air est doux, mais presque toujours rempli de particules de sable que le vent emporte.

Les habitans sont instruits dans les rites et dans la justice. Leur caractère est doux et respectueux. Ils sont studieux, adonnés à la culture des sciences et des arts, et ingénieux. Le peuple vit dans l'abondance, et les familles sont riches et tranquilles. On y estime beaucoup la musique, et les hommes aiment le chant et la danse. Peu d'entre eux sont vêtus de laine, ou de feutre. Le plus grand nombre ont des habits faits d'étoffes de soie, ou de laine blanche. Leur contenance est grave et soumise aux règles de la bienséance.

---

nom de Iu-thian en est une corruption. *Note de l'éditeur chinois.*

Kou, en samskrit, *terre* ; et *stana*, sein, mammelle. *Koustana*, mammelle de la terre. Je tiens cette explication de M. le professeur Chézy.

Ils ont des chroniques (1), et leurs caractères sont, ainsi que leurs lois et leur littérature, imités de ceux des Hindous, avec de légères altérations. Cette imitation a diminué leur barbarie, et modifié leurs mœurs et leur langue, qui diffère de celle des autres peuples. Ils honorent extrêmement Bouddha, et sont si attachés à sa loi, qu'ils ont plus de cent kia-lan ou monastères, dans lesquels vivent au-delà de 5,000 religieux; tous sont adonnés à l'étude de leur loi et de leurs mystères. Leur roi est très-belliqueux, grand sectateur de la loi de Bouddha, et prétend tirer son origine miraculeuse du dieu Pi-cha-men. Anciennement ce royaume était un pays désert et inhabité. Le dieu Pi-cha-men vint s'y fixer. Le fils aîné du roi Wou-yeou (exempt de tristesse) fut aveuglé dans le royaume de Tan-tchha-chi-lo. Le roi Wou-yeou, pour se venger, chargea son ministre de faire transporter le chef et sa famille dans les vallées, au nord des montagnes de neige (Himalaya), au

(1) Les traditions qu'on trouvera rapportées plus bas prouveront la vérité de cette assertion : elles ne peuvent en effet être tirées que des chroniques du pays.

milieu du désert. Ces exilés étant arrivés à la frontière occidentale de ce pays, se choisirent un chef qu'ils nommèrent leur roi. Dans ce même temps, le fils de l'empereur des terres orientales fut aussi exilé, et vint avec sa suite se fixer à la frontière de ce pays qui est du côté de l'est, où il se fit roi. Il se passa quelque temps sans que les deux colonies eussent de communication. Mais enfin on se rencontra en allant à la chasse dans le désert : des questions on en vint à la dispute, aux menaces, et on était prêt à se battre, quand quelqu'un fit observer qu'il ne fallait pas se hâter; qu'il valait mieux achever la chasse, et prendre un jour, pour se trouver ensemble dans le même lieu, et y vider la querelle par les armes. Cette proposition fut acceptée; on tourna bride, et chacun retourna chez soi faire ses préparatifs, exercer les chevaux et animer les soldats et les officiers. Au jour convenu, les deux armées se trouvèrent au rendez-vous, et dès qu'on s'aperçut on sonna la charge. Le chef de l'occident perdit la bataille; on le poursuivit dans le nord, et on lui coupa la tête. Le prince d'orient, vainqueur, s'appliqua à réunir les fuyards, et

les transporta dans le milieu du pays, où il bâtit une ville. Il se trouva embarrassé faute de terre; et craignant même de ne pouvoir achever son entreprise, il fit publier que tous ceux qui entendaient la maçonnerie, voisins ou éloignés, eussent à se présenter. Alors on vit paraître un maçon, portant sur ses épaules une grande calebasse remplie d'eau, et qui s'étant avancé, dit: *Je m'entends en maçonnerie*; et il se mit à verser son eau en faisant un grand circuit. Il courait si vîte, qu'on l'eut bientôt perdu de vue; mais on suivit la trace de l'eau qu'il avait versée, et l'on se servit, pour élever les murs, du moyen qu'il avait indiqué. C'est en cet endroit même qu'est actuellement situé le palais du roi. Les murailles ne sont pas plus élevées que celles d'une autre ville; mais celle-ci est néanmoins si difficile à prendre, que depuis l'antiquité personne ne s'en est jamais emparé. Le roi bâtit encore d'autres villes; il s'occupa de gouverner les peuples en paix, et de rendre son état florissant. Quand il se vit très-âgé, il dit à ses courtisans: « Me voici parvenu à la fin de ma vie; je suis sans héritiers, et je crains que mon royaume ne périsse. Allez faire vos prières au dieu Pi-cha-men,

pour qu'il m'accorde un successeur. » En effet, le front de la statue du dieu s'étant ouvert, il en sortit un enfant qu'on reçut et qu'on porta au roi. Les gens du pays se livrèrent à la plus grande joie; mais l'enfant ne voulant pas teter, on craignit qu'il ne pût vivre, et on délibéra de retourner vers le dieu, et de lui adresser des prières ferventes pour qu'il voulût bien nourrir le prince. Quand on fut devant la statue du dieu, on vit la terre s'élever tout-à-coup en forme de mammelle, et le divin enfant se mit à teter : il grandit et devint bientôt un prince accompli, prudent, courageux, digne en tout du dieu auquel il fit bâtir un temple, pour lui rendre des honneurs comme à son aïeul. C'est de lui que descend la génération des rois qui se sont succédé sans interruption dans ce pays, et voilà pourquoi on voit dans le temple du dieu un si grand nombre d'objets précieux qui y ont été déposés en offrande, sans qu'aucun roi ait manqué de s'acquitter de ce devoir. La mammelle sortie de terre, qui servit à nourrir le fondateur de la race royale, a donné la naissance au nom que porte le pays.

Au midi de la ville royale, à dix li en-

viron, est un grand kia-lan, qu'un ancien roi du pays a fait construire en faveur de l'Arahan Pi-lou-che-na (1). Autrefois le bouddhisme n'était pas encore établi dans ce pays. Un Arahan vint de Kaschemir se fixer dans une forêt, où il demeurait assis. Quelqu'un qui l'aperçut fut frappé de sa figure et de son habillement, et il alla avertir le roi, qui se transporta lui-même dans la forêt pour voir ce personnage. En l'apercevant, il lui demanda : « Quel homme êtes-vous, pour demeurer ainsi seul dans une obscure forêt ? — Je suis, répondit le Rahan, un disciple de Tathâgata, appliqué à la contemplation. Pour vous, ô roi, si vous voulez jeter les fondemens d'une véritable félicité, vous devez exalter la loi de Bouddha, élever un monastère, et y appeler des religieux. — Quelle vertu a ce Tathâgata, reprit le prince? quel dieu est-il, pour que vous vous consacriez pour lui à mener une vie si dure et à rester perché comme un oiseau? — Tathâgata, répondit le Cha-men, est l'être qui, dans sa miséricorde et sa bonté, préside

(1) Ce nom signifie, en chinois, *universellement éclairé. Note de l'auteur chinois.*

aux quatre naissances (1), qui dirige les trois mondes (2); visible ou caché, il voit également la vie et la mort. Celui qui observe sa loi s'éloigne de la vie et de la mort ; celui qui la méconnaît demeure retenu dans les filets des passions. — Ce que vous dites me paraît vrai, reprit le roi, mais cela doit être l'objet d'une importante discussion (3). Puisque c'est pour moi, ô grand saint, que vous êtes apparu dans ces contrées, et puisque j'ai le bonheur de porter mes regards jusqu'à vous, je dois conformer mon cœur à vos intentions, me convertir, et publier

---

(1) *Djârâyoudjâ*, la naissance d'une matrice; *antadjâ*, la naissance d'un œuf; *pamouedadjâ*, la naissance de l'humidité; *oupapâdoukah*, la naissance par transformation. Telles sont les quatre manières de naître, suivant les Bouddhistes. *Vocab. Pentagl.*

(2) *Kâmadhâtou*, le monde des désirs; *Rtoupadhâtou*, le monde des couleurs ou des formes; *Artoupadhatou*, le monde sans couleurs ou sans formes. *Id.*

(3) L'éditeur avertit ici, je ne sais pourquoi, que le mot *i* (discussion, délibération) est corrompu. J'ignore dans quel sens on doit prendre cette correction.

en tous lieux la loi ». Le Rahan lui répondit : « O roi, élevez un kia-lan, et le mérite que vous acquerrez par là obtiendra une pleine et entière récompense ». Le roi s'étant rendu à ses vœux, et ayant fondé un monastère, on y vit accourir, des contrées les plus éloignées comme des plus prochaines, une foule de gens qui venaient s'instruire de la loi, et bénir une si sainte entreprise ; et il n'y avait pourtant pas encore de signal pour appeler les personnes pieuses. Le roi s'y étant rendu, dit au Rahan : « Voilà le monastère achevé ; maintenant où est Bouddha » ? Le Rahan répondit : « Vous pouvez avancer, ô roi ! Le véritable saint n'est pas éloigné ». Le roi s'étant prosterné pour faire sa prière, vit tout-à-coup paraître dans les airs la figure de Bouddha, qui descendit et remit au roi le marteau destiné à servir de signal. Ce prodige ne manqua pas d'affermir le prince dans sa foi à la doctrine de Bouddha, qu'il fit publier dans tous ses états.

Au sud-ouest de la ville royale, à 20 li, on voit la montagne de Kiu-chi-ling-kia, dont le nom signifie en chinois *Corne de bœuf* (1). Cette montagne a deux pics ex-

---

(1) *Gau*, bœuf, en samskrit ; et *shringa*, corne, d'après la restitution de M. Chézy.

trêmement escarpés, et très-pointus. Dans la vallée qui les sépare, on a élevé un monastère où l'on voit une statue de Bouddha, qui répand autour d'elle une vive lumière. Anciennement Tathâgata étant venu dans cet endroit, fit aux dieux et aux hommes un exposé sommaire de sa doctrine. En mémoire de cet événement, on a élevé en ce lieu un grand monastère, où l'on se livre à l'étude et à la pratique de la loi qui y fut prêchée.

Sur l'escarpement du mont de la Corne de Bœuf, il y a un grand édifice en pierre, dans lequel était un Rahan, livré à la méditation, ou, pour mieux dire, abîmé dans le Nirvana, et dans la contemplation de la miséricorde de Bouddha. Pendant plusieurs siècles, il ne cessa de lui offrir des sacrifices ; mais les roches qui étaient près de l'édifice s'éboulèrent, et vinrent boucher la porte et fermer toute issue. Le roi du pays envoya des soldats pour enlever ces rochers ; mais un essaim de mouches noires attaqua les travailleurs, et les obligea, par ses morsures venimeuses, à se disperser. Depuis ce temps la porte est restée fermée, et elle l'est encore à présent.

Au sud-ouest de la ville royale, à un peu

plus de dix li, on voit le monastère de Ti-kia-phan-po-na, dans lequel est une statue de Bouddha de Kia-tchu (1) debout. Elle vient primitivement du royaume de Khiou-tchi. Un ministre du pays de Iu-thian, ayant autrefois été exilé, alla demeurer dans le Khiou-tchi, où il rendit un culte assidu à cette image. Ayant ensuite été rappelé dans sa patrie, il continua, de loin, à lui adresser ses vœux. Une nuit la statue vint d'elle-même se placer dans la maison de cet homme, qui fit un kia-lan en cet endroit.

A l'ouest de la ville royale, à plus de 300 li, est la ville de Phou-kia-i. On y voit une statue de Bouddha assise, haute de sept tchhi. Sa figure est belle et remplie de majesté. Sur sa tête est une tiare enrichie d'ornemens qui la rendent toute resplendissante. C'est une tradition généralement répandue dans le pays, qu'elle était d'abord dans le royaume de Kaschemir, et que l'on a obtenu qu'elle fût transportée dans cet endroit. Voici à quelle occasion. Il y avait autrefois un Rahan dont le Chami (2), ou disciple, étant à l'extrémité, dé-

(1) Suivant le Han-chan-khao, ou Traité des montagnes froides, Kia-tchu est ce qu'on nomme à présent Tho-cha. *Note du rédacteur chinois.*

(2) Cha-mi signifie, en samskrit, *miséricor-*

manda à goûter du pain de riz fermenté. Le Raban, par un effet de sa perception divine, connut qu'il y avait de cette espèce de pain dans le pays de Kiu sa-tan-na ; et s'y étant transporté par les moyens surnaturels que lui fournissait sa nature, il parvint à se procurer ce que lui demandait le Cha-mi. Celui-ci en ayant goûté désira pouvoir renaître dans ce pays. Ses vœux furent exaucés, et même il naquit fils du roi du pays, auquel il succéda par la suite. Devenu roi lui-même, il leva des troupes, et ayant traversé les montagnes de neige, il vint attaquer le royaume de Kaschemir. Le roi de Kaschemir, de son côté, assembla son armée pour repousser cette attaque.

---

dieux qui s'arrête, c'est-à-dire qui s'arrête devant le mal, et qui fait des œuvres de miséricorde. Il y en a de trois sortes, auxquels on donne différens noms, suivant leur âge. Voyez le San-tsang-fa-sou, l. XI, p. 15.

On lit ailleurs : « Le Cha-mi est celui qui s'est inculqué les dix principes fondamentaux (de ne pas tuer, de ne pas voler, de ne pas commettre d'adultère, etc.) Quand il a reçu *l'instruction suffisante*, ou les 250 articles, on ne le nomme plus Cha-mi, mais Pi-khieou, ce qui veut dire, en samskrit, *mendiant*.

Mais en ce moment le Arahan l'avertit de ne point livrer bataille au roi de Kiu-sa-tan-na. Je sais, dit-il, les moyens de l'engager à s'en retourner, car il est instruit dans les préceptes de la loi. Le roi eut quelque peine à le croire, et il voulait toujours livrer bataille. Mais le Rahan prit le vêtement que portait le roi de Kiu-sa-tan-na, dans le temps qu'il était Cha-mi, et alla le lui montrer. En le voyant, le prince se rappela sa vie passée; et ayant demandé pardon au roi de Kaschemir, il fit la paix et s'en retourna avec son armée, emmenant avec lui la statue de Bouddha, devant laquelle, étant Cha-mi, il avait célébré les cérémonies du culte. Quand cette statue fut arrivée dans le pays, on ne put la faire ni avancer, ni reculer, et on l'entoura d'un kia-lan, dans lequel vinrent habiter des religieux. La tiare précieuse qu'on voit encore aujourd'hui sur la tête de la statue est celle même dont le roi lui fit offrande, au temps dont on vient de parler.

A l'ouest de la ville royale, à la distance de 150 ou 160 li, au milieu de la route qui conduit au grand désert, il y a un tertre, qu'on nomme le tertre ou le tombeau des Rats. Voici ce que la tradition rapporte à ce sujet :

Il y a dans ce désert sablonneux des rats de la grosseur d'un hérisson, et dont le poil est de couleur d'or et d'argent, et vraiment admirable. Quand ils sortent de leur trou, ils vont en troupes, et ont à leur tête un chef; si celui-ci s'arrête, ils font de même, et suivent ainsi tous ses mouvemens. Or, les Hioung-nou vinrent autrefois, au nombre de plusieurs centaines de mille hommes, faire une incursion dans ce pays, et attaquer les villes des frontières. Parvenus au tertre des Rats, ils y établirent leur camp. Le roi de Kiu-sa-tan-na avait, de son côté, rassemblé plusieurs dixaines de mille soldats; mais il craignait de ne pas avoir des forces suffisantes. Il connaissait la beauté des rats du désert, mais non leur puissance surnaturelle. En approchant des troupes ennemies, ne voyant aucun moyen de salut, le prince et ses soldats étaient dans la consternation, et ne savaient à quel expédient se déterminer. Dans cet embarras, le roi fit préparer un sacrifice, allumer des parfums; et comme si les rats eussent eu quelque intelligence, il les supplia d'être les auxiliaires de son armée. La même nuit, le roi de Kiu-sa-tan-na vit en songe un gros rat qui lui dit: Vous avez

réclamé notre secours ; disposez vos troupes pour livrer bataille demain matin, et vous serez vainqueur. » Le roi, se croyant assuré d'un secours surnaturel, fit aussitôt ses dispositions : il rangea sa cavalerie et partit avant le jour, pour attaquer à l'improviste les Hioung-nou. Ceux-ci surpris voulurent monter à cheval, et endosser leurs armures ; mais il se trouva que les harnois de leurs chevaux, les habits des soldats, les cordes des arcs, les courroies de leurs cuirasses, tout ce qui était fait d'étoffe ou de fil, avait été entièrement rongé, et mis en pièces par les rats. Ainsi privés de tout moyen de défense, ils furent exposés aux coups de leurs ennemis ; leur général fut tué, l'armée entière faite prisonnière, et les Hioung-nou, frappés de terreur, reconnurent dans cet événement une main plus qu'humaine. Le roi de Kiu-sa-tan-na voulut témoigner aux rats sa reconnaissance pour un service si important : il construisit un temple, fit des sacrifices ; et depuis ce temps on n'a cessé d'y faire des offrandes d'objets précieux. Depuis le prince jusqu'aux derniers du peuple, tous y font des sacrifices pour obtenir du bonheur ou du secours, et pour cela ils vont à l'en-

droit où est l'ouverture, et passent rapidement devant, en y laissant pour offrande des habits, des arcs, des flèches, des parfums, ou de la viande et des mets choisis. Ceux qui font le plus exactement ces sacrifices en sont récompensés par du bonheur et du profit. Ceux qui y manquent éprouvent ordinairement des calamités et des revers.

A l'occident de la ville royale, à cinq ou six li, est le monastère de So-ma-jo. On y voit une source qui jaillit à la hauteur de plus de cent tchhi ou pieds. Il y a beaucoup de plaques de pierres précieuses et de reliques qui jettent un éclat divin. Autrefois, il vint des contrées éloignées un Rahan, qui s'arrêta dans une forêt, alors située à cet endroit. Ses divines qualités étaient annoncées par la lumière dont il était entouré. Une nuit, le roi qui était monté dans un des pavillons de son palais, apercevant de loin la lumière qui brillait dans la forêt, s'informa de ce que ce pouvait être à cette heure. On lui répondit qu'un Cha-men, venu de pays éloignés, s'était fixé et demeurait assis dans la forêt, et qu'il semblait manifester une condition surnaturelle. Le roi fit aussitôt préparer

son char, pour aller s'assurer du fait par lui-même. Comme il était plein de lumières et de sagesse, il s'empressa de témoigner toutes sortes de respects au saint personnage; et ne s'en tenant pas là, il le pressa de venir dans son palais. Mais le Chamen lui répondit : « Il y a des règles de convenance pour chaque chose, et nos actions doivent y être soumises. Être au milieu d'une forêt obscure, près d'un lac ou d'un étang, voilà l'objet de mes vœux. Un vaste palais, un somptueux pavillon, ne me conviendraient pas. On m'a parlé de la piété de Votre Majesté. Qu'elle la montre davantage encore par la construction d'un monastère. » On éleva alors celui de la Source jaillissante, et beaucoup de Cha-men qu'on invita à y venir, s'y établirent. Le roi eut en récompense plusieurs centaines de che-li (1). Un présent si précieux le combla de

(1) Che-li : ce sont les os du corps terrestre de Bouddha recueillis après le che-'weï, c'est-à-dire après que ce corps eut été brûlé. Il y en a qui sont portés dans les airs, d'autres qui répandent une vive lumière. On distingue aussi les che-li de la loi vulgaire, et ceux de la loi mystique. Ceux-ci sont cachés et invisibles; les autres se placent dans des tours de pierre où on

joie. Mais il réfléchit et dit en lui-même : « Quand les che-li vont arriver, faudra-t-il tarder à les recevoir ? Demain on doit les placer au-dessous de la source jaillissante ; ne dois-je pas signaler ici mon zèle ? » Il courut au monastère et fit part de son embarras aux Cha-men. Mais le Rahan lui dit : « Ne vous inquiétez pas, ô roi! Voici le moment de les placer : il faudra les recevoir dans des vases d'or, d'argent, de cuivre,

---

les tient renfermés. Telle est l'explication que le dictionnaire Tching tseu thoung donne du mot fan ou samskrit *che-li*. (Au mot *li*, cl. XVIII. 5 traits). Je trouve heureusement ailleurs une explication moins inintelligible :

« Che-li du corps vivant : le mot samskrit che-li ou che-li-lo signifie en chinois os du corps. On dit que Tathâgata, incarné et rentré dans l'anéantissement, se soumit au che-'weï (mot samskrit qui signifie brûlement). Ce qui resta de lui après cette opération se nomme che-li. Il y en a de trois couleurs : de blancs qui sont les restes de ses os, de noirs qui proviennent de ses cheveux, et de rouges qui sont les débris de ses chairs. Ces restes sont d'une telle dureté, qu'en les frappant on ne saurait les briser. Il y en a aussi qui proviennent de Bodhisatoua et des Rahan : ils sont de la même couleur, mais moins durs. Il est extrêmement difficile de s'en procurer, et c'est le plus grand

de fer et de marbre. » Le roi donna ses ordres aux ouvriers, et en moins d'un jour l'ouvrage fut terminé. On porta au monastère toutes sortes de vases précieux. Alors le roi, suivi de toute sa cour, sortit de son palais, et alla au-devant des che-li, accompagné d'une foule immense. Le Rahan prit de sa main droite la source jaillissante; et la tenant dans le creux de sa main, il dit au roi de placer au-dessous les

---

bonheur qu'on puisse obtenir. Ceux qui peuvent élever des tours, et faire des sacrifices devant ces précieuses reliques, sont assurés d'une félicité sans bornes ». San-tsang-fa sou, liv. V. pag. 3.

On conçoit maintenant l'importance du présent fait au roi de Khotan. Quant aux che-li de la loi, dont il ne s'agit pas ici, il suffit de dire que ce sont les préceptes fondamentaux sortis de la bouche même de Bouddha, invariables, inaltérables, et que les autres n'en sont que les emblèmes ou les signes visibles, dans la doctrine populaire ou mythologique.

Che-li-lo est la corruption de *chârîra*, qui signifie en samskrit *corporel*; ou de *charîram*, corps, suivant l'opinion de M. Chézy. Au sujet des reliques de Bouddha et de ses saints, on peut voir les *Asiat. Res*, tom. VII, pag. 40, et ailleurs.

reliques. On fit un creux dans la terre et on les y déposa. Quand cela fut terminé, la fontaine fut remise à sa place, sans qu'il y eût rien de dérangé, ni une goutte d'eau renversée. Ce prodige remplit de joie les assistans, et ceux qui n'avaient pas encore embrassé la loi de Bouddha s'y consacrèrent avec le plus grand empressement. Le roi fit à ses officiers un discours où il leur dit : « J'ai toujours ouï dire que les forces de Bouddha étaient au-dessus de l'intelligence, que le pouvoir des dieux était inimaginable. Tantôt se partageant entre un million de corps, tantôt accordant à chaque homme ce qui lui est convenable, les dieux tiennent l'univers dans la paume de leurs mains. Le mouvement donné à tous les êtres, la pensée, la loi, la nature, obéissent à leur voix éternelle. Tous les êtres leur sont soumis : tous tirent leur intelligence de la puissance des dieux. Sans eux ils n'auraient ni prudence, ni connaissance : à la vérité la cause de cette intelligence est cachée, ou, du moins, nous ne la savons que par la tradition. Mais les dons que nous recevons d'eux chaque jour sont des gages de leurs bienfaisans efforts. Honorons donc, suivons avec respect cette doctrine de

Bouddha, par laquelle ce qu'il y a de plus obscur et de plus profond devient clair et lumineux. »

Au sud-est de la ville royale, à cinq ou six li, on voit le monastère de Lou-che, fondé par une ancienne reine du pays. Autrefois les habitans du royaume ne connaissaient ni les mûriers, ni les vers à soie. On entendit parler de ceux qu'il y avait dans les royaumes orientaux, et l'on envoya un ambassadeur pour en demander. Le roi d'orient se refusa à cette demande, et fit une défense très-sévère aux gardiens des frontières et aux douaniers de laisser sortir ni mûriers, ni semence de vers. Alors le roi de Kiu-sa-tan-na fit demander une princesse en mariage. Quand le roi d'orient, plein de tendresse pour les contrées lointaines, la lui eut accordée, le roi chargea l'officier qui devait aller la prendre, de lui dire que dans son royaume il n'y avait point d'habits de soie, parce qu'on n'y avait pas de mûriers, ni de coccons, et qu'il fallait en apporter, afin d'avoir de quoi se faire des habits. La princesse, ainsi avertie, se procura secrètement de la semence des uns et des autres, et la cacha dans l'étoffe de son bonnet. Quand le cortége fut arrivé

à la frontière, celui qui y commandait chercha partout; il n'y eut que le bonnet de la princesse auquel il n'osa toucher. Arrivée dans le pays de Kiu-sa-tan-na, elle s'arrêta dans le lieu où a été depuis le monastère de Lou-che; et pendant que les cérémonies de sa réception se préparaient, elle déposa en ce lieu la semence de mûrier et des vers. Au printemps on planta les arbres, et la princesse alla assister elle-même aux opérations de la récolte des feuilles. On fut obligé dans le commencement de nourrir les vers à soie avec les feuilles de quelques autres arbres; mais enfin les mûriers poussèrent, et la reine fit graver sur la pierre une défense de faire périr les papillons jusqu'à ce qu'on pût se procurer une quantité suffisante de cocons : contrevenir à cet ordre était, disait le décret, se révolter contre la lumière, et renoncer à la protection des dieux. Ce fut à l'occasion de cette acquisition qu'on construisit le monastère. On y voit plusieurs vieux troncs d'arbres qu'on prétend être ceux des mûriers plantés dans l'origine. Voilà pourquoi à présent même, dans ce pays, on ne fait pas mourir les vers; et si quelqu'un ôte à la dérobée la

soie des coccons, l'année suivante il ne peut avoir de vers.

Au sud-ouest de la ville, à cent li, il y a une grande rivière qui coule vers le nord-ouest, et dont les habitans tirent beaucoup d'avantages, parce qu'elle leur fournit de l'eau pour arroser leurs champs. Il arriva que le cours du fleuve fut absolument interrompu. Le roi, frappé de ce prodige, ordonna d'apprêter son char pour aller consulter les Rahan et les religieux. Il leur exposa ainsi sa demande : « L'eau du grand fleuve, qui sert à mes sujets pour toutes leurs provisions, a tout-à-coup cessé de couler. A quelle faute puis-je attribuer ce malheur? Y a-t-il quelque injustice dans mon gouvernement, quelque irrégularité dans ma conduite? Sans cela, le ciel m'enverrait-il un châtiment si sévère? » Les Rahan lui répondirent : « Le gouvernement de Votre Majesté est pur et irrépréhensible ; le cours de l'eau n'est interrompu que par un effet de la volonté du dragon (qui préside au fleuve). Il faut sur-le-champ offrir un sacrifice, pour obtenir que le peuple puisse recouvrer les avantages qu'il a perdus. » Le roi revint, et offrit un sacrifice au dragon du fleuve.

Tout-à-coup il y eut une femme qui sortit des eaux et dit : « Mon mari m'a été enlevé par une mort prématurée : voilà ce qui a causé l'interruption du cours de l'eau, et le dommage qu'ont éprouvé les laboureurs. Mais, ô roi, faites choix d'un grand dans vos états, et donnez-le-moi pour mari, et l'eau reprendra son cours comme auparavant. » Le roi répondit : « Je reçois vos ordres avec respect ». Le dragon témoigna sa joie ; et le roi s'en étant retourné dit aux grands et à ceux qui l'entouraient : « Les grands sont les gardiens de l'état, les laboureurs en sont la substance et la vie. Si l'état perdait ses gardiens, il serait en danger ; mais si les hommes manquent de nourriture, ils meurent. Entre ces deux périls, quelle conduite faut-il tenir ? » Un grand, alors, s'agenouillant sur la natte devant le trône, dit : « Il y a long-temps que moi, Mieou, ne suis qu'un être inutile : il est temps de remplir le devoir que mon rang m'impose. J'ai toujours pensé à ce que je devais à l'état, sans que j'aie trouvé l'occasion de m'en acquitter. Si je suis choisi en ce moment, vous mettrez un terme aux graves reproches que je mériterais. Quand il s'agit de l'avantage de tout

un peuple, doit-on épargner un magistrat? Les magistrats sont les aides de l'état; mais le peuple en est la base. Que Votre Majesté n'hésite pas, et que pour assurer la félicité publique, elle fonde un monastère ». Le roi se rendit aux désirs dugrand; et celui-ci ayant demandé la permission d'entrer le lendemain matin dans le palais du dragon, les seigneurs de la cour furent assemblés; on donna un repas de cérémonie au généreux magistrat; et celui-ci, vêtu d'une robe simple et monté sur un cheval blanc, reçut les adieux du roi, et les démonstrations de respect et de reconnaissance de tout le peuple. Il poussa son cheval dans le lit du fleuve, et s'avança au milieu des eaux sans en être submergé; mais il s'ouvrit avec son fouet un passage dans lequel il entra, et il disparut. Peu après on vit ressortir des eaux le cheval blanc, portant sur son dos un tambour de bois de santal et une lettre, dont le contenu était, en substance, que le roi n'avait rien perdu au sacrifice qu'il avait fait; que Mieou était admis au rang des dieux; qu'il veillerait à la prospérité du royaume, et qu'il envoyait à Sa Majesté un tambour, pour le suspendre à la porte de la ville du côté du sud-est: que

si des ennemis venaient attaquer la ville, on en serait averti par le son du tambour. L'eau reprit alors son cours ordinaire, et n'a pas cessé de procurer aux habitans les mêmes avantages qu'autrefois. Le fleuve déborde à la première lune et arrose les champs les plus éloignés. Il y a long-temps que le tambour du dragon n'existe plus. Mais à la place où il était suspendu on voit un étang qu'on nomme l'étang du tambour. Le monastère est pareillement ruiné, et il ne s'y trouve plus de religieux.

A l'orient de la ville royale, à 300 li, au milieu du grand désert, il y a plusieurs milliers d'arpens où la terre est absolument dépourvue d'arbustes et même d'herbes, et de couleur rouge et noirâtre. Tous les vieillards racontent que c'est le lieu où une armée a été mise en fuite. Il y eut autrefois un général d'un royaume situé à l'orient, qui fit une expédition dans l'occident à la tête d'un million de soldats. Le roi de Kiu-sa-tan-na se prépara, de son côté, à la défense, et rassembla cent mille hommes de cavalerie. L'armée des ennemis étant arrivée en cet endroit, les deux armées s'y rencontrèrent, et la bataille fut livrée. L'armée

d'occident (1) la perdit, et fut taillée en pièces. Le roi tua le général ennemi et fit un tel carnage des officiers et des soldats, qu'aucun n'en échappa. Le sang qui coula teignit la terre, et l'on y voit encore la trace de cet événement.

A l'est du champ de bataille, en faisant environ 30 li, on vient à la ville de Pi-ma. On y voit une figure de Bouddha sculptée en bois de santal, et haute de deux tchang (2). Elle a des propriétés merveilleuses, et répand sans cesse une vive lumière. Tous ceux qui ont quelque maladie attachent des feuilles d'or à la statue, selon la partie affectée, et sont toujours guéris. On va aussi y faire des vœux et des prières. J'ai entendu dire dans le pays que cette statue fut élevée par Ou-tho-yan-na, roi de Kiao-chang-mi, en mémoire des bienfaits dont Bouddha, pendant sa vie terrestre, avait comblé son royaume. Après que Bouddha fut *sorti du siècle*, elle fut négligée et transportée au nord de ce pays,

---

(1) La suite prouve qu'il y a ici une faute, et qu'au lieu de *si ping chi li*, il faut lire *toung ping chi li*, l'armée orientale fut battue.

(2) Environ vingt pieds.

dans la ville de Ho-lao-lo-kia. Les habitans de cette ville étaient riches, adonnés aux plaisirs, et livrés à des inclinations perverses, et ils ne s'embarrassèrent pas d'honorer le dieu qui venait d'habiter au milieu d'eux. Il vint par la suite un Rahan qui rendit ses hommages à la statue. Les gens de la ville, choqués de la bizarrerie de son extérieur et de son costume, coururent avertir le roi, qui ordonna d'enterrer dans le sable cet homme extraordinaire. On couvrit donc de sable le corps du Rahan jusqu'à la hauteur de la bouche, et on ne lui donna rien à boire ni à manger. Il se trouva un homme qui avait de tout temps témoigné un profond respect à la statue, et qui voyant le Rahan en cet état, lui apporta secrètement des provisions. Le Rahan avant de partir, dit à cet homme : « Dans sept jours il tombera une pluie de sable et de terre, qui couvrira entièrement cette ville, de sorte que personne n'en échappera. J'ai voulu que vous en fussiez prévenu, pour que vous prissiez de bonne heure vos précautions. Ce sera la juste punition du crime dont ils se sont rendus coupables en me faisant ensevelir dans le sable. » Après avoir ainsi

parlé, le Rahan disparut subitement. L'habitant, rentré dans la ville, courut avertir ses parens; mais parmi ceux qui l'entendirent, il n'y eut personne qui ne se moquât de lui. Le second jour il s'éleva un grand vent, qui enleva l'herbe dans les champs, et il tomba une pluie qui bouleversa la terre, et remplit les rues et les chemins. Les habitans ne surent que vomir des imprécations; mais celui qui avait été averti, prévoyant ce qui allait arriver, avait été hors de la ville faire secrètement une sorte de caverne, et il courut s'y réfugier. Le septième jour, après minuit, il tomba une pluie de sable, sous laquelle la ville entière demeura ensevelie. L'homme qui avait échappé sortit de la caverne, et se dirigeant à l'orient, il s'arrêta dans la ville de Pi-ma. A peine y était-il arrivé, que la statue de Bouddha s'y transporta d'elle-même. Pour continuer de lui rendre les honneurs accoutumés, il ne voulut pas quitter ce pays, et se transporter ailleurs. Suivant ce qui est rapporté dans les anciennes chroniques, quand la loi de Chakia sera consommée, cette statue sera mise dans le palais du dragon. La ville de Holao-lo-kia n'est plus maintenant qu'un

vaste monceau de sable. Les princes de divers pays ont souvent voulu y faire fouiller, pour enlever les objets précieux qui y sont enfouis; mais à chaque tentative il s'est élevé un vent furieux, avec des tourbillons de fumée et un épais brouillard, qui a dérobé le chemin et a égaré les travailleurs.

Le ruisseau qui est près de la ville de Pi-ma coule du côté de l'orient, et entre dans le désert de sable. En faisant 200 li, on vient à la ville de Ni-jang. Elle a trois ou quatre li de tour, et est dans le milieu d'un grand marais. La terre aux environs de ce marais est chaude et humide, et il est difficile de ne pas s'y embourber, au milieu des joncs et des autres herbes aquatiques, qui font qu'on ne peut retrouver son chemin Il n'y a qu'en passant par la ville qu'on parvient, quoique avec peine, à ne pas s'égarer; et c'est ce qui fait que tous les voyageurs prennent leur route par cette ville. Elle forme, de ce côté, la frontière orientale, et le lieu de péage du pays de Kiu-sa-tan-na. De là, en allant vers l'orient, on entre dans les grands sables coulans, qui sont ainsi nommés, parce que les sables y sont mobiles, et que, poussés

par les vents, ils forment des flots et des monticules. La trace des voyageurs s'y efface, de sorte qu'un grand nombre s'y égarent, et que, perdus dans un espace immense où rien ne s'offre à leur vue pour leur indiquer leur route, ils y périssent de fatigue : ce qu'on reconnaît par les monceaux d'ossemens qu'on retrouve en différens endroits. Il n'y a ni eau, ni herbes; mais il s'élève souvent un vent chaud, qui fait perdre haleine aux hommes et aux animaux, et qui cause fréquemment des maladies. On entend presque toujours des sifflemens aigus, ou de grands cris; et quand on cherche à voir d'où ils partent, on est effrayé de ne rien apercevoir. Il y a même très-souvent des gens qui y périssent, car c'est le séjour des mauvais génies. En faisant 400 li, on vient à l'ancien royaume de Tou-ho-lo. Il y a long-temps que ce pays est devenu désert. Toutes les villes sont en ruines, et couvertes d'herbes sauvages. De là à l'orient, en faisant 600 li, on arrive à l'ancien royaume de Che-ma-tho-na : c'est le pays de Nieï-mo. Les villes sont entièrement désertes, et le pays tout à fait dépeuplé. Plus loin, au nord-est, à mille

li, est l'ancien royaume de Na-fo-po, ou le pays des Leou-lan (1).

En examinant les cartes qui représentent les montagnes et les rivières, en recueillant ce qu'on trouve sur les limites des différens pays, en traçant le tableau des mœurs des nations, en faisant la description des productions de la terre et des eaux, on rencontre bien des incohérences; on ne sait ce qu'on doit admettre, et ce qu'il faut rejeter; on voudrait concilier les contradictions, et l'on n'a pas de témoignages en qui l'on puisse prendre une entière confiance. En racontant ce que j'ai observé dans mon voyage, je n'ai le plus souvent rapporté que ce que j'avais appris, ou vu par moi-même. J'ai tenu compte de tout ce que ma mémoire m'a rappelé. Mais désormais toutes ces contrées du couchant vont éprouver les plus heureux change-

---

(1) Sur le lac de Lop. Il faut remarquer que ces différens pays entre Khotan et le lac de Lop sont ici désignés par des noms qui paraissent empruntés du samskrit, et que l'auteur chinois les rapproche de ceux qui sont plus connus de ses compatriotes.

mens. Tout ce qu'une bienfaisante humidité peut arroser, tout ce qui est soumis à l'action d'un vent purifiant, par un effet de la confiance qu'inspire la vertu, va se confondre et ne faire plus qu'un avec l'empire. Comment un seul char, en sortant, a-t-il pu trouver des relais et ouvrir des communications dans un espace de dix mille li (1)?

La sixième année Tching-kouan (632), suivant le Thse fou youan koueï, le roi de Iu-thian, 'Weï-si-wo-mi, envoya en tribut une ceinture de pierre de iu. L'empereur répondit avec beaucoup de bonté à cet acte de déférence.

La neuvième année Tching-kouan (635), le roi de Iu-thian envoya son fils pour le faire entrer dans les gardes-du-corps. Ce fait n'est pas rapporté dans la Vie de Thaï-tsoung.

La dixième année Tching-kouan (636),

---

(1) C'est-à-dire : comment l'empereur a-t-il pu, dans une seule expédition, assujettir des pays si vastes? Cette métaphore a rapport à la conquête de la Tartarie, et à la réunion des pays occidentaux à l'empire, après la défaite des Turks, vers le milieu du septième siècle.

à la deuxième lune, il vint du pays de Iu-thian des ambassadeurs qui payèrent le tribut.

Nouvelles ambassades qui apportèrent des raretés du pays, la seizième année Tching-kouan (642), au printemps, à la première lune, et la dix-huitième année (644), le premier jour de la première lune. Il n'en est pas fait mention dans l'Histoire des Thang, mais ces trois ambassades sont indiquées dans le Thse fou youan koueï.

La ... année Young-hoeï, du règne de Kao-tsoung (650—655), le roi de Iu-thian paya le tribut. On accorda à ce prince et à son fils le titre de général d'armée. Ce fait n'est pas rapporté dans la Vie de Kao-tsoung. Mais, dans la Notice sur Iu-thian, on apprend qu'A-sse-na-che-ni subjugua le pays des Koueï-tseu (Bisch-balikh). Le roi de Iu-thian, Fou-che-sin, effrayé de ses progrès, envoya son fils offrir en tribut trois cents chameaux. Le gouverneur-général de la Tartarie, Si-wan-peï, dit à Che-ni que l'expédition qu'il venait de faire contre les Koueï-tseu avait rempli de terreur tous les états de l'occident, et le pria de lui prêter quelque cavalerie légère pour escorter jusqu'en Chine le tribut du roi de

Iu-thian. Che-ni y consentit; et les envoyés du gouverneur étant venus à Iu-thian, engagèrent le roi Fou-che-sin à venir avec eux voir l'empereur. Fou-che-sin les suivit et vint à la cour, où Kao-tsoung lui accorda le titre de généralissime *de la droite*. Son fils I-hou-tian fut fait général de cavalerie de la droite. On leur donna des robes et des ceintures, avec six mille pièces de soie. On retint le prince à la cour pendant plusieurs mois; et quand on le congédia, on l'engagea à laisser à la cour son fils et ses frères cadets.

La deuxième année Lin-te (665), au printemps, les Koung-youeï de Kaschgar et les Tibetains attaquèrent le commandant de Iu-thian et de Si-tcheou, Thsouï-tchi-pian. Le général de la gauche, Thsao-ki-chou vint à son secours, et le délivra. C'est ce qu'on lit dans la Vie de Kao-tsoung.

La première année Chang-youan (674), le roi de Iu-thian étant mort, son fils et ses frères vinrent à la cour avec soixante-dix personnes. Ce fait n'est pas rapporté dans la Vie de Kao-tsoung. Mais dans la Notice sur Iu-thian, on lit que cette ambassade vint à la cour après la mort de

Chin. Comme le jeune prince avait rendu des services dans les expéditions contre les Tibetains, on fit de ses états un gouvernement avec le nom de Pi-cha, et divisé en dix départemens, et on donna à Fou-che-hioung le titre de gouverneur. A sa mort, l'impératrice Wou-heou éleva à sa place son fils Khing.

La cinquième année Khaï-youan du règne de Youan-tsoung (717), le pays de Iu-thian envoya une ambassade et un tribut. On ne trouve pas l'indication de ce fait dans la Vie de Youan-tsoung, mais dans la Notice sur Iu-thian. Dans le cours des années Khaï-youan (713—741), ce pays envoya en tribut des chevaux, des chameaux, et des renards de l'espèce qu'on nomme *na*. Khing étant mort, on lui donna pour successeur 'Weï-si-fou-sse-tchen. A sa mort Fou-che-tha lui succéda. Ses femmes Tchi et Chi furent inscrites sous le titre de reines. Après sa mort, 'Weï-si-koueï monta sur le trône, et sa femme Ma fut déclarée reine. A la mort de Koueï, Ching, son fils, lui succéda.

Selon le Thse fou chin koueï, la cinquième année Khaï-youan, à la sixième lune, il vint des ambassadeurs du royaume de

Iu-thian, lesquels offrirent quatre chevaux propres au jeu de paume (1), un chameau sauvage, au pied léger comme le vent, et un *na* ou renard.

La sixième année Thian-phao (747), à la première lune, et la septième année (748), à la troisième lune, Ho-tching, ambassadeur de Iu-thian, vint offrir des présens. Ce n'est pas dans le Thang-chou, mais dans le Thse fou youan koueï, que les ambassades précédentes sont rapportées.

La première année Tchi-te, du règne de Sou-tsoung (756), le pays de Iu-thian prêta secours (à l'empereur) dans sa détresse. On n'a point inséré ce fait dans la Vie de Sou-tsoung ; mais, dans la Notice sur Iu-thian, on apprend qu'au commencement des années Tchi-te, l'armée de Iu-thian vint au secours de l'empereur (2). On la retint à la cour.

La troisième année Khian-youan (760),

---

(1) Probablement à ce jeu de tchokan, ou de la paume à cheval, sur lequel M. Et. Quatremère a fait un mémoire historique, lu à l'académie des Belles-Lettres.

(2) On peut voir à quelle occasion dans *l'Histoire de la grande dynastie Tang*, Mémoires concernant les Chinois, t. XVI, p. 68.

le frère cadet de Ching, roi de Iu-thian, nommé I-hou-yao, fut fait lieutenant du gouverneur-général des quatre garnisons, et administrateur du pays de Iu-thian. On lit ce fait, non dans la Vie de Sou-tsoung, mais dans la Notice sur Iu-thian. Le frère cadet du roi, qui était inspecteur de la gauche dans la maison de l'empereur, étant mort, I-hou-yao fut fait maître-d'hôtel, magistrat étranger au service de l'empire, lieutenant du gouverneur-général des quatre garnisons, et administrateur du pays de Iu-thian. A l'orient de ce pays, à 300 li, est la rivière de Kian-te-li. A 700 li, est le royaume de Tsing-tsioueï. A l'est de la rivière, est le pays de Kan-mi dont la capitale est la ville de Tha-te-li, aussi nommée Kiu-mi, ou l'ancienne ville de Ning-mi. Ce sont autant de petits états (1).

La première année Kian-tchoung (780) du règne de Te-tsoung, on envoya un des intendans du palais, nommé Tchou-jou-iu, dans le pays de Iu-thian pour y chercher de la pierre de iu. Ce fait n'est pas rapporté

---

(1) Voyez la Note sur le pays de Kan-mi, plus haut, à l'année 632, ci-dessus, pag. 33.

dans la Vie de Te-tsoung, mais dans la Notice sur Iu-thian. Te-tsoung étant monté sur le trône, envoya dans l'occident l'intendant du palais Tchou-jou-iu, pour aller chercher du *iu* dans le pays de Iu-thian. Il parvint à s'en procurer une tablette, cinq agraffes, un ornement de char, trois cents plaques de ceintures, quarante aiguilles de tête, trente boîtes, dix bracelets, trois pilons, et cent livres en morceaux bruts. Il chargea ces précieuses marchandises sur des chameaux, et s'en revint. Mais, trompé par de mauvais renseignemens, il prit une fausse route, et fut détroussé par les Hoeï-he. Long-temps après ces objets revinrent peu à peu par le commerce. L'intendant mourut à 'En-tcheou.

SOUS LES SECONDS TSIN.

La troisième année Thian-fou du règne de Kao-tsou (938), il vint un ambassadeur du pays de Iu-thian pour payer le tribut. A la neuvième lune, le jour ki-weï, Ma-ki-young, ambassadeur de Iu-thian, arriva à la cour. A la dixième lune, le jour

keng-tseu, on accorda à Li-ching-thian le titre de roi du très-précieux royaume de Iu-thian.

Selon la Notice sur Iu-thian, il faut voir dans l'Histoire des Thang la suite des princes de Iu-thian, et les détails sur cette ville, sous les cinq dynasties. Les troubles qui agitèrent la Chine empèchèrent de songer aux Barbares des quatre parties du monde. Ceux mêmes qui n'avaient jamais cessé d'être en rapport avec la Chine furent à peine connus de nom, et l'on n'eut aucun renseignement sur l'époque du commencement et de la fin du règne de leurs princes. Or, Iu-thian est un des pays les plus éloignés du monde, car il est éloigné de la capitale de dix mille li. Au sud-ouest, il est voisin des montagnes Bleues, et du pays des Pho-lo-men (Brahmanes), dont il n'est distant que de trois mille li. Au midi, il est voisin des Tibetains; au nord-ouest, il est à 2,000 li de Kaschgar.

La troisième année Thian-fou, Li-ching-thian, roi de Iu-thian, envoya Ma-ki-young offrir en tribut du sel rouge, de l'or natif, des queues du bœuf nommé Li, de la pierre de iu, du drap; et le prince des Tsin lui envoya à son tour Tchhang-khouang-ye,

l'inspecteur-général des armées Kao-khiu-hoeï et quelques autres, pour notifier à ce prince le titre de roi du très-précieux royaume de Iu-thian, qu'il lui avait accordé. Tchhang-khouang-ye et ses compagnons partirent de Ling-tcheou cette année à la douzième lune, en hiver. Ils furent deux ans en route; ils restèrent à Iu-thian jusqu'à la septième année qu'ils revinrent, aussi en hiver. Kao-khiu-hoeï mit par écrit la description des pays, des fleuves et des montagnes qu'il avait vus; mais il ne put se procurer la généalogie du roi Li-ching-thian. La relation de Kao-khiu-hoeï contient ce qui suit : « Partis de Ling-tcheou, nous passâmes le fleuve Jaune, et nous fîmes trente li. Nous commençâmes à traverser les sables, et à entrer sur les terres des Thang-hiang (1); on nomme ce pays Si-yao-cha (les sables de *la taille mince* (2)), Chin-chou-cha (sables de l'arbre divin), et San-koung-cha (sables

---

(1) Le Tangut.

(2) Il y a une espèce de guêpe qu'on nomme si-yao-foung, *mouche au corcelet grêle.* Le nom de ce désert vient peut-être de cette mouche.

des trois princes). C'est là que réside le commandant du district des Youeï-tchi. De ces sables, nous fîmes 400 li, pour arriver aux sables de la chaussée noire. Ces sables sont extrêmement larges. De là, on monte au pic de sable, qui est le lieu du campement du chef des Thang-hiang. Ce chef se nomme empereur de Nieï-yaï. Nous passâmes la rivière de Pe-thing, et nous arrivâmes à Liang-tcheou. De Liang-tcheou, en faisant 500 li vers l'ouest, on vient à Kan-tcheou. Kan-tcheou est le campement des Hoeï-hou. Les montagnes qui sont au midi, à environ cent li, sont le pays où demeuraient, du temps de la dynastie des Han, les anciens peuples nommés petits Youeï-chi. Il y a une race différente de ces peuples, qu'on nomme Cha-tho du mont du bois de cerf; on la dit issue de la famille de Tchu-ye. De Kan-tcheou, en allant à l'ouest, on commence à entrer dans le champ de pierres. Là il n'y a plus d'eau, et on est obligé d'en porter en voyage. Les habitans de Kan-tcheou montrèrent aux envoyés de Tsin à faire des chaussures de bois pour les chevaux, afin de les empêcher de glisser. Ces chaussures ont quatre trous, et on en fait quatre autres

au sabot du cheval, pour les y attacher. Quant au chameau, on lui enveloppe les pieds dans la peau de bœuf, pour qu'il puisse marcher. Au nord-ouest, à 500 li, on arrive à Sou-tcheou. On passe la rivière d'Or, et en faisant 100 li à l'ouest, on sort par le défilé nommé la Porte du Ciel. On fait encore 100 li à l'ouest, et l'on sort du passage nommé la Porte de la pierre de iu. On cotoie les limites du pays des Tibetains. Chez ces peuples, les hommes portent des bonnets comme les Chinois; les femmes séparent leurs cheveux, et y entremêlent des perles. Au sujet de ces perles, on remarque que chacune des plus belles s'échange pour un bon cheval. A l'ouest, on vient à Koua-tcheou et à Cha-tcheou. Dans ces deux villes, il y a beaucoup de Chinois. Quand ils eurent appris l'arrivée des ambassadeurs de Tsin, leur gouverneur Youan-chin et d'autres officiers vinrent à notre rencontre, et s'informèrent de nous, de ce que faisait le Fils du ciel. Au midi de Koua-tcheou, à 10 li, sont les *sables qui chantent*. On assure qu'été comme hiver, on y entend des voix qui imitent le bruit du tonnerre, et on ajoute que c'est là que sont les *sables coulans* du Iu-koung, ou de la géographie

du Chou-king. Au sud-est, à 10 li, est la montagne San-'weï, où l'on dit que se retirèrent les trois Miao (1). A l'ouest, on traverse la rivière de Tou-hiang, et c'est là que sont les sables de Yang-kouan. A l'ouest de Cha-tcheou, sont les Tchoung-yun; leur campement est dans le désert de Hou-liu. On prétend que les Tchoung-yun sont une tribu issue des petits Youeï-tchi. Ces hommes sont courageux et aiment la guerre. Les habitans de Koua-tcheou et de Cha-tcheou les redoutent beaucoup. Ming-ti, empereur de la dynastie des Han, battit autrefois les Hioung-nou dans le pays de 'Ou-liu : c'est ce qu'on nomme à présent désert de Hou-liu. On y manque d'eau, et le pays est toujours froid. Comme il y a beaucoup de neige, quand le temps s'adoucit, la neige se fond, et l'on se procure de l'eau de cette manière. Tchhang-khouang-ye et les autres, allant à l'occident, entrèrent sur les terres des Tchoung-yun, et arrivèrent à la ville de Ta-thun. Les Tchoung-yun envoyèrent quatre conseillers et trente-sept commandans, pour at-

(1) Voyez le Chouking du P. Gaubil, p. 4, 11, et ailleurs.

tendre les ambassadeurs à leur passage : Tchhang-khouang-ye et les autres leur notifièrent les édits de l'empereur, et tous les reçurent en se prosternant du côté de l'orient. A l'ouest des limites des Tchoung-yun, on entre dans le désert de Kian (1). Comme on n'y trouve pas d'eau, on est obligé de creuser la terre, et de prendre du sable humide, qu'on se met sur la poitrine, pour calmer la soif. Plus loin, à l'ouest, on passe la rivière Hian. On fut obligé de couper des jets d'osier et de les étendre sur la glace, sans quoi on n'eût pu marcher sans tomber. Plus à l'ouest encore, on arrive à Kan-tcheou. Ce Tcheou a été fondé par les habitans de Iu-thian; il est au sud-ouest de Cha-tcheou, et on assure qu'il est éloigné de la capitale de 9,500 li. On marche encore deux jours pour arriver à 'An-kiou-tcheou, et enfin à Iu-thian. Li-

---

(1) Il y a ici un caractère dont la prononciation n'est pas connue, suivant le Khang-hi Tseu-tian (Cl. CLXIV., tr. 10, addit.), mais qui passe pour être une corruption de Kian (Cl. CXCVII, tr. 10), *eau saumâtre*. La suite du passage rend cette conjecture extrêmement probable.

ching-tian porte des vêtemens et un bonnet semblable à ceux de la Chine. Les bâtimens de son palais sont tous tournés du côté de l'orient. On nomme ce palais Kin-thse-tian. Il y a aussi un pavillon qu'on nomme le pavillon des Sept-Phénix ».

« Dans ce pays on fait du vin avec du raisin. Il y a en outre un vin violet, et un autre de couleur bleue. Je ne sais avec quoi ils sont fabriqués; mais le goût en est très-agréable. Les habitans mangent du riz accommodé avec du miel, et du mil cuit dans de la crême. Leurs habits sont faits de toile et de soie. Ils ont des jardins où ils cultivent des arbres à fleurs. Ils rendent un culte aux esprits, mais surtout à Bouddha. Li-ching-thian a toujours dans son palais une cinquantaine de religieux habillés de violet, qui l'entourent. Le nom de son règne est (en 940) la vingt-neuvième année Thoung-king. La partie de son royaume située vers le sud-est se nomme Yen-tcheou, Lou-tcheou et Meï-tcheou. Au midi, à 1300 li, est le district de la pierre de iu. On prétend que c'est là le terme de l'expédition de Tchhang-khian, sous la dynastie des Han. La source du fleuve Jaune est dans le pays de Iu-thian,

et c'est dans les montagnes de ce pays qu'il y a le plus de iu. Il y a une rivière qui en sort et qui, parvenue à Iu-thian, se partage en trois branches : la plus orientale se nomme rivière du iu blanc ; celle qui est à l'ouest est appelée rivière du iu vert, et la plus occidentale des trois a le nom de rivière du iu noir. Dans toutes les trois il y a du iu, mais de couleur différente. Chaque année à l'automne, quand la rivière est à sec, le roi va y chercher du iu, après quoi les gens du pays ont aussi la faculté d'en aller recueillir.»

» De Ling-tcheou, où nous avons passé le fleuve Jaune, jusqu'à Iu-thian, nous avons vu d'espace en espace des tribus et des campemens tibetains, et les habitans de Iu-thian sont perpétuellement en guerre avec les Tibetains. Tchhang-khouang-ye et ses compagnons, à leur arrivée à Iu-thian, reçurent de grands reproches de Li-ching-thian qui exigea qu'on conclût avec lui un traité. Quand il fut conclu, les envoyés s'en revinrent. »

La septième année Thian-fou (942), à la douzième lune, le jour phing-tseu, un envoyé du pays de Iu-thian, le commandant Lieou-tsaï-ching, vint à la cour. Il n'en

est rien dit dans la Vie de Kao-tsou; mais ce fait est rapporté dans la Vie de Tchhou-ti. Cet officier rapporta mille livres pesant de pierre de iu, un sceau de la même substance, et des amulettes appelées kiang-ma-tchhu (1).

SOUS LES DERNIERS HAN.

La douzième année Thian-fou (947), à la sixième lune, le jour 'ou-chin, il vint un ambassadeur du pays de Iu-thian. Ce fait est rapporté dans la Vie de Kao-tsou, de la dynastie des Han.

La première année Kian-yeou (948) du règne de Yen-ti, un envoyé de Iu-thian apporta un tribut. Il n'en est rien dit dans la Vie de Yen-ti. Cet ambassadeur est nommé Wang-tchi-to dans la Notice sur Iu-thian.

SOUS LES SOUNG.

La deuxième année Kian-kiang du règne

---

(1) Pilons qui subjuguent le dieu de la mort. *Mâradjitra*, ou le vainqueur du dieu de la mort, est un des noms de Bouddha. Ces *pilons* pourraient bien être des amulettes analogues aux cylindres Persans et Babyloniens.

de Thaï-tsou (961), en hiver, à la douzième lune, un envoyé de Iu-thian apporta un tribut. On ne trouve pas ce fait dans la Vie de Thaï-tsou. Selon la Notice sur Iu-thian, ce pays a payé le tribut depuis le temps des Han jusqu'aux Thang. Les troubles de 'An-sse interrompirent ces relations, qui ne recommencèrent que dans les années Thian-fou, sous la dynastie des Tsin. Le roi Li-ching-thian se disait de la race royale des Thang; il envoya un tribut à Kao-tsou qui chargea Tchhang-khouang-ye et quelques autres officiers, d'aller lui porter la patente d'investiture, avec le titre de roi du très-précieux royaume de Iu-thian. La deuxième année Kian-kiang, à la douzième lune, Li-ching-thian envoya en tribut une tablette de iu, une armoire faite de la même substance, et une pendeloque également en *iu*. Ma-ni (1), *maître du royaume* (2), offrit en son nom deux vases de cristal, et une pièce de soie des

---

(1) C'est la transcription chinoise du nom de Manès.

(2) C'est le conseiller spirituel du roi : ce titre répond à celui de *gourou* en samskrit. Le premier des grands lamas était *maître du royaume* sous Khoubilaï.

pays étrangers. Les ambassadeurs dirent que leur pays était à 9,900 li de la capitale de l'empire ; qu'il était borné au midi par les montagnes Bleues, et limitrophe du pays des Brahmanes, à 3,000 li. A l'orient, il était voisin des Tibetains. Au nord-ouest, on comptait 2,000 li jusqu'à Kaschgar. A l'est de la ville était le fleuve du *iu* blanc, à l'ouest celui du *iu* vert, plus à l'ouest encore, celui du *iu* noir. La source de ces fleuves était dans la chaîne des monts Kouen (Himalaya), à 1,300 li à l'ouest de la ville royale. Chaque année, à l'automne, les gens du pays recueillent du *iu* dans ces rivières, et c'est ce qu'ils appellent la pêche ou la récolte du *iu*. La terre produit du raisin, et on en fait fermenter une grande quantité pour faire du vin, qui est excellent. Les habitans honorent les esprits.

La troisième année Khian-te (965), il vint à la cour des ambassadeurs du roi de Iu-thian. C'est ce qu'on apprend dans l'Histoire de la dynastie des Soung, Vie de Thaï-tsou. Les ambassadeurs offrirent en tribut mille chevaux, cinq cents chameaux, cinq cents cailloux de iu, et cinq cents livres d'ambre jaune. Selon la Notice sur

Iu-thian, Chen-ming (bonne renommée), et Chen-fa (bonne loi), religieux de Iu-thian, vinrent à la cour, à la cinquième lune de la troisième année Khian-te. On leur fit présent de robes violettes. Le général, commandant de ce pays, avait profité du voyage de Chen-ming et de ses compagnons, pour écrire à Li-thsoung-kiu, général des troupes chinoises, et les avait priés de porter sa lettre en Chine.

L'empereur Thaï-tsou chargea Li-thsoung-kiu de répondre à cette lettre, et de récompenser les porteurs en leur donnant des vases et d'autres objets propres à leurs cérémonies. Ce même hiver, le samanéen Tao-youan (accomplissement de la doctrine), revenant des contrées occidentales, passa par Iu-thian, et il accompagna les envoyés qui apportaient le tribut.

La quatrième année Khian-te (966), à la deuxième lune, le roi de Iu-thian envoya son fils Te-tsoung offrir un tribut. On apprend ce fait dans la Vie de Thaï-tsou.

La deuxième année Khaï-phao (969), en hiver, à la onzième lune, des envoyés de Iu-thian apportèrent un tribut. C'est encore la Vie de Thaï-tsou qui nous

l'apprend. L'ambassadeur, qui se nommait Tchin-mo-chan, dit que dans son pays il y avait un morceau globuleux de iu, qui pesoit 237 livres ; que son maître désirait l'offrir à l'empereur, et demandait qu'on envoyât quelqu'un pour le prendre. Le religieux Chen-ming revint aussi avec un tribut en *assa fœtida*. On lui accorda en récompense le titre de grand-maître de la brillante conversion, et on le chargea de retourner pour chercher le *iu*. Le roi Nan-tsoung-tchhang offrit encore en tribut une épée dont la poignée était en iu. On le récompensa en lui donnant des présens considérables.

La quatrième année Khaï-phao (971), Ki-siang (heureux présage), religieux du pays de Iu-thian, apporta une lettre du roi de ce pays. On ne lit pas ce fait dans la Vie de Thaï-tsou ; mais dans la Notice sur Iu-thian, on voit que par cette lettre le roi annonçait à l'empereur le désir de lui offrir en tribut un éléphant qui savait danser, dont il s'était emparé dans une guerre contre le pays de Kaschgar. On lui accorda sa demande par un décret.

La deuxième année Taï-tchoung-siang-fou du règne de Tchin-tsoung (1009), ceux

de Iu-thian envoyèrent une ambassade et un tribut. On trouve l'indication de ce fait dans la Vie de Tchin-tsoung, et l'on apprend de plus, dans la Notice sur Iu-thian, que le roi ou he-han de ce pays chargea un hoeï-hou (Turk) nommé Lo-sse-wen et ses compagnons d'apporter ce tribut. Lo-sse-wen s'étant agenouillé, dit à l'empereur : « Votre sujet est venu de dix mille li pour vous faire hommage; la faveur qu'il obtient est comme le soleil du ciel; il souhaite dix mille années de vie à votre sainte personne, et désire que vous continuiez à protéger les peuples éloignés. » L'empereur lui demanda combien il avait été de temps en chemin. L'envoyé répondit : « Notre route a duré un an; mais je ne puis dire précisément combien nous avons fait de li par journée, jusqu'à chaque station du soir. Jadis la route était infestée par des brigands ; mais à présent de Koua-tcheou et de Cha-tcheou jusqu'à Iu-thian, la route est sûre, et on y voyage aussi tranquillement que l'eau qui coule. On souhaiterait seulement que Votre Majesté envoyât un officier pour protéger ces contrées éloignées. » L'empereur dit : « La longueur du chemin rendrait difficile l'envoi d'un

de mes officiers ; mais puisque votre pays est maintenant soumis, soyez vous-même mon envoyé, et exercez-en les fonctions comme si vous étiez un de mes officiers. »

La première année Thian-hi (1017), le district de Than-tcheou (1) fit offrir un sceau de iu de Iu-thian. Ce fait n'est pas rapporté dans la Vie de Tchin-tsoung; mais on lit dans la Notice sur Iu-thian, que dans les années Thaï-phing-hing-koue (976-983), il y eut un soldat de Than-tcheou, nommé Wang-koueï, qui vit tout-à-coup, en plein jour, un envoyé (du ciel) qui parut à la porte du camp et l'appela. Ils allèrent ensemble jusqu'au port sur le fleuve, où un cheval était préparé ; l'émissaire le fit monter par Wang-koueï. Celui-ci y était à peine qu'il se sentit enlever en l'air, et peu d'instans après, le cheval s'étant arrêté, il vit une maison superbe où l'envoyé le fit entrer. Le maître qu'il y trouva avait un extérieur majestueux et avait l'air d'un roi; il dit à Wang-koueï : « Quand tu auras atteint ta cinquante-huitième année, va

(1) Khaï-tcheou, du ressort de Taï-ming-fou du Pe-tchi-li.

dans le royaume de Iu-thian, sur la frontière du côté du nord : tu trouveras la montagne des Saints ; la chose précieuse que tu y recueilleras, tu reviendras l'offrir à l'empereur. Songe sérieusement à t'acquitter de ce devoir. » Aussitôt Wang-koueï remonta à cheval, retraversa les airs et vint descendre dans le camp. Il avait été absent plusieurs jours, et le cheval qu'il avait monté était un de ceux du camp. Soung-tchao, commandant du district, le mit en jugement, mais Thaï-tsoung lui fit grâce. Au commencement des années Thian-hi (1017), Wang-koueï se trouvant avoir cinquante-huit ans, songea à se conformer aux ordres qui lui avaient été donnés, et à se rendre dans l'occident jusqu'à Iu-thian. Il obtint la permission de faire le voyage, et vint à Thsin-tcheou. En cet endroit il fut si rebuté de la longueur du chemin, qu'il était sur le point de l'abandonner, quand il rencontra sur la place publique un Tao-sse qui le mena hors de la ville, le fit monter sur une hauteur, et lui demandant ce qu'il désirait, s'offrit à le satisfaire. Il ordonna à Wang-koueï de fermer les yeux ; et quand celui ci les rouvrit, il trouva les montagnes et les rivières

toutes changées. Ce lieu-ci, lui dit le Tao-sse, est la montagne des Saints, sur la frontière septentrionale du pays de Iu-thian. Il fit ensuite voir à Wang-koueï un lac, dans lequel il vit une jeune immortelle qui sortit et lui présenta un objet qu'elle lui donna, en lui disant : « Prenez ceci, et allez le porter à l'empereur ». On lui dit de fermer encore les yeux, et au même instant il se trouva transporté à Thsin-tcheou. Le Tao-sse avait déjà disparu. La chose précieuse qu'il avait reçue se trouva être un sceau en pierre de iu dont l'inscription portait : *Sceau du roi : Que son règne dure éternellement!* Telle fut l'offrande des habitans de Than-tcheou.

La troisième année Thian-ching, du règne de Jin-tsoung (1025), en hiver, à la douzième lune, il vint un tribut du pays de Iu-thian, suivant la Vie de Jin-tsoung. Selon la Notice sur Iu-thian, deux ambassadeurs, Lo-mian et Iu-to, avec Kin-san leur adjoint, 'An-to, ayant le titre d'inspecteur, et Tchao-to, vinrent à la cour, et apportèrent en tribut une selle et un mords ornés de iu, une ceinture de iu blanc, des étoffes étrangères, des chameaux à une seule bosse, de l'encens, du sel am-

moniac (1). On les logea, par ordre de l'empereur, dans un corps de bâtiment à l'ouest du pavillon principal du palais, et on leur donna des robes, des ceintures d'or, des vases d'argent pour cent onces, et deux cents habillemens. Lo-mian et Iu-to eurent chacun la ceinture d'or.

La huitième année Kia-yeou (1063), il vint un tribut de Iu-thian. On trouve ce fait indiqué dans la Vie de Jin-tsoung, et on lit de plus, dans la Notice sur Iu-thian, ce qui suit : L'ambassadeur, nommé Lo-sa-wen, offrit des présens, et à la onzième lune, son roi reçut le titre de The tsin koueï tchoung pao chun heou-lin He-han-wang (roi ayant seul le titre de soumis, sincère, conservateur, obéissant, Heou-

---

(1) *Nao-cha*. Ce mot a beaucoup d'analogie avec *nouschader*, nom persan du sel ammoniac. — Celui dont il s'agit est recueilli dans les cavités du volcan de Tourfan, et de l'Ak-tagh, ou montagne de Bisch-balikh. — Le muriate d'ammoniaque est employé par les médecins chinois; il sert aussi dans la teinture, la peinture, dans la fusion du laiton, etc. Les Mandchous le nomment *touyekou yonggan*.

J'ai donné ailleurs une notice sur les volcans de Tourfan et de Bisch-balikh.

lin et He-han). Lo-sa-wen dit que son roi demandait ce titre. A Iu-thian, l'oiseau aux ailes d'or se nomme Heou-lin, et He-han est une corruption de Khakan. On remercia l'envoyé de ses présens, mais on ne voulut pas les recevoir; et comme il priait l'empereur d'accepter au moins les dromadaires, Sa Majesté ordonna qu'on lui donnât de plus cinq mille enfilades de deniers, à ajouter aux autres présens qu'il avait déjà reçus. Depuis, les gens de ce pays ont plusieurs fois apporté des présens. Selon ce qu'on lit dans la Vie de Chin-tsoung, il en est venu la septième année Hi-ning (1074), au printemps, à la deuxième lune, la première année Youan - foung (1078), en hiver, à la dixième lune, et la troisième (1080) année, au printemps, à la première lune. Ce fut un grand du pays, nommé A-ling-tian-sang-wen et quelques autres, qui apportèrent le tribut cette dernière année. L'année suivante (1081), au printemps, à la deuxième lune, la Vie de Chin-tsoung indique un nouveau tribut, et la Notice sur Iu - thian remarque que depuis les années Hi-ning (1068 — 1077), il ne s'est pas écoulé plus d'un an ou deux, sans que le tribut ait été payé, et qu'il l'a

quelquefois été deux fois dans une année. Ce tribut consistait en perles, en pierre de iu, corail, édredon, ivoire, encens, bois odorant, succin, toiles brochées à fleurs, sel ammoniac, du *Sel de dragon*, des étoffes d'occident, des harnois et des mords enrichis de iu, du camphre, du castoreum, de la pierre de Vénus, du vif-argent, des clous de gérofle. Il y en eut qui vinrent sans lettres de créance, et on ne laissait pas de leur donner pour ce qu'on prenait d'eux, des habits de soie moirée, des ceintures d'or, des vases, et d'autres présens. Leur prince recevait en présent des habits de cérémonie. Comme le pays produit de l'encens, les caravanes en apportaient pour leur compte, qu'elles vendaient au marché, avec un grand profit, et elles remportaient ce qu'elles n'avaient pas vendu dans la capitale, pour s'en défaire dans les autres villes où elles en trouvaient un bon prix. De sorte que le nombre de gens qui venaient ainsi augmentait beaucoup. Mais au commencement des années Youan-foung (1078), un décret permit l'entrée de l'empire aux seules ambassades munies de lettres de créances, qui amenaient des chevaux ou des ânes, et défendit l'importation de l'encens, comme

denrée inutile. La quatrième année (1081), le chef de tribu A-sin apporta une lettre dont la suscription était : « Lettre du Leou-lo du royaume de Iu-thian, heureux, fort, instruit dans les lettres et la doctrine, He-han et roi : au grand prince de l'Orient, où le soleil commence sa course, maître de l'univers, des champs et de la terre, au roi de la Chine, le grand-officier A-kieou. » L'objet de cette lettre était, en marquant un respect que l'éloignement de la route n'affaiblissait pas, de s'informer du sort des trois ambassades qui avaient précédemment payé le tribut, et qui n'étaient pas encore de retour. Cette lettre double, et contenant plusieurs centaines de mots, était enveloppée dans une pièce d'étoffe précieuse. L'envoyé étant arrivé à Hi-tcheou, on traduisit les pièces qu'il avait apportées pour les soumettre à l'empereur, et on lui répondit que les trois ambassades étaient venues en effet, qu'elles avaient été reçues à la cour, et qu'on les y avait comblées de biens, en leur donnant leur congé. L'empereur donna à ce sujet une déclaration positive. Chin-tsoung demanda à l'ambassadeur combien de temps il fallait pour retourner dans son pays, quels

royaumes on avait à traverser, et s'il y avait quelque chose à craindre sur la route. L'envoyé répondit qu'il y avait quatre ans qu'il avait quitté son pays, et qu'il n'était encore qu'à la moitié de son voyage; qu'ils avaient à traverser le grand désert des Hoeï-he à tête jaune (1), mais qu'ils ne craignaient que les brigandages des Khitan. C'est pourquoi tous les envoyés qui vont dans les différens pays situés sur les frontières de la Chine, à une distance plus ou moins grande, se munissaient de lettres pour Li-hian (2).

La huitième année Youan-foung (1085), en hiver, à la douzième lune, ceux de Iu-thian offrirent un lion; mais on ne voulut pas l'accepter. On trouve ce fait dans la Vie de Chin-tsoung; et dans la Notice sur

---

(1) Cette dénomination a-t-elle rapport à la couleur du bonnet de ces peuples, comme celles de Kara-kalpaks, de Kisil-basch, etc.; ou désigne-t-elle une tribu de Turks à chevelure blonde? Cette question doit être discutée dans un autre ouvrage.

(2) Ce nom est celui de la famille qui régnait dans le Tangut, et dont le dernier prince fut défait par Tchinggis-khakan.

Iu-thian, on lit que l'ambassadeur arriva à la neuvième lune, pour payer le tribut. L'envoyé était un religieux que Chin-tsoung avait nourri. L'empereur lui donna en présent cent mille deniers, et lui rendit le lion qu'il avait apporté.

La première année Youan-yeou du règne de Tche-tsoung (1086), suivant la Vie de ce prince, au printemps, à la deuxième lune, on donna au roi de Iu-thian des habits, une ceinture, des vases. A la onzième lune il vint des ambassadeurs qui payèrent le tribut. L'année suivante (1087), selon le même ouvrage, au printemps, à la deuxième lune, on ajouta à ce présent une ceinture d'or, une robe d'étoffe brodée, et des vases. A la cinquième lune, de nouveaux envoyés apportèrent un tribut. La troisième année (1088), la même Vie indique encore un tribut de Iu-thian, et sous la quatrième année (1089), elle nous apprend qu'en été, à la cinquième lune, il en vint un nouveau de la même ville. Le même été, à la sixième lune, Pan-thseu-ling, I-sse-lin, Li-mi et d'autres envoyés du royaume de Mo-li, apportèrent une lettre du roi de Iu-thian avec celle du roi leur maître. La même

Vie de Tche-tsoung nous fait connaître deux autres ambassades de Iu-thian, l'une la cinquième année Youan-yeou (1090), et l'autre la septième année (1092), en hiver, à la onzième lune.

La huitième année Youan-yeou (1093), le roi de Iu-thian demanda à l'empereur la permission d'attaquer le royaume de Tangut. Cette permission lui fut refusée. La Vie de Tche-tsoung ne parle pas de ce fait; mais on lit dans la Notice sur Iu-thian que, dans les années Youan-yeou (1086—1093), un envoyé étant venu dans des circonstances défavorables, il fut retenu un an à Ho-kian; ayant ensuite obtenu une audience la huitième année, il demanda, au nom de son maître, la permission d'attaquer le Tangut; mais on ne la lui accorda pas.

La troisième année Chao-ching (1096), suivant la Vie de Tche-tsoung, il vint un tribut de Iu-thian.

La quatrième année (1097), le roi de Iu-thian annonça qu'il avait envoyé des troupes pour attaquer Kan-tcheou, Cha-tcheou et Sou-tcheou. La réponse qu'on lui fit fut très-conforme à ses vues, parce qu'on eut égard au rapport de Yeou-sse-

hioung, commandant de Thsin-tcheou, sur l'interruption du tribut de Iu-thian.

Selon la Vie de Tche-tsoung, la quatrième année Chao-ching, à la deuxième lune, le jour Koueï-haï, le pays de Iu-thian s'acquitta du tribut. Le roi He-han avait attaqué les trois villes du Tangut, et il envoya son fils prendre les ordres de l'empereur.

Suivant la Notice sur Iu-thian, dans les années Chao-ching (1094—1097), A-hou-tou-toung-'o-mi-kieï-tou, roi de ce pays, fit dire à l'empereur que les crimes de la maison de Mian-yo ne pouvant être punis autrement, il avait envoyé des troupes contre les trois villes de Kan, de Cha et de Sou. Il y eut un décret conforme à ce qu'il désirait. Le commandant de Thsin-tcheou, nommé Yeou-sse-hioung, avait représenté que les habitans de Iu-thian, les Arabes, les Romains et autres peuples, envoyaient régulièrement le tribut; mais que tant qu'on ne prendrait pas des précautions pour lever les obstacles qui s'opposaient à leur arrivée, ils courraient risque de se voir retenus deux ans entiers sur les frontières; qu'une pareille mesure resterait gravée dans la mémoire des barbares, et que jusque

là, on ne verrait pas venir les peuples étrangers. On entra dans ses vues, et depuis ce temps, jusqu'aux années années Siouan-ho et Tchao-hiang (1119), il n'y eut pas d'interruption dans les communications. Voilà ce qu'on lit dans la Vie de Hoeï-tsoung.

Suivant la même Vie, il y eut deux ambassades, l'une, la deuxième année Taï-kouan (1108), et l'autre, la septième année Tching-ho (1117), au printemps, à la première lune.

La.... année Tching-ho (1111—1117), on chargea un envoyé d'aller à Iu-thian chercher du iu. Ce fait n'est pas indiqué dans la vie de Hoeï-tsoung; mais dans les mélanges historiques intitulés Thsing-po-tsa-tchi, on lit que l'empereur ayant fait demander un grand morceau de iu à Iu-thian, on reçut une lettre qui, quand elle fut traduite, se trouva être la réponse que voici: « Au très-vénérable et très-illustre souverain des lieux orientaux où le soleil se lève, le maître des cinq cents états réunis de l'occident, le roi He-han: Le très-vénérable et très-illustre souverain des lieux orientaux où le soleil se lève, a daigné jeter les yeux sur les quatre parties de l'univers.

Moi A-kieou, prince des quatre univers réunis, à qui vous avez témoigné le désir d'avoir du iu, je me suis appliqué à vous satisfaire. Mais il est difficile de trouver des morceaux qui aient la dimension que vous souhaitez. Cependant, j'ai chargé deux grands de mon palais de se rendre sur le fleuve pour en chercher, et s'ils en trouvent qui ait la grandeur convenable, j'aurai immédiatement l'honneur de vous l'offrir.»

La vie de Hoeï-tsoung fait mention d'un nouveau tribut, la sixième année Siouan-ho (1124).

SOUS LES MING.

La quatrième année Young-lo (1406) du règne de Tchhing-tsou, il vint de Iu-thian des ambassadeurs qui apportèrent des productions de leur pays.

La notice sur Iu-thian, dans l'histoire des étrangers sous les Ming, dit que c'est un ancien royaume qui, depuis les Han jusqu'aux Soung, n'a pas cessé d'être en rapport avec la Chine. La quatrième année Young-lo, un ambassadeur vint de ce pays et apporta un tribut. On chargea divers

officiers d'aller le reconduire et de porter à son maître une lettre scellée du sceau impérial, avec des étoffes à raies d'or. Ce prince, qui se nommait Ta-lou-wou-i-pou-la-kin (1), envoya en tribut du iu brut : un grand-officier nommé Chang-heng fut chargé d'aller avec quelques autres lui porter une lettre et des présens.

La sixième année Young-lo (1408), on reçut un tribut de Iu-thian ; au sujet de ce tribut le code des institutions de la dynastie des Ming remarque que ce pays de Iu-thian est un grand état au nord des montagnes Bleues. Ce fut en cette circonstance que le prince de Iu-thian Ta-lou-wou-i-pou-la-kin envoya en tribut du iu brut.

Selon la géographie des Ming, l'ancien pays de Iu-thian est au nord des montagnes Bleues, à 200 li. Depuis le temps des Han jusqu'à l'époque des Thang, il a payé le tribut à l'empire. Sous l'une des cinq dynasties qui ont régné après les

(1) Dans ce mot il y a une faute : au lieu du caractère *i*, il faut *tchhi* qui a un trait de plus. *Ta-lou-wa-tchhi* est un titre connu dans l'histoire des Mongols, comme on peut le voir dans le *Sou Houng kian lou*.

Thang, celle des Tsin, dans les années Thian-fou, le roi qui se nommait Li-ching-thian, se disait issu de la famille des Thang. Il envoya des ambassadeurs et fut inscrit dans les registres impériaux sous le titre de roi du très-précieux royaume de Iu-thian. Sous les Soung, au commencement des années Kian-loung, Li-ching-thian envoya encore une ambassade, et dans les années Khian-te, il envoya son propre fils Te-tsoung offrir un tribut. Au commencement des années Taï-tchoung-siang-fou, le roi ou He-han de ce pays envoya un Hoeï-hou nommé Lo-sse-wen avec quelques autres pour payer le tribut. Dans les années Kia-yeou, Lo-sa-wen apporta des présens et demanda pour son roi le titre de roi He-han et Heou-lin, seul honoré du titre de soumis, fidèle, protecteur, obéissant. Dans la langue des barbares, Heou-lin désigne l'oiseau aux ailes d'or, et He-han est la corruption de Kho-han. Dans les années Youan-foung, le chef de tribu Asin apporta une lettre où le roi prenait le titre de roi, He-han du royaume de Iu-thian, Leou-lo, heureux, puissant, instruit dans les lettres et la doctrine. Depuis les années Youan-yeou, les gens de ce pays ne man-

quèrent pas de venir chaque année, conformément aux décrets, s'acquitter du tribut, jusqu'aux années Siouan-ho et Tchao-hiang. Sous la présente dynastie, la sixième année Young-lo, le chef Ta-lou-wou-i-pou-la-kin envoya en ambassade Man-la-ha-sa-mou-ting et quelques autres qui apportèrent du iu brut.

Remarquez que, suivant la géographie des Ming, le pays de Iu-thian est limitrophe, à l'orient, de la forteresse de Khiou-sian; au nord, de I-li-pa-li; et du côté du nord-est, de Sou-tcheou qui en est éloigné de 6,300 li.

La dix-huitième année Young-lo (1420), le pays de Iu-thian envoya un tribut. Il fut apporté, suivant la notice sur Iu-thian, conjointement avec celui de Ha-lieï et de Pa-ta-he-chang (Badakhschan); il consistait en chevaux. Les officiers chargés de le recevoir en donnèrent l'équivalent en étoffes et autres objets.

La vingtième année Young-lo (1422), on apporta en tribut, de Iu-thian, de très-beau iu; on récompensa les envoyés. C'est ce qu'on lit dans la notice sur Iu-thian.

La vingt-deuxième Young-lo (1424), il vint des présens du pays de Iu-thian.

C'étaient des chevaux et d'autres productions du pays. L'empereur Jin-tsoung qui venait de monter sur le trône fit un excellent accueil aux ambassadeurs et les renvoya. Dans les années Young-lo, Tchhing-tsou avait souhaité que tous les royaumes même les plus éloignés fussent soumis; aussi les ambassadeurs des contrées occidentales ne manquaient pas de venir régulièrement tous les ans. Tous les barbares sont très-curieux des marchandises et des étoffes de la Chine: aussi les marchés étaient-ils perpétuellement remplis de marchands qui venaient faire des échanges sous le prétexte d'apporter des tributs (1). Les envoyés amenaient de grandes quantités de chevaux, de chameaux; ils apportaient de la pierre de iu; ils disaient qu'ils venaient en faire hom-

---

(1) On voit par là que les Chinois ne sont pas complétement dupes de ces prétendues ambassades, mais ils exigent qu'on garde le *decorum* et qu'on ait l'air de venir rendre hommage au souverain empereur. Ce passage mérite d'être comparé avec ce que dit le P. Goez des *feintes ambassades*, *fictæ legationes*, qui, de son temps, allaient de Khotan même et des contrées voisines à la Chine. Voyez Trigault, *de christianâ exped. apud Sinas*, l. V, c. 13, p. 562.

mage à l'empereur, et quand ils étaient une fois entrés dans l'empire, on les accueillait en leur prodiguant toutes sortes de provisions de bouche, des chars pour faire le chemin par terre, et des barques pour aller par eau. Il y avait des relais et des auberges pour les recevoir, et l'on pourvoyait à leurs moindres besoins. Le peuple et l'armée se fatiguaient à porter les tributs, et quand il s'agissait de s'en retourner dans leur pays, il y avait toujours des traîneurs qui restaient dans les villes de commerce avec les marchandises qu'ils n'avaient pas vendues. Il résultait de tout cela beaucoup de troubles et de désordres, et une multitude d'affaires de toute espèce, dans les pays situés jusqu'à la frontière, et dont l'étendue était de plusieurs milliers de li. Les officiers et les gens du peuple, les grands et les petits, étaient d'intelligence pour tolérer ces infractions à la loi. Le conseil ayant été consulté décida que, puisque ces prétendus envoyés ne s'occupaient pas de l'empereur, l'empereur ne leur devait aucune commisération, et les grands ayant fait un tableau de tous ces désordres, Jin-tsoung, en conséquence de leur rapport, chargea Liu-

tchin, officier du tribunal des rites, de faire les réprimandes nécessaires aux délinquans. Depuis lors on n'envoya plus d'officiers dans les contrées occidentales, et les ambassades devinrent aussi plus rares.

Le pays du Iu-thian était dans l'antiquité un état considérable. Sous les Souï et les Thang, il avait subjugué ceux de Joung-lou, de Han-mi, de Khasigar, de Pheï-chan. Ce royaume ainsi agrandi, était au midi appuyé sur les montagnes Bleues, situées à 200 li; au nord-est, il était à 6,300 li du passage de Kia-iu. Généralement parlant, on peut dire que Samarkand est le plus puissant des états situés au midi des montagnes Bleues, et que Iu-thian est le plus puissant de ceux qui sont au nord. Vers la fin de la dynastie de Youan, au milieu du quatorzième siècle, quand les princes de cette famille allaient en s'affaiblissant, les états limitrophes s'étaient ligués pour commettre des brigandages, et leurs incursions avaient forcé des milliers de personnes à se réfugier dans les montagnes. Mais l'ordre s'étant rétabli, on vit dans les années Young-lo (1403 — 1424), les états occidentaux témoigner une crainte respectueuse à l'empereur, et reprendre l'usage

des tributs. Ils n'osèrent plus se gouverner eux-mêmes, ni se faire la guerre entre eux. Iu-thian devint, par un effet de cette tranquillité, le lieu de passage de tous les marchands étrangers, et elle eut bientôt recouvré son ancienne richesse. On y trouve des mûriers, du chanvre, du riz, comme à la Chine. A l'orient de ce royaume, est la rivière du Iu blanc ; à l'ouest, est celle du Iu vert ; et plus à l'ouest, est celle du Iu noir. La source de ces trois rivières sort des monts Kouen-lun (Himâlaya). Quand les gens du pays voient la lumière de la lune se réfléchir également dans un endroit, ils y plongent, et ne manquent pas d'y trouver de beau iu. Les autres pays voisins en ont aussi qu'on recueille en cachette, et qu'on apporte en tribut. Le tribut de Iu-thian est venu jusqu'aux années Wan-li (1573—1619), et dans le cours de ces années mêmes.

Extrait de la Géographie des Ming, sur les montagnes et les rivières du pays de Iu-thian.

Le mont A-'eou-tha : l'histoire des Han plaçait à cette montagne la source du fleuve Jaune.

Les montagnes Bleues : au sud-ouest du royaume de Iu-thian.

La rivière du Iu blanc (1) : à l'est de la ville royale. Les habitans plongent dans les lieux où ils voient la lumière de la lune se réfléchir complettement, et ils y trouvent de beau iu.

La rivière du Iu vert : à l'ouest de la ville.

La rivière du iu noir : à l'ouest de la ville. Ces trois rivières sortent de la chaîne

---

(1) En turc oriental *yorong-kasch*; celle du Iu noir se nomme *Kara-kasch*, dans Schérif-ed-din, qui dit que ces deux rivières ont leur source dans les *Karangoui-tagh*, ou montagnes ténébreuses. Voyez l'Histoire de Timur, traduite par Petis de la Croix, t. III, p. 219; et plus bas, les *Recherches sur la substance minérale appelée par les Chinois* pierre de *iu*.

des monts Kouen, à 1,300 li à l'ouest de la ville royale. Chaque année, à l'automne, les gens du pays y recueillent du iu, et c'est ce qu'ils appellent la *récolte du iu*.

(Ici, il y a dans l'original une planche représentant un homme du pays de Iu-thian, chauve, barbu, les traits du visage semblables à ceux des Chinois, le corps velu, les pieds nus, ayant sur les épaules un manteau qui le couvre en entier, à la réserve de l'épaule du côté droit, et ayant au bras droit une sorte de bracelet.)

Anecdotes relatives à Iu-thian.

On raconte que lorsque Tchhang-hoa eut achevé le recueil intitulé Po we tchi qui est divisé en 400 livres, il l'offrit à l'empereur Wou-ti. L'empereur consulta les grands au sujet de ce recueil, où il lui paraissait qu'il y avait des choses inouies, des faits jusques alors inconnus, qui pouvaient par suite produire de la confusion, et donner, à ce qu'il craignait, naissance à des opinions erronées. Il lui semblait qu'on pouvait émonder ces superfluités, et réduire l'ouvrage à dix livres. Il y avait en ce

moment devant l'empereur une écritoire de fer bleu, qui avait été offerte en tribut par ceux de Iu-thian, et fondue dans ce pays.... (1).

Il est question dans un livre de Mélanges, d'un soulier de pierre qui est dans le temple de Cha-li (2), à Iu-thian.

Le soulier de Pi-tchi-fo est gardé dans le temple de Tsan-mo, à Iu-thian; il n'est pas de cuir, ni d'étoffe, et la longueur du temps ne l'a point altéré.

On lit dans un recueil qu'un empereur fit construire une salle nommée Yun-hoeï, dans son pavillon intérieur. Yun-hoeï est le nom d'une plante odorante qu'on trouve dans le pays de Iu-thian. L'odeur en est douce, et elle est blanche comme du iu. Quand on la met dans la terre, elle se conserve parfaitement bien. On la pila pour en mêler les fragmens à la peinture dont les murs de la salle nouvelle furent ornés, et

---

(1) L'auteur chinois s'arrête là, parce que le surplus n'a pas rapport à Iu-thian, qui est le sujet sur lequel il a voulu rassembler les moindres notions, venues à sa connaissance.

(2) Probablement *Charira* : voyez la note sur les *Charira*, ou reliques ci-dessus, p. 31.

ce fut de là que cette salle tira son nom.

Selon le Thsing i lou, à Iu-thian, les mets les plus recherchés sont préparés avec du mouton. Dans les années Kouang-chun (951 — 953), on suivait encore cet usage. Si c'est là, en occident, le comble du rafinement, des lettrés ne devraient-ils pas rougir de le pousser plus loin encore?

Le Yan-pao-tan-iu dit que, dans le royaume de Iu-thian, on tend, dans les endroits passagers, des chaînes de fer qui servent à traverser les fleuves.

Selon les mémoires de Yeou-hoan, le iu vient de Lan-thian et de la chaîne des monts Kouen. Le Pen-thsao dit aussi que le beau iu vient de Lan-thian, de Nan-yang, de Siu-chen, de Thing-pou, du Ji-nan, de Lou-young, et qu'on le trouve dans l'eau. Parmi les royaumes étrangers, ceux de Iu-thian et de Khasigar en produisent beaucoup, et il y en a dans différens endroits. Mais on n'entend plus dire que l'on trouve encore du iu à Lan-thian, à Nan-yang, ni dans le Ji-nan. Tout le iu dont on se sert sous la dynastie actuelle pour les vases employés dans les cérémonies, pour les ornemens des chars, des habillemens et autres choses à l'usage de l'empereur, vient

de Iu-thian. Dans les années Thian-fou, sous la dynastie des Tsin, Phing-kiu-meï ayant accompagné l'ambassade que les princes de cette dynastie envoyèrent à Iu-thian, en a écrit la relation, et c'est là qu'il parle du lieu où se recueille le iu. La rivière du Iu, dit-il, est hors de la ville royale; sa source sort des monts Kouen; elle coule à l'ouest, l'espace de 1,300 li, et parvient aux frontières de ce pays, à l'endroit où est la montagne de la Tête de Bœuf; là elle se partage en trois branches : l'une est la rivière du Iu blanc, à 30 li à l'est de la ville; la deuxième est la rivière du Iu vert, à l'ouest de la ville, à 20 li; la troisième est la rivière du iu noir, sept li plus à l'ouest. Quoiqu'il n'y ait qu'une source, les terres étant différentes, la couleur du iu n'est pas la même. Chaque année, à la cinq ou sixième lune, les rivières débordent et entraînent beaucoup de iu qu'on recueille ensuite, quand les grandes eaux se sont retirées. C'est ce que dans le pays on nomme *récolte du* iu. Il est défendu aux gens du peuple d'approcher des bords du fleuve, avant que le roi ne soit venu pour faire son choix.

Dans le cours des années Taï-kouan, on eut besoin de faire quelques embellissemens pour lesquels on fit demander dans le pays de Iu-thian un grand morceau de iu. On vit un jour arriver un ambassadeur qui apportait une lettre. Quand on l'eut traduite, on vit qu'elle contenait ce qui suit : « Que le très-vénérable souverain des lieux où le soleil se lève daigne jeter les yeux sur les cinq cents royaumes occidentaux ! le He-han *Lion*, prince des cinq cents royaumes distincts et réunis, s'adresse au très-vénérable souverain des lieux où le soleil se lève, lequel daigne regarder les quatre parties de l'univers! Moi, A-kieou, prince des quatre parties de l'univers, à qui vous avez demandé du iu, je me suis appliqué de tout mon pouvoir à vous satisfaire ; mais il est difficile d'en trouver des morceaux qui aient, comme vous le souhaitez, un tchhi et un thsun de longueur (1). J'ai chargé des officiers d'aller sur les bords du fleuve

---

(1) Le *tchhi* peut s'évaluer à 0^m, 305 ; le *thsun* en est la dixième partie. Ainsi la mesure dont on parle ici vaut 0^m., 335, ou environ treize pouces.

pour en chercher, et dès qu'ils en auront trouvé, je m'empresserai de vous l'offrir ». — On crut d'abord que cette réponse n'était qu'évasive; mais quelque temps après, on apporta effectivement un morceau de iu qui avait plus de deux tchhi (1). La couleur en était semblable à celle de la graisse; dans l'antiquité il n'y en avait pas eu de pareil. Vers cette époque, la plus grande partie du iu venait de chez les tribus tartares du nord-ouest, et de la montagne des Cinq-Tours, dans le Tangut. Le iu de Iu-thian est de cinq couleurs, blanc comme de la graisse, jaune comme des châtaignes cuites à la vapeur de l'eau bouillante, noir comme du vernis, rouge comme la crête d'un coq, ou comme le fard des lèvres; mais l'espèce verte et transparente, plus ou moins foncée, est de beaucoup la plus commune. Celui qui est de couleur blanchâtre se partage aussi en neuf teintes ou gradations, depuis le plus beau jusqu'au plus commun. Dans les années Siouan-ho, il y avait au palais un étalon pour les nuances du iu, auquel on rapportait tous les morceaux de

(1) 0^{m}. 610, environ.

lu qui parvenaient à l'empereur. C'est de cette manière qu'il y a à présent un étalon pour apprécier les divers degrés de pureté de l'or, et en déterminer le titre.

Extrait de la Géographie des Thsing.

Le pays de *Ye-eul-kin* (Yerkiyang) est aussi nommé royaume des Hoeï-hoeï (Musulmans). Il est à plus de 2,000 li au S. O. de Tourfan, et au nord des montagnes Bleues. *C'est l'ancien pays de* Iu-thian.

Le fleuve Ta-li-mou (*Talim*) est au nord du pays de Yerkiyang ; sa source sort des montagnes Bleues ; il coule au N. E. l'espace de deux mille li, et va se jeter dans le lac de Lo-pou (Lop). C'est cette rivière que les anciens prenaient pour la source du Hoang-ho, et qui se jetait dans la mer de Phou-tchhang.

On remarque à présent que le Ta-li-mou reçoit dans son cours beaucoup de rivières venues du nord-ouest, et qui vont avec lui se jeter dans la mer (le lac de Lop). Il forme alors une rivière assez considérable. C'est la même que le Commentaire sur le *livre des eaux* nomme la

rivière de Iu-thian. La ville de Ye-eul-kin est à la source même de cette rivière, et l'on sait que c'était là l'ancien pays de Iu-thian.

Distances donnnées par la Géographie des Ming et le Kouang-iu-ki :

Iu-thian est à 4,800 li au S. O. de Ha mi.
à 5,300 li de Sou-tcheou.

Ce pays est voisin à l'orient de Khiou-sian ; au nord, il touche à I-li-pa-li.

RECHERCHES

SUR LA SUBSTANCE MINÉRALE

APPELÉE PAR LES CHINOIS

PIERRE DE IU,

ET

SUR LE JASPE DES ANCIENS.

RECHERCHES

Sur la substance minérale appelée par les Chinois Pierre de Iu, *et sur le* Jaspe *des anciens.*

Les peuples de l'Asie orientale attachent le plus grand prix à une espèce de pierre nommée en chinois *iu* ou *iu-chi*. Beaucoup de voyageurs et de missionnaires ont parlé de l'estime que les Chinois ont pour cette substance minérale, et des usages variés auxquels ils l'emploient. Plusieurs auteurs en ont même donné des descriptions; mais ces descriptions, toutes plus ou moins incomplètes, n'ont pas encore permis de déterminer précisément la place que la pierre de *iu* doit occuper dans nos systèmes minéralogiques.

Marc-Pol, parlant avec son exactitude accoutumée de la manière dont il avait vu recueillir le *iu*, entre Khotan et Yerkiyang, le nomme *jaspe* et *calcédoine* (1). Le P. Goez,

(1) L. I, c. 33, éd. de Marsden, p. 154.

qui entre dans des détails fort étendus et fort exacts sur le commerce du *iu* en Tartarie, appelle cette substance *marbre* et *jaspe*, mais en avertissant que c'est faute d'un nom plus convenable pour le désigner (1). Les auteurs postérieurs n'ont pas tous eu la même réserve : la plupart ont dit du *iu* que c'était le plus dur de tous les marbres. Le duc de Chaulnes pensait que c'était une espèce d'agathe (2). C'est l'opinion qui a été admise sans examen par Huttner (3), Van Braam (4), M. Deguignes fils (5), et par presque tous ceux qui ont écrit les relations des deux ambassades anglaises, et aussi par M. l'abbé Grosier (6), cédant en cela à l'autorité de la plupart des missionnaires de Peking. Martini compare le *iu* à l'agathe (7), à l'albâtre et

---

(1) On trouvera la suite de ce morceau de Goez citée plus bas, à l'occasion des divers passages chinois qui en sont la confirmation.

(2) Mém. chin., t. VI, p. 238.

(3) Voy. à la Chine, p. 88.

(4) Voy. en Chine, t. I, p. 266.

(5) Voy. à Peking, t. I, p. 401.

(6) De la Chine, t. II, p. 230.

(7) *Gagates*, pour *achates*, car on ne peut supposer que Martini ait voulu parler du *jayet*.

au jaspe (1). Toutes ces incertitudes viennent évidemment de ce que, parmi tant d'écrivains, ceux qui ont vu la pierre de *iu* n'étaient pas minéralogistes, tandis que ceux que leurs connaissances auraient mis en état d'en déterminer l'espèce, n'en ont pas eu d'échantillons authentiques à examiner.

Un rapprochement étymologique, aussi ingénieux que plausible, a paru propre à terminer cette incertitude. On a fait observer que la pierre de *iu* est nommée *kach* par quelques peuples tartares (2); que de ce nom de *kach*, pourrait bien être venu, comme l'ont pensé Wallerius, Cronstedt et Pallas, celui de *cacholong*, qu'on donne à une variété de silex et de calcédoine opaque et d'un blanc laiteux, et on en a conclu que la pierre de *iu* devait être la même substance que notre cacholong. On ne peut qu'être frappé de la coïncidence singulière qui aurait lieu, dans cette supposition, entre les

---

(1) Nov. Atl. Sinensis, p. 44. —Voyez aussi Niewhoff, Leg. Bat., part. V, p. 78; et *Muller*, Disquisit. geogr. de Chataiâ, p. 65.

(2) Vocabulaire ouigour-chinois, manusc. de la Bibl. du Roi.

opinions que deux savans ont proposées, chacun de leur côté, sur des questions absolument étrangères l'une à l'autre. M. Hager a pensé que la pierre de *iu* était la matière des vases murrhins (1), et M. Mongez, que cette même matière était le cacholong (2). Cet accord fortuit donne aux deux conjectures une force que peut-être elles n'auraient pas, chacune prise séparément ; et c'est le motif qui m'a engagé à faire quelques nouvelles recherches sur une question de minéralogie historique qui n'est pas sans intérêt, et qui se lie d'ailleurs à plusieurs questions d'antiquités, sur lesquelles les travaux d'un grand nombre de savans n'ont pas encore jeté tout le jour qu'on pourrait désirer.

Avant d'entrer en matière, je ferai une remarque qui peut trouver son application, non-seulement dans le cas particulier dont nous allons nous occuper, mais encore dans toutes les occasions où il s'agit de déterminer avec précision à quels objets les anciens, ou ces peuples

---

(1) Numismat. chinoise, p. 153.

(2) Mém. de l'Inst. nat., littérature et beaux-arts, t. II, p. 133.

éloignés qui sont pour nous comme des anciens, entendent appliquer les termes que nous lisons dans leurs livres. La ressemblance, ou même l'identité des noms ne prouve pas toujours l'identité des choses, quand des expressions ont passé, par une suite d'emprunts, de la langue d'un peuple dans celle d'un autre peuple, avec lequel le premier n'a pas eu des communications directes ou des rapports immédiats. En histoire naturelle surtout, on s'exposerait à commettre bien des erreurs, et à faire des rapprochemens bien hasardés, si l'on voulait s'attacher aux noms seuls, pour la détermination des objets dont on trouve des mentions ou des descriptions dans les livres, et qu'on n'est pas soi-même à portée d'examiner. Avec quelle facilité des hommes qui n'ont aucune idée de la rigueur de nos nomenclatures et de nos méthodes descriptives ne transportent-ils pas à une plante le nom d'une autre plante, à une pierre le nom d'une pierre différente, pour peu qu'ils croient y apercevoir des rapports de formes, ou une analogie quelconque ? Ne faut-il pas de toute nécessité vérifier soi-même, autant que cela est possible, ces espèces de synonymies hasardées par des naturalistes ignorans, et soutenir les

rapprochemens étymologiques les plus plausibles par des considérations prises dans les qualités et les caractères assignés aux êtres dont on cherche à déterminer le genre et l'espèce ? C'est ce que nous allons essayer de faire, en rapportant les noms donnés à la pierre de *iu* par les nations de l'Asie; car il nous importe surtout de nous assurer si les diverses dénominations que ces peuples nous offrent comme des équivalens les unes des autres, servent bien à désigner la même pierre; et d'un autre côté, si le même nom n'a pas pu, suivant les temps et les lieux, être appliqué chez un même peuple, à des substances différentes.

---

§ I.

Le nom de *iu* donné par les Chinois à la pierre qui fait le sujet de nos recherches, paraît être d'une assez haute antiquité. On le trouve dans le Li-ki, au chapitre *Pheng-i*, dans la partie du livre des vers intitulée Ta-ya, et même dans le I-king, à l'explication de l'hexagramme Ting. Le caractère qui représente ce mot était dans l'origine composé de

trois lignes horizontales, traversées par une ligne perpendiculaire (1), ce qui figurait, suivant Hiu-chin (2), trois pierres précieuses enfilées. C'est au temps de la dynastie des Thsin, qu'on a ajouté la goutte ou le point qui se met à droite du caractère dans sa forme moderne.

Pao-phou-tseu, auteur qui écrivait sous la dynastie des Han, nous apprend que le iu se nomme aussi *hiouan-tchin* : dénomination mystérieuse qui signifie *profonde vérité*, et qui sans doute a rapport à quelque qualité occulte attribuée à cette pierre. C'est ainsi qu'on nomme l'or *thaï-tchin*, suprême vérité; l'encre, *tchhin-youan*, belle profondeur ; *hiouan-hiang*, profond parfum ; *ou-kin*, or noir, etc.

Les Japonais donnent au *iu* les noms de *tama*, *artama*, *giok* ; les Tibetains l'appellent *chel* ; les Mandchous, *gou* ; les Turks orientaux et les Mongols, *gas*, *kasch* ou *khasch* ; les Persans et les autres peuples de l'Asie occidentale, *yeschm*. Ces dernières synonymies sont puisées dans divers dictionnaires ou vocabu-

---

(1) Encyclopédie Japonaise, l. LX, p. 1.

(2) Choue-wen, au mot *iu*.

laires, dont l'autorité en pareille matière doit être discutée; parce qu'il se pourrait faire qu'on n'y eût pas regardé d'assez près, et que tous ces noms ne désignassent pas la même espèce de pierre.

Une discussion de ce genre est superflue pour ce qui regarde les Mandchous, qui habitent à la Chine, et pour les Japonais, qui n'ont fait que copier les livres chinois. Ces peuples n'ont pu désigner par les noms de *gou* et de *tama*, que la pierre de *iu* des Chinois. Quant aux Turks orientaux, c'est chez eux, ainsi qu'on le verra plus bas, que se trouve le plus beau *iu*, et ce sont les Mongols qui en font commerce à la Chine; ou, pour employer l'expression d'usage dans ces contrées, c'est la matière qu'ils apportent en tribut à l'empereur. Il est donc indubitable que ces peuples s'entendent, et que quand les Chinois demandent aux Tartares du *iu* de la petite Boukharie, ceux-ci leur apportent du *kasch* qui ne saurait être que la même substance.

Mais les pays habités par les Mongols sont immenses, et les différentes branches de cette nation n'ont pas entre elles des communications bien régulières. Il ne faudrait pas s'adres-

ser aux Mongols les plus éloignés du pays où se recueille le *iu*, aux Kalmouks du Wolga, par exemple, et leur demander quelle est la pierre qu'ils nomment *kasch*, pour en conclure que c'est là celle que les Chinois appellent *iu*. Le nom de *kasch* peut avoir été détourné de son usage primitif, et étendu à désigner des pierres différentes du *iu*. Les Mongols qui habitent près de Selinginsk et dans le voisinage de Kiakhta nomment, dit-on, *kasch* une espèce de calcédoine. Il est assez naturel qu'ils aient voulu avoir aussi leur *kasch*, et l'on ne peut en inférer avec certitude que le *iu* soit une calcédoine. Il a suffi pour eux qu'une pierre se soit offerte à leurs yeux, soit sous la forme de galets, qu'affecte le *iu* de la petite Boukharie, soit avec cette translucidité ou ces nuances qui le distinguent. Que peut-on conclure de certain d'un pareil rapprochement fait par de tels hommes?

Les Chinois modernes ajoutent quelquefois au nom de *iu* le mot de *chi* qui signifie *pierre*, *iu-chi*, pierre de *iu*. Les Mandchous disent de la même manière *gou-wekhe*, et les Mongols *kasch-tchilagoun*, ou, suivant la pro-

nonciation des Olets, *kasch-djiloün*, et *kasch-dcholon*. Ce dernier nom est assurément très-voisin de celui de cacholong. Wallerius, un des premiers, je crois, qui ait employé le nom de cacholong, pour désigner l'agathe couleur d'opale, dit que les Kalmouks, chez lesquels on la trouve, savent la travailler au tour, et en fabriquent de cette manière toutes sortes de vases et de petites figures. Il ajoute qu'une pierre se nomme en kalmouk *cholong*, et que comme celle-ci est la plus précieuse de celles qu'on trouve dans un ruisseau appelé *Cach*, les Kalmouks l'ont nommée de préférence cacholong (1). On doit remarquer que Wallerius, qui parlait vraisemblablement d'après les récits des minéralogistes allemands, inspecteurs des mines de Nertchinsk et de Barnaoul, écrit ce mot à l'allemande *cacholong*, (kakholong) et qu'il nomme *Cach* ce prétendu ruisseau d'où on tire le cacholong. Cronstedt écrit de même *cacholong*, ce qui s'éloigne un peu du nom de *kasch*. Mais il est permis de

(1) Voyez le *Dictionnaire polyglotte d'histoire naturelle* de Nemnich; Hambourg, 1793, au mot *cacholong*.

croire que ces deux auteurs ont légèrement altéré le mot en le rapportant. Pallas, parlant de cailloux semblables au cacholong et à la cornaline qui se trouvent en abondance près de l'Argoun, ajoute que les pays où ces espèces de pierres sont les plus belles, sont les déserts du Gobi, dans la Mongolie. « On les regarde, dit-il, comme la patrie du kacholon, dont le nom est Mongol ». Et de plus, en note : « *Kia*, dit-il, signifie beau et gentil en mongol : *tcholon*, une pierre. D'autres personnes font dériver ce nom de *chach* et de *tcholon*, et appellent cette pierre *chach-erdeni* (1) ».

Je ne suis pas éloigné de penser, comme les savans dont je viens de rapporter les paroles, que le mot de *cacholong* vient effectivement des mots de *kasch* et de *dcholong*. Mais je ne voudrais pas qu'on se hâtât d'en tirer la conclu-

---

(1) Voyages de Pallas, t. IV, p. 292. — M. Patrin s'exprime d'une manière peu exacte quand il dit qu'on *a adopté le nom tartare de* cachalon *ou* katcholoun *qui signifie* pierre blanche, *pour désigner une variété de Calcédoine*, etc. Voyez l'Hist. nat. des minéraux, t. II, p. 177.

sion que le *kasch* ou *iu* est le cacholong ; car il faut avant tout voir si les caractères assignés au *kasch* conviennent au cacholong ; sans quoi l'étymologie la mieux démontrée ne prouvera rien, sinon que le nom du *kasch* a été étendu à une substance différente de celle à laquelle il avait d'abord appartenu.

Le *iu* des Chinois est nommé *yeschm* par les Persans ; c'est ce que prouve un Vocabulaire persan-chinois, appartenant à la Bibliothèque du Roi, et où les mots chinois *iu-chi* sont rendus par le persan *yeschm*. J'ai pensé le premier (1), et cette opinion a été suivie par M. Hager (2), que les syllabes mêmes *iu*, *chi*, avaient pu servir de racine au mot persan, dont l'étymologie est, je crois, inconnue. Mais je suis obligé d'avouer qu'en y réfléchissant, cette opinion paraît difficile à soutenir. Effectivement *yeschm* s'écrit aussi *yeschb* يشب , et ce n'est évidemment que le même mot qu'on lit

(1) Essai sur la langue et la littérature chinoise, p. 109. Paris, 1811.

(2) *Ricerche sopra una pietra preziosa della veste pontificale di Aarone* ; Milano, 1814, in-fol.

yeschfe ישפה en hébreu (1), et d'où s'est formé le grec ιασπις, le latin *jaspis*, et notre mot *jaspe*. Je reviendrai plus tard sur les applications qu'on a pu faire de ces différens noms. Toujours est-il certain qu'un mot qui se trouve dans l'Exode ne peut guère être supposé tiré du chinois. La ressemblance n'est pas assez frappante pour qu'on soit forcé d'admettre une descendance, qui se trouverait sujette à beaucoup de difficultés; mais s'il fallait absolument que les deux expressions n'en fissent qu'une, j'aimerais mieux croire que le mot chinois a été formé du mot hébreu, par une apocope qui est familière aux Chinois. J'aurai occasion de revenir sur cette question avant de terminer cette dissertation.

Au reste, ce n'est pas sur la seule autorité du Vocabulaire chinois-persan que je fonde l'identité du *iu* et du *yeschm* : ce ne serait pas là raisonner conséquemment aux principes que j'ai rappelés en commençant. Mais comme ce qu'on dit de l'origine du *yeschm* et de ses qualités physiques se rapporte exactement à ce

---

(1) Exod. XXVIII. 20.

que nous savons du *iu*, nous pouvons, même indépendamment de toute étymologie, assurer que les deux substances n'en sont qu'une. Il s'agit ici des choses plutôt que des mots. Toutefois, la même analogie de noms, qui ne prouverait rien, si elle était isolée, devient une preuve presque irréfragable, quand elle est confirmée par des analogies d'un autre genre.

§ II.

Au lieu de copier ce que les missionnaires ont écrit au sujet du *iu*, et dont on trouve un bon extrait dans différentes compilations (1), j'aime mieux tirer directement des livres chinois les notions qui peuvent nous éclairer sur la nature de cette pierre; et puisque l'occasion s'offre une fois de traduire les articles qu'ils y ont con-

---

(1) Voyez en particulier celle de M. l'abbé Grosier, t. II, p. 241 de la dernière édition. — L'auteur parle, à la p. 230, du *yu-che* (iu-chi) de *Taï-thoung-fou*, qu'il semble considérer comme une autre pierre que le *iu*. — L'irrégularité de l'orthographe des missionnaires a causé cette légère méprise.

sacrés, je donnerai en entier ceux que je trouve dans les collections que j'ai sous les yeux, sans négliger les autres particularités historiques que j'ai recueillies ailleurs, et qui, du moins, feront connaître le haut prix que les Chinois attachent à la pierre de *iu*.

Hiu-chin, dans son Choue-wen, dit que le *iu* est la plus belle des pierres, et lui attribue cinq qualités physiques qu'il assimile, d'après un usage trop ordinaire à la Chine, aux cinq vertus que reconnaissent les moralistes. Par l'espèce d'éclat qui lui est propre, il figure la douce humanité. Par la résistance qu'il oppose aux attaques extérieures, il rappelle la modération et la justice. Le son qu'il rend au loin est comparable à la science la plus étendue; son inflexibilité, son inaltérabilité, représentent le courage; son grain que l'art ne saurait imiter est un emblême de la pureté. Voilà ce que dit le célèbre Hiu-chin; nous tirerons de cette comparaison bizarre et obscurément exprimée dans l'original, tout ce qu'il y a de sensé, en disant que le *iu* est une pierre très-dure, inaltérable, sonore, difficile à travailler, et qui a un éclat doux. Toutes ces qualités se trouveront reproduites dans les descriptions qui vont suivre.

L'auteur d'un dictionnaire où les mots sont arrangés d'après les cinq consonnances, du *tsi-yun*, dit qu'on reconnaît le vrai *iu* à ce qu'en le mettant sur un grand feu, et l'y faisant chauffer fortement, il n'éprouve aucune altération. On lit dans les gloses du *I-king*, que l'hexagramme *ting*, composé du trigramme du feu surmonté de celui du vent est *iu* et *hiouan*; ce qui est pour marquer la solidité, la dureté, jointes à l'éclat. On y voit pareillement que le trigramme du ciel est assimilé au *iu* et à l'or; et les commentaires assurent que par cette comparaison on veut exprimer la pureté, l'éclat. Il y a dans le Livre des Vers une comparaison absolument semblable. Le livre sacré des rites compare le sage à la pierre de *iu*, à cause de ses cinq qualités principales, et c'est évidemment en cet endroit que *Hiu-chin* a pris l'idée de la similitude qu'il n'a fait que présenter d'une manière inverse. L'éclat tempéré du *iu*, c'est l'humanité; sa dureté parfaite, c'est le savoir ou la prudence; ses angles que rien ne saurait émousser, représentent la justice; suspendu, il figure l'urbanité; frappé, il rend un son pur qui se prolonge avec une harmonie inexprimable, et qui représente la joie; son éclat, quand il est sans défaut et

sans tache, c'est la droiture; le rapport exact de ses faces, c'est la fidélité; sa substance est celle de l'arc-en-ciel, lequel a dans le ciel une pureté qui tient du spirituel, et qui se montre sur terre dans les montagnes et les torrens. Les tablettes qu'on en fait ont des propriétés singulières. Il est aussi universellement estimé que la raison devrait l'être. *Kouan-tseu* renchérit encore sur ce galimathias inintelligible : le iu est, suivant lui, le *Yen* du *Yen*, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus caché dans le principe passif ou obscur. L'auteur du *Pe-hou-thoung* (1), en disant comme les autres que le *iu* représente les vertus du sage, ajoute qu'en le faisant sécher au feu, il ne perd rien de sa pesanteur, et qu'il n'en acquiert pas en s'humectant; c'est par là, dit-il, qu'il a droit à l'estime du sage.

---

(1) Le titre de ce précieux ouvrage, dans lequel Ma-touan-lin a beaucoup puisé, signifie littéralement *Pénétration* (ou traité) *du tigre blanc*. Ce nom vient de la manière énigmatique dont on désigne quelquefois les quatre points cardinaux. *Pe-hou* (le tigre blanc), c'est l'occident. *Thsang-loung* (dragon vert), c'est l'orient. *Hiouan-wou* (le guerrier noir), c'est le nord; et enfin *sing-niao* (l'oiseau des étoiles), c'est le midi.

Il a fallu le désir que j'avais d'épuiser la matière, et de rapporter tout ce que les Chinois disent du *iu*, pour que j'eusse le courage de transcrire ces insignifiantes théories, nées de cette manie dont ils n'ont pas encore pu se guérir, de faire concorder, par les rapprochemens les plus forcés, l'ordre physique et l'ordre moral. Il est temps de passer à des sources où nous pourrons puiser des renseignemens plus précis. C'est dans les récits des naturalistes qu'on doit s'attendre à en rencontrer. Par malheur, nous y serons encore poursuivis par les mêmes idées systématiques ; mais l'absurdité de ces idées ne doit pourtant pas jeter de défaveur sur les élémens d'une description fidèle, qui peuvent s'y trouver mêlés. Ce ne serait pas la première fois qu'une théorie extravagante aurait marché de pair avec des observations exactes.

« Suivant le Pieï-lou (1), la matrice du *iu* a

---

(1) C'est une des parties du *Pen-thsao Kang-mou*, vaste recueil d'histoire naturelle, et particulièrement de botanique médicale, dont on possède plusieurs exemplaires, diverses éditions et un grand nombre d'extraits et de commentaires à la Bibliothèque du Roi.

les noms de *iu-thsiouan* ou de *iu-sieï*. Elle se trouve dans les montagnes et dans les vallées près de *Lan-thian*. On la recueille en tout temps. Selon *Houng-king-tian*, le meilleur *iu* vient de *Lan-thian* dans le Chen-si, et de quelques autres pays situés vers le *Ji-nan*, au midi de la Chine ; on l'y trouve dans l'eau. Parmi les pays étrangers, ceux de Iu-thian (Khotan) et de *Sou-le* (Khasigar) sont ceux qui fournissent le plus beau et le plus pur. Il est blanc, d'une teinte approchant de la graisse de porc ; il résonne quand on le frappe : c'est là le véritable *iu* ; car du reste il y en a une infinité de variétés. Selon le livre intitulé *I-we-tchi*, ou *Description des singularités*, le *iu* vient des monts *Kouen-lun* (les monts Himâlaya); le Traité des choses précieuses dit : Il y a des pierres globuleuses qui renferment du *iu*. En les plaçant entre l'œil et la flamme d'une lampe, si l'on voit une lueur d'une couleur rougeâtre, comme celle du soleil levant, on reconnaît qu'il y a du *iu* dans l'intérieur ».

« On remarque qu'à présent on n'entend plus parler de *iu* dans le pays de Lan-thian, de Nan-yang, ni dans le Ji-nan, c'est-à-dire dans

le midi de la Chine. On n'en tire plus que de *Iu-thian* ».

« Les envoyés qui, sous les Tsin, allèrent dans ce royaume, ont raconté dans leur relation quelques détails sur la manière de recueillir la pierre dont il s'agit, dont Iu-thian est pour ainsi dire la patrie (1). On se sert du *iu* dans ce pays pour faire des vases et des ornemens (2); celui qu'on voit en Chine

---

(1) Ce qui suit est un résumé de ce qu'on lit sur le iu dans les diverses notices sur Khotan, annexées à l'histoire des dynasties chinoises. Voyez plus haut, p. 16, 33, 81, 99, 111 et 113.

(2) *Ex eo marmore variam supellectilem concinnant; vasa, vestium et zonarum ornamenta, quæ frondibus ac floribus affabrè insculptis sane non exiguam referunt majestatem. Ea marmora quibus plenum est hodiè regnum, Sinæ Tusce* (*lege* iu-sce) *vocant...... Eruuntur hæc fragmenta labore incredibili, vel loci solitudine, vel marmoris duritie, ad quod tantisper emolliendum ferunt exstructo desuper igne luculento domari. Hujus quoque eruendi facultatem magno pretio rex alicui negotiatori vendit, sine cujus facultate toto contractûs tempore cæteris negociatoribus effossio prohibetur.*

vient de là. *Wang-i*, dans un discours sur le *iu*, parle des couleurs de cette pierre, et dit qu'elle est ou rouge comme la crête d'un coq, ou jaune comme des châtaignes cuites à la vapeur de l'eau bouillante, ou blanche comme de la graisse, ou noire comme du vernis; c'est ce qu'on appelle *iu* à sceaux. Quant à celle qui est verte, on n'en parle pas. A présent le *iu* qu'on trouve le plus ordinairement est vert ou blanc: on en trouve aussi du noir; mais on n'en voit plus du tout de jaune ni de rouge. Il est pourtant fait mention de vases pour les cérémonies faits avec du *iu* de cette espèce; mais c'est une chose qu'on ne saurait bien éclaircir ».

« On tire à présent de I-tcheou une espèce de pierre qui est de la couleur des châtaignes cuites à la vapeur de l'eau bouillante, et qu'on nomme pour cette raison dans le pays *iu* de châtaigne; quelques-uns pensent que c'est une espèce de

---

Cum eò tenditur, annuus ad operarios alendos defertur commeatus; neque enim breviore spatio ad exculta hominibus loca reditur. De Christianâ Exped. apud Sinas, p. 552. *Voyez aussi* Martini Atl. Sinens. p. 44.

iu jaune; mais elle a peu d'éclat, le son qu'elle rend n'est pas pur ; il s'en faut bien qu'elle ait le mérite du *iu*. Ceux qui en prennent à l'intérieur préfèrent celle qui est d'un blanc uni; mais cette couleur n'est pas (souvent) pure. Ce *iu* de châtaigne de I-tcheou est une pierre brillante, d'une espèce qui ressemble au *iu*, mais ce n'est pas du *iu*. Le *iu* est dur et difficile à travailler; le feu et le fer ne sauraient l'attaquer, au lieu que cette pierre se taille et se travaille facilement avec un couteau. Elle est de la même nature que la pierre blanche de Kiaï-tcheou, et elle n'en diffère que par la couleur ».

« Suivant le *Chi-tchin*, qui cite le *Taï-phing iu kian*, on trouve du *iu* blanc à Kiao-tcheou; du *iu* rouge dans le *Fou-iu*, qui est une partie de la Corée; du *iu* vert dans le pays des *I-leou*, partie de la Tartarie orientale; du *iu* vert pâle à *Taï-tseou*; du *iu* noir dans la partie occidentale du pays de *Chou*, vers le Tibet; du *iu d'agneau* à *Lan-thian*; ce dernier est de la couleur du bleu de pastel, et c'est de là que le pays de *Lan-thian* a reçu le nom qu'il porte (1) ».

« *Hoaï-nan-tseu*, auteur qui vivait dans le

(1) *Lan-thian* signifie *champ de pastel*.

second siècle avant notre ère, rapporte que du *iu* de la montagne *Tchoung* fut chauffé dans un four à chaux pendant trois jours et trois nuits, sans que ni sa couleur ni son éclat en éprouvassent la plus légère altération. C'est la marque d'une pureté égale à celle du ciel et de la terre ».

De tous les détails recueillis ci-dessus, on doit conclure, suivant les Chinois, que les lieux où l'on trouvait le *iu* étaient autrefois en assez grand nombre, mais que, par malheur, il y en a bien moins à présent, puisque celui de Iu-thian est le seul qui soit estimé.

Quant aux pierres dont il est fait mention dans les anciens rites, sous les noms de *Hiouan-kouei*, de *Tsang-pi*, de *Hoang-tsoung*, de *Tchhi-tchang*, de *Pe-hou* et de *Hiouan-hoang*, et qui représentaient, dit-on, le ciel, la terre et les quatre saisons, on ne les connaît que de nom.

Le *Li-ki* dit encore du *iu*, que c'est comme la matière subtile de l'arc-en-ciel, concrète et fixée sous la forme de pierre dans les montagnes et les rivières. Le *Po-we-tchi* assure qu'il y a du *iu* dans les montagnes qui produisent des céréales. *Chi-tseu* prétend que les rivières qui font des circuits arrondis produisent

des perles, et que celles dont le cours est anguleux contiennent du *iu*. Le *Miroir de la Terre* dit que quand à la seconde lune, il croît des arbres et des herbes sur les montagnes dont on voit descendre une sorte de lueur, c'est une marque qu'il y a du *iu*. La nature du *iu* est comme la beauté d'une jeune fille. Le Traité du *iu* nous apprend que le *iu* de montagne est ordinairement veiné de brun, et celui des rivières veiné de bleu. Celui qui naît dans les montagnes a l'aspect du bois ; celui qui est formé dans l'eau a des teintes plus agréables et en quelque sorte ondoyantes ; celui qui est caché dans une gangue a quelquefois des veines de diverses couleurs, lesquelles ne paraissent pas à l'extérieur.

De tout ce qu'on vient de lire, on peut, disent encore les Chinois, tirer la conclusion qu'il y a deux sortes de *iu*, celui de montagne et celui de rivière. En Chine, c'est dans les montagnes qu'on le trouve le plus communément ; à Iu-thian, au contraire, c'est dans les fleuves qu'on en recueille le plus (1). Il y a des pierres

(1) *Duplex est ejus marmoris species : altera pretiosior, quæ è flumine Cotan, non procul à Regiâ*

qui ressemblent au *iu*, comme le *wou-fou*, le *kouen-min*, le *thsoung-ing*. Dans les pays du nord, il y a une espèce de *iu* dont on fait de petits vases; il est blanc comme de la neige; mais c'est une pierre factice qu'il est très-facile de reconnaître. Aucune de ces pierres n'a l'éclat tempéré du *iu*.

On distingue encore le *iu* à feu, qui est de couleur rouge, et qui supporte le feu; le *iu* tiède, qui repousse le froid; le *iu* froid, qui repousse le chaud; le *iu* odorant, qui répand une odeur agréable; le *iu faible*, qui est mou; le *iu* où le soleil paraît, dans lequel on voit le soleil au milieu de son palais. Ce sont des raretés précieuses et recherchées. *Tsoung-che* parle encore du *iu* du pays de Yan qui vient de Yan-pi. Il est mou et fragile, doux au toucher comme de l'huile, et de couleur de farine. Il n'entre dans la composition d'aucun médicament.

---

educitur, eo ferè modo quo urinatores gemmas piscantur, et instar silicum crassiorum educi solet; altera species inferior è montibus eruitur, et in saxa majora diffinditur in laminas duabus ferè ulnis latiores, quæ deindè ad iter accommodari solet. — *Goez*, apud *Trigault*, loc. citato.

Je mets entièrement de côté les propriétés qu'une thérapeutique ignorante s'est plu à attribuer à la pierre de *iu*. Je ne trouve dans l'Encyclopédie japonaise qu'un résumé assez succint de l'article consacré au *iu* dans le *Pen thsao kang-mou*; et contre mon attente, je n'ai rien vu non plus d'intéressant sur cette matière, dans le livre CCC.eme de la Bibliothèque de *Ma-touan-lin*, où il est parlé des singularités et accidens remarquables qui ont été observés dans les pierres. Je n'ai pas besoin de répéter les faits historiques et les anecdotes relatifs au *iu*, qu'on a pu lire dans l'histoire de Khotan, et je me contenterai d'y renvoyer (1), en faisant observer que le *iu* brut ou travaillé était la matière la plus ordinaire des tributs offerts par les habitans de Khotan. Par là on doit entendre que le commerce apportait en grande quantité cette substance minérale de Khotan à la Chine; et ce fait est d'accord avec le récit du P. Goez (2).

---

(1) Voyez surtout, p. 17, 19, 33, 36, 80, 81, 82, 84, 86, et surtout la p. 111, où se trouve un résumé fait par les Chinois de ce que les Annales offrent de plus curieux sur cette matière.

(2) *Nulla est negotiatio pretiosior frequentiorve*

Ce que dit le même missionnaire au sujet du gissement du *iu* et de la manière de le recueillir et de le travailler, est également confirmé par les divers rapports des historiens chinois. Seulement ceux-ci entrent dans de plus grands détails : ils nomment les rivières où on trouve le *iu*, les montagnes où elles prennent leur source, et marquent les distances des unes et des autres. Ils nous font connaître le *Iu-tcheou* ou *district du* iu, le *Iu-ho* ou *fleuve du* iu, et ses trois principales branches, la rivière du *iu* blanc, celle du *iu* noir et celle du *iu* vert, toutes trois nommées ainsi à raison de la couleur des cailloux de *iu* qu'elles charrient. Ils décrivent la manière dont le roi du pays va lui-même le premier faire *la récolte du* iu, après quoi il est permis à ses sujets d'en ramasser pour eux. Enfin, parmi les fragmens de cette substance qui sont offerts en tribut, ils en citent d'une di-

---

in hoc itinere toto, quam fragmentorum pellucidi cujusdam marmoris, quod jaspin nos vocabuli penuriâ solemus appellare. Hæc fragmenta regi ferunt allecti magnitudine pretii, quam Cataiensis rex esse arbitratur è suâ dignitate. Trigault, *loc. laud.*

mension remarquable, et entr'autres un morceau de 237 livres, et un second de deux *tchhi* de longueur (1), au sujet duquel il y eut une négociation entre l'empereur de la Chine et le roi de Khotan, dans les années *Taï-kouan* (1167—1170).

La plus grande partie du *iu* qu'on recevait vers cette époque venait des pays du nord-ouest, et de la montagne *Ou-thaï*, dans le Tangut. C'est à ce temps que se rapporte la division du *iu* en cinq espèces de couleurs différentes : blanc comme de la graisse; jaune comme des châtaignes cuites à la vapeur de l'eau bouillante; noir comme du vernis, rouge comme la crête d'un coq, ou comme le fard que les femmes mettent sur leurs lèvres : et vert-bleuâtre, transparent, plus ou moins foncé; cette dernière couleur est toujours indiquée comme étant de beaucoup la plus commune. On parle ailleurs de deux espèces de iu, le blanc et le bleu foncé ou noirâtre. Le morceau envoyé à l'empereur et dont on vient de parler à l'instant, était d'une couleur semblable à celle de la graisse. Ailleurs on distingue neuf espèces

---

(1) Voyez ci-dessus, p. 114.

de *iu* dont on avait des échantillons dans le palais. Enfin, il faudrait admettre une variété plus grande encore dans les teintes, si l'on s'en rapportait aux missionnaires, qui attribuent au *iu* des nuances dont il n'est pas fait mention dans les livres chinois, comme le bleu céleste, le bleu indigo, le jaune citron, etc.

Les teintes diverses indiquées dans les passages que je viens d'extraire, et l'aspect semblable à la graisse qui y est attribué au *iu*, sont des traits qu'il ne faudra pas perdre de vue; mais dans un Traité de mathématiques, où sont rassemblées beaucoup de notions curieuses, j'ai rencontré une particularité encore plus caractéristique. L'auteur donne une table de la pesanteur spécifique de quelques substances, en supposant un morceau cubique d'un thsun; le *iu* s'y trouve rangé de la manière suivante :

Or.	16 *liang* ou onc.
Argent.	4 *id.*
Iu.	12 *id.*
Plomb.	9, 5.
Cuivre.	7, 5.
Fer.	6
Thsing-chi ou *lazulithe*. . .	3 (1).

(1) *Souan fa toung-tsoung*, l. I, p. 5.

Cette table est évidemment fautive. Le rapport de ces différentes pesanteurs est inexact. Celle qui résulterait pour le *iu*, comparé à l'or, de la proportion de 12 à 16, serait, d'après notre manière de compter, 14, 4; comparé à l'argent, il ne peserait que 8, 19; et par rapport au plomb , 14, 8. Indépendamment de cette incohérence, il est inoui qu'une substance non métallique quelconque pèse plus que le plomb, le cuivre, et même que les métaux anciens les plus légers. Mais quelle que soit la défiance que cette table doive inspirer, il me paraît impossible de n'en pas conclure que le *iu* est au nombre des substances dont la pesanteur est remarquable. Cette circonstance est d'accord avec ce que les missionnaires ont observé : tous les morceaux de *iu*, suivant le P. Cibot (1), pèsent le double du caillou ordinaire. « Nous en avons vu, dit-il ailleurs, au palais de l'empereur, un morceau brut qu'il semblait qu'un homme aurait dû porter : il en fallut quatre seulement pour le remuer. Il n'avait cependant que deux pieds et demi de long, sur un demi-pied d'épaisseur. Il était

---

(1) Mém. chin., t. XIII, p. 395.

d'une figure irrégulière et de couleur verte, qui est celle des *ius* les plus communs (1) ».

J'ajouterai à tous ces passages quelques traits tirés d'ouvrages écrits dans des pays occidentaux par rapport à la Chine, et qui, s'ils ne contribuent pas à nous faire reconnaître la pierre de *iu*, montreront du moins que le *iu* et le *yeschm* sont deux noms de la même pierre. Castel, dans son *Lexicon heptaglotton*, rend le mot de *yescheb* يشب par celui de *jaspis*, mais en avertissant qu'il désigne plus particulièrement une espèce de pierre blanchâtre (*subalbicans*) qui naît dans le mont Imaüs. Il donne en outre les mots *yeschm* يشم, *yeschef* يشف, *yesef* يسف, et *yeseb* يصب pour les équivalens de *yescheb* et de *jaspis*.

Dans son Dictionnaire persan, il reproduit les mots *yeseb* et *yeschim* يشيم ; il renvoie de ce dernier mot à celui de *yeschm*, et dit du *yeschm* que c'est le même mot que *yeseb*, et qu'il désigne une pierre verte, extrêmement dure, qui naît dans le royaume de la Chine, sur les confins de l'Inde, et dont la propriété est de garantir de la foudre les lieux où on

(1) *Id.*, t. VI, p. 259.

la met. Cette explication paraît tirée du *Farhang-djehangiry*, où il est dit que le *yeschm* est une pierre verte ou blanche que les Arabes nomment *yescheb*, et qu'il faut garder sur soi pour se garantir du tonnerre (1).

Castel nomme encore le *yasch* یاش, pierre semblable au *yeschm*, mais moins dure que ce dernier, quoique plus dure que le jaspe, et qui est apportée des frontières du Turkestan. Je reviendrai plus tard sur tous ces noms qui ne sont évidemment que les formes variées d'une même expression. Bernier (2) l'a retrouvée aux Indes et l'a transcrite assez exactement : le *jascen* est, dit-il, une pierre très-estimée aux Indes. On en fait

---

(1) Ce passage et quelques autres qu'on verra cités plus bas ont été tirés pour moi, par M. Saint-Martin, de quelques ouvrages écrits en arabe, en persan et en arménien.

(2) Voyages, t. II, p. 38.—On ne peut douter que le P. Tieffenthaler n'ait eu la même substance en vue, quand il dit (*Descript. de l'Inde*, t. I, p. 85) qu'on trouve au Tibet une pierre *des plus dures, de couleur verte*, à laquelle on donne, avec de la poudre de diamant, la forme de phioles, de soucoupes, de manches de poignards, etc.

des coupes, etc. Elle est d'une grande dureté. *Arabschah* dit qu'on apporte du Khatai le *yeschm*, le musc et d'autres choses (1). Un autre historien de Timour (2) est encore plus précis : « Il y a, dit-il, à Cotan, deux rivières, Oranccasch et Caracasch, dont les pierres sont de jaspe (yeschm), que l'on porte de là aux autres pays. Ces deux rivières ont leur source dans la montagne de Carangoutac ». Ces rivières sont celles dont parlent les historiens chinois, et les noms sont les mêmes, mais traduits en turk. *Yorong-kasch* est la même chose que *pe iu*, *iu* blanc, et *kara kasch*, que *ou iu*, *iu* noir. Il manque seulement le *yeschil kasch*, ou *iu* vert. Le nom de *carangoutac* est pareillement turk : *karangouï tag*, *montagne ténébreuse* (3); on sait que c'est le nom donné à

---

(1) *Vita Timuris*, t. II, p. 852 et 853, *ed. Mang.*

(2) Hist. de Tim., traduite par Pétis de la Croix, t. III, p. 219.

(3) Je suis porté à croire que c'est cette montagne dont le nom a été mal écrit et mal interprété par Goez dans le passage suivant de sa relation : *Abest mons iste ab hâc regiâ dierum XX itinere, et* con-

cette chaîne qui vient de l'Himâlaya, et qui porte sur les cartes de Danville le nom de *Belur*, qui paraît avoir la même signification.

Voici maintenant une description plus circonstanciée : le *yeschm* ou *yeaschm* est ainsi nommé, suivant un auteur arménien (1), dans toutes les langues. Le meilleur est de la couleur du papier (2); le moins estimé est celui qui est bleu, ou de couleur d'olive, ou noir. Dans toutes les couleurs, celui qui est veiné n'est pas recherché, si ce n'est par les Turks qui le préfèrent. Les Persans aiment mieux le blanc. On dit que celui du Khatai vient de Kaschghar, pays des Indes, et qu'il

---

sangui Cascio, *id est*, mons lapideus *appellatur, quem verisimile est eum esse qui eodem nomine in geographicis descriptionibus hujus regni quibusdam nuncupatur.* Trigault., *loc. suprà laudat.*

(1) Petit Traité sur les pierres précieuses, en arménien vulgaire, imprimé à la suite de l'*Histoire moderne du pays d'Ararad*, par Arhak'hel de Tauriz. Amsterdam, 1668, in-8°, p. 561.

(2) Le papier fabriqué en Asie est rarement d'un beau blanc ; il est presque toujours d'une teinte un peu jaunâtre.

empêche la foudre de tomber dans les lieux où on le place. En général, on tire le yeschm d'un pays qui est entre le Khatai et le Tchin; il se trouve dans un fleuve, et il y en a de cinq couleurs, le blanc, le vert-olive, le vert, le noir et le bleu. Le vert-olive est le meilleur (1). Teïfaschi (2) distingue le *yeschm* du *yasb*: « Ce sont, dit-il, deux pierres différentes, quoique de nature presque semblable. Elles se forment dans les mines d'argent, des vapeurs qui s'échappent de ce métal. » Passant ensuite à la description du *yeschm* en particulier : « Il se forme, dit cet auteur, dans le pays de Kaschgar, d'où on le transporte dans le reste du monde. Kaschgar est une région où l'on trouve une ville située entre la Chine et Ghaznah, à vingt journées et demie de cette dernière ville, du côté du nord; on y parle la langue turque. Le yeschm répandu dans le commerce est de deux espèces, le naturel et celui qui est fabri-

---

(1) Ouvrage cité, p. 573.

(2) *Schehab-eddin Ahmed ibn Yousouf Teifaschi*, dans son *Kitab al ahdjar*, ms. ar. de la Bibl. Royale, n°. 969, p. 214, recto. Voyez la note (1) de la page 17.

qué. Le naturel est jaune comme le vieil ivoire, passant à la couleur bleue, dur et pesant : c'est là le meilleur. L'autre espèce est d'un blanc clair, d'un bel éclat, pur comme une pierre précieuse, et transparent. C'est ce *yeschm* qu'on travaille en Chine de diverses façons. On en fait des vases qu'on apporte en Arabie. Dans la Syrie et dans l'Egypte, on ne fait aucune différence entre ces deux pierres. Le *yeschm* artificiel n'a pas d'autre mérite que sa belle apparence, et sa ressemblance avec le naturel; mais ce dernier est beaucoup plus beau, soit pour son éclat, et pour sa pureté qui est celle d'une pierre précieuse, soit pour sa blancheur ».

Notre auteur continue, et dit : « J'ai fait au Caire, avec du *yeschm*, un vase que j'ai présenté à un de ces émirs qui achètent ces sortes de raretés. Il le reçut avec empressement, et il ne douta pas que mon vase ne fût un de ceux que font les Chinois. Je lui fis ensuite connaître la vérité ; mais il ne voulut me croire que quand je lui donnai la preuve de ce que j'avançais. Je fis alors sur-le-champ un vase de la forme, du poids et de la profondeur accoutumée, et aussi beau que ceux de la Chine : de sorte qu'on ne

pouvait y remarquer aucune différence : c'est de cette manière qu'on fait le *yeschm* artificiel qui est bleu, très-beau, et d'une pureté qui égale celle des pierres précieuses. »

« Le yeschm naturel est le seul qui ait des propriétés médicinales. Galien, dans son Traité des médicamens simples, dit que, suspendu au cou en forme d'amulette, cette pierre est fort bonne pour ceux qui ont mal à l'estomac (1). On dit aussi que la foudre ne tombe pas dans un lieu où il s'en trouve. Un Persan m'a conté qu'il avait été témoin de ce fait dans la Perse, où le tonnerre tombe souvent. On plaça dans le château de *Menar* un morceau de cette pierre admirable, et on vit les foudres qui tombaient du ciel s'en éloigner pour tomber d'un autre côté, etc. »

« L'impossibilité de distinguer le *yeschm* naturel du *yeschm* artificiel, dit encore Teïfaschi, fait qu'ils s'élèvent l'un et l'autre au même prix. On croit que tous les vases qui nous sont apportés par le commerce sont de *yeschm* na-

(1) Ce passage est également cité par Dioscoride, mais il y a dans le grec le nom de ἴασπις. Voyez plus bas.

turel; et c'est ce qui leur donne une valeur exorbitante. Le yeschm minéral ne se trouve qu'en petites masses, et on ne peut y assigner une valeur certaine. J'en ai vu une coupe pesant deux *mann* ou deux *mann* et demie, et qui fut vendue, au marché du Caire, cinquante *dinars* égyptiens; j'ai encore vu une autre grande coupe dont le possesseur tira aussi cinquante dinars. Un cachet de *yeschm* minéral vaut quatre *dirhems* d'argent pur. »

Teïfaschi consacre un chapitre séparé au *yasb* (1), mais il en dit peu de choses. Le *yasb* se trouve dans les mines d'argent, comme le *yeschm*. Il y en a dans le Yemen, d'où on le transporte dans le reste du monde. Il y en a de blanc et de bleu. Le bleu est teint de la même manière qu'on teint le *yeschm* blanc. Cette pierre est bonne contre les maux d'estomac, contre les maladies produites par le lait, et contre beaucoup d'autres. Elle se teint facilement. La plupart des morceaux qu'on en trouve sont de petite dimension. Un morceau pesant

(1) C'est le XXIIIe., f°. 215, verso du m^s. ar. déjà cité.

un *dirhem* coûte un demi *dirhem* d'argent pur. »

La distinction faite par T eïfaschi peut avoir un fondement chez les Arabes, sans que les mots de *yeschm* et de *yasb*, si analogues entre eux dans leurs diverses altérations, aient pour cela une origine distincte. Ce ne serait pas la première fois qu'une même expression serait, si j'ose parler ainsi, devenue ***bisulque***, en se corrompant, de telle manière que sous deux formes diverses, elle vînt à désigner des objets différens. Trop d'autorités nous montrent l'identité primitive de celles-ci. A celles qui ont été rapportées plus haut j'en joindrai encore une : ce sera celle de Beïlak Kiptchaki, auteur arabe qui vivait au Caire en 681 de l'hégire. Il y a, suivant cet auteur, trois sortes de *yasb*, l'un blanc, l'autre couleur d'olive, et le troisième bleu (1). Le *yasb* couleur d'olive, qui est, selon lui, le plus estimé, ne saurait différer du *yeschm*. Celui qui est bleu est teint : ce doit être le même que le *yeschm* artificiel de Teïfaschi.

---

(1) Ms. ar., no. 970, fo. 83, recto. Voyez la note de la p. 17.

L'ouvrage persan de Mohammed ibn Mansour, dont M. de Hammer vient de donner une traduction (1), et qui est intitulé *Djeouar nameh*, ou le *livre des pierres précieuses*, contient sur le yescheb un article que je transcrirai encore ; il forme le 18ᵉ. chapitre de cet ouvrage. « Il y a, dit cet auteur, cinq sortes de *yescheb* يشب : le blanc éclatant, le blanc jaunâtre, le vert noirâtre, le noir transparent, et celui qui est couleur de poussière (staubfarbige). On fait en Chine du faux *yescheb*, qui se distingue du véritable par une odeur de fumée (rauchgeruch) (2). Si un vase fait de véritable *yeschb* se brise, on le raccommode avec des morceaux artificiels qu'on peut à peine distinguer du naturel. »

« Il y a en Chine deux mines de cette pierre, dans l'une desquelles nommée *Ak-kasch* on

---

(1) Au moment de livrer ce mémoire à l'impression, je reçois cette traduction qui est insérée dans le second cahier du t. VI des *Fundgruben des Orients*, p. 112-142. L'article consacré au *yescheb*, en particulier, est à la p. 138.

(2) Il est probable qu'il y a là un mot altéré ou mal entendu.

trouve le *yescheb* clair, et dans l'autre, nommée *Kut-kasch*, le *yescheb* de couleur foncée. Les gros morceaux appartiennent au sultan, et les petits aux ouvriers. On trouve aussi du *yescheb* sur les frontières de Kaschgar, dans le Kerman, et en Arabie ». Et ailleurs : « La différence de l'émeraude aux pierres qui lui ressemblent comme au *yescheb*, au *laal* vert, et au verre vert, consiste dans l'éclat (1) ».

Ce *yeschm* artificiel dont parlent tous les auteurs orientaux, et qui, suivant eux, se fabrique à la Chine, peut donner lieu à une observation qui concourt à notre objet. Les Chinois font effectivement à l'imitation du *iu*, qui est trop cher pour les fortunes médiocres, un verre coloré, d'un aspect gras, d'une teinte verdâtre, d'une dureté très-grande, et d'une pesanteur telle, qu'elle surpasse quelquefois celle du véritable *iu*, toute considérable qu'elle est. On fait avec ce verre des figures, de petits vases, et en général tous les ornemens que les gens plus riches font sculpter en pierre de *iu*. Il n'est pas rare de trouver des échantillons de ce verre chez les marchands de curiosités, parmi

---

(1) *Id.*, p. 130.

lesquels il est connu sous la dénomination très-impropre de *pâte de riz*. Une imitation si exacte que *les yeux peuvent quelquefois s'y tromper*, vaut bien mieux pour nous qu'une description qui ne saurait jamais atteindre au même degré d'exactitude. Je ne doute pas que, par *yeschm artificiel*, les Orientaux n'aient souvent voulu désigner la pâte de riz; mais, ainsi qu'on le verra plus bas, ils ont pu entendre aussi la porcelaine qui était apportée de la Chine en Egypte, comme on le voit dans un passage curieux de Makrisi, cité par M. Et. Quatremère (1).

§ III.

Quoiqu'il reste encore beaucoup de vague dans les descriptions que je viens de rapporter, les naturalistes orientaux dissertant longuement sur des minuties insignifiantes, et touchant à peine aux caractères vraiment essentiels, c'est pourtant dans ces descriptions qu'il faut chercher les moyens de reconnaître la substance dont l'histoire nous occupe. Toute détermination doit s'accorder avec les données que

---

(1) Mém. sur l'Egypt., t. II, p. 291.

nous avons recueillies. La pierre que nous prendrons pour le *iu* des Chinois doit offrir les particularités qu'ils y remarquent. Sans cette coïncidence, les rapports étymologiques les plus frappans en apparence ne devront être considérés que comme un effet du hazard, ou tout au plus comme un exemple nouveau de cet emploi abusif des noms, qui les détourne de leur application primitive, et qui peut, si l'on n'y prend garde, engendrer tant et de si graves erreurs.

On a vu beaucoup d'auteurs avancer que le *iu* est une espèce d'agathe; et j'ai fidèlement rapporté les passages qui ont pu faire penser que c'était la pierre connue de nos minéralogistes, sous le nom de *cacholong*. Au fond, ces deux opinions n'en sont qu'une, car le cacholong est une variété du quartz-agathe. Pour que la nouvelle opinion pût se soutenir, il faudrait donc, non seulement que le *iu* réunît les caractères qui sont communs à tous les quartz-agathes, mais encore qu'il offrît ceux qui sont particuliers au cacholong. Ce dernier nom est réservé au quartz-agathe d'un blanc laiteux; car quand la même substance prend d'autres couleurs, on lui donne les noms variés de sardoine, de cor-

maline, de prase, etc. Or comme le *iu* est rarement d'un beau blanc, qu'il est le plus souvent d'un blanc verdâtre, ou vert clair, ou vert olive, il faudrait, en supposant qu'il fût de la nature du quartz, adopter les noms de *prase* ou *chrysoprase*, assignés aux variétés vertes du quartz-agathe, ou mieux encore celui d'agathe qui est générique, et non celui de cacholong qui ne désigne qu'une variété blanche. Les Tartares de la Daourie n'ont ici aucune autorité ; car s'il leur a plu d'appeler *kasch-djiloun* ou cacholong, la calcédoine laiteuse, ils se sont mis en opposition avec tous les auteurs dont nous avons cité les paroles, et qui, en assignant diverses couleurs au *iu*, avertissent que la couleur verte est sans comparaison la plus commune de toutes.

Ce cacholong de la Daourie est nommé en russe *perelift*; dans la même langue, le *iu* se nomme *yaschma*, mot que, par un passage dont nous rendrons compte, on rend habituellement en occident par *jaspe*. Un voyageur bien instruit dans ces matières, M. Jules Klaproth, m'a transmis sur le cacholong les détails suivans : « On achète dans la Daourie, et principalement à Nertchinsk et à Argounskoï-savod, les cacholongs par sacs. Le sac vaut à-peu-près cinq

roubles en papier, ou cinq ou six francs. J'ai examiné, en 1806, plusieurs douzaines de ces sacs, à la prière de M. le comte Golovkin. On y trouve toutes sortes de cailloux roulés par les ruisseaux, des agathes, des calcédoines, des agathes mousseuses, des cornalines, mais jamais de jaspes ou d'autres pierres non transparentes (durchscheinend, nicht durchsichtig). Il y a à Nertchinsk et à Irkoutsk plusieurs amateurs qui font apprendre à leurs domestiques l'art de polir ces pierres, et qui en font collection. Mais je ne me souviens pas d'y avoir jamais vu du véritable *iu*. Le *iu* à Kiakhta est d'un prix énorme. On m'a demandé d'un petit flacon en *iu* de couleur d'émeraude, 200 roubles en argent blanc, ou 900 à 1,000 francs. Ces mêmes flacons, dont les Chinois se servent pour conserver leur tabac en poudre, coûtent, en cacholong, deux ou trois roubles en argent blanc. »

Indépendamment de la couleur, les traits les plus remarquables de la description du *iu* offriraient beaucoup de difficultés. Les mots *wen-tse*, éclat tempéré, et le poli gras qui le font comparer à la graisse de porc, conviennent mal à l'agathe, qui, quelle que soit sa couleur, prend cette espèce de poli vif que Werner appelle *glanzend*, ou

même *glasglanzend.* L'agathe ne rend pas non plus, quand on la frappe, le son clair et prolongé que l'on admire dans le *iu.* Sa dureté n'est pas assez grande pour justifier ce qu'on dit du *iu*, qu'il ne peut se tailler qu'avec la poudre de diamant. Enfin la pesanteur spécifique de l'agathe n'a rien de remarquable : elle surpasse rarement 2, 4 ; et cette dernière circonstance suffirait pour faire voir que le *iu* n'est point l'agathe, quand bien même les Chinois ne donneraient pas sur cette dernière substance, qu'ils nomment *ma-nao*, des détails qui font voir qu'ils ne la confondent pas avec la pierre de *iu.* Le *ma-nao* se nomme ainsi parce qu'on l'a comparé à la cervelle d'un cheval (1). Les Mandchous l'appellent *marimbou wekhe*, pierre de *marimbou*; les Turks orientaux, *schaschar*; et les Tibétains, *rto-sñing* et *gzi.* C'est la même pierre qu'on nomme en sanskrit *ma-lo-kia-li.* Selon le dictionnaire de Khang-hi et l'Encyclopédie japonaise, ce n'est ni du *iu*, ni une pierre; c'est une espèce intermédiaire. Il y en a de trois espèces: du rouge (cornaline), du blanc (calcédoine, cacholong) et du noir (silex, jaspe).

---

(1) *Ma*, cheval; *nao*, cervelle, en chinois.

Il est dur, et pourtant facile à casser. On ne saurait le rayer avec un couteau. On y voit quelquefois des figures d'hommes et d'animaux, et alors il est très-estimé. On en compte une infinité d'espèces. Voici les principales :

Le *ma-nao* du midi est d'un rouge uni sans taches. On en fait de petits vases. Il y en a dans les pays du nord-ouest, qui est de couleur vert noirâtre (prase).

Le *ma-nao* à branches de cyprès; il offre des taches qui représentent des branches de cyprès.

Le *kia-taï ma-nao*; il est blanc quand on le regarde en face, et offre comme des globules de sang, quand on le regarde obliquement. C'est une même pierre qui a deux couleurs.

Le *ma nao* nommé pierre de lard (1); sa couleur est entre le noir et le blanc, ou grise.

Le *ma-nao* à coffrets; il est noir, avec une bande blanche comme un fil.

Le *ma-nao* jaspé de rouge, dont la couleur imite une broderie.

Le *ma-nao* à stries comme du fil roulé; il

(1) Il ne s'agit pas ici de notre pierre de lard, stéatite ou agalmatolithe, mais d'une agathe à laquelle les Chinois donnent ce nom.

offre des stries alternativement blanches et rouges.

Toutes ces espèces sont très-estimées.

Le *ma-nao* dont les taches représentent du jus répandu.

Le *ma-nao*, dont les taches figurent du *tsiang* (1) ; il a des taches violettes et rouges.

Le *ma-nao kiou-tchen*, qui a de petites taches rouges. Ces espèces sont plus communes.

Le *ma-nao* à feuilles de bambou vient de *Hoaï-yeou* (dans le *Kiang-nan*). Ses taches imitent la forme des feuilles du bambou. On en fait des ornemens pour les dessus de table et les paravens.

On en tire aussi beaucoup d'autres espèces du Japon. Celles qui ne s'échauffent pas autour

---

(1) Sorte d'assaisonnement que les Japonais nomment *souï* ou *soya*, et les Mandchous *misoun*. Le *thsing-tsiang* se fait avec de la farine du *dolichos soya*, ou de quelques autres légumineuses; on en forme une pâte que l'on laisse sécher et fermenter dans un vase, en la couvrant de sel. On pratique à la surface un creux qui se remplit du sel fondu par le suc que la pâte produit en se décomposant. On recueille le suc, et on le garde. Le plus ancien est le meilleur. Celui qui a cent ans se vend à très-haut prix.

sont fausses. Quelle que soit la valeur de cette dernière observation, elle prouve qu'on travaille le *ma-nao* en le tournant, c'est-à-dire d'une manière bien différente du *iu*. Il me paraît impossible de méconnaître dans cette description la cornaline, la calcédoine, l'héliotrope et les nombreuses variétés d'agathes et de jaspes figurés, herborisés, rubannés, fleuris, etc.

Il y a encore d'autres pierres dont les descriptions, quoique faites par les naturalistes chinois ou japonais, permettent de déterminer l'espèce, et qui ne peuvent être confondues avec le *iu*. Sans entrer à ce sujet dans le même détail que sur l'agathe, je crois utile, puisque l'occasion s'en présente, d'en donner ici les noms et la synonymie, dans les diverses langues de l'Asie orientale.

Le diamant se nomme en chinois *kin-kang*; en mandchou, *palta*, ou *watsir*; en tibétain, *pha-lam*, ou *djo-rdze*; en mongol, *wadjir*, du sanskrit *vadjra*; en ouigour, *almas*; la poudre de diamant est appelée en chinois *kin-kang-tsouan*, et en mandchou *paltari*.

Le saphir, en chinois *ing-thsing*, ou pierre de *ya-kou*; en mandchou, *baïtouri*; en tibétain, *antarñila*; en ouigour, *yakout-tasch*.

Le rubis spinelle, en chinois, *ing-houng* ; en mandchou, *batmaga* ; en tibétain, *padma-râba*, *mou-ni*. Ces deux derniers noms paraissent dérivés du sanskrit *padma*, l'un des noms du *nymphœa nelumbo*.

Le rubis balais, en chinois, *pi-ya-chi* ; en mandchou, *langtcha*. Le nom chinois semble venir du nom que cette pierre a dans l'Orient, *balasch* ou *badakhsch*, d'où est venu le nom du pays de Badakhschan.

L'émeraude ; *lou-soung-chi*, en mandchou *ouyou* ; en mongol, *oukiou* ; en tibétain, *gyou*.

L'œil de chat se nomme en chinois *mao tsing*, ce qui signifie la même chose que le nom français. En mandchou, cette pierre est nommée *simikte*.

Une autre sorte d'œil de chat d'une espèce inférieure, *wo-chi* ; en mandchou, *lomikte*.

La chrysolithe, ou peut-être la turquoise, *tsieï-mou-lou* ; en mandchou, *niouwarimbou wekhe*.

Le lazulithe, *thsing-kin-chi* ; en mandchou et en mongol, *nomin* ; en tibétain, *moumen* ; en ouigour, *natschiouer* (du persan *ladjiver*.)

Le quartz hyalin cristallisé, *choui tsing* ou *chouï-iu* (*iu* d'eau) ; en mandchou, *tchou-*

sile; en japonais, *soeïsiou*, *biedolo*, *mi ttorou*; en tibétain, *tchou-chel*. Ce dernier nom signifie comme le nom chinois, *pierre de* iu *d'eau*, à cause de la transparence du quartz.

Le quartz en masse, *pho-li*; en mandchou, *boli* ou *bolosou*; en mongol et en ouigour, *bolour* (ce mot a passé en persan et dans le turk occidental, où il signifie *verre*, *belur*, *belur schische*); en japonais, *hali*.

Le verre, *lieou--li*; en mandchou, *aïkha*; en tibétain, *lou-chel*, ou *bee-dou-rya*; en mongol, *sil*; en ouigour, *tchabingir*; en japonais, *louri*.

L'émail, *fa-lang*; en mandchou, *falasou*.

Le spath calcaire, *han choui chi* (pierre d'eau froide); en tibétain, *tchong-ji*.

Le succin, *hou-phe*; en mandchou, *khôba*, *boïsile*; en tibétain, *sbos-chel* ou *sbour-lin*; en mongol, *khoba*; en ouigour, *koubik*; en japonais, *kobak*.

Le corail, *chan-hou*; en mandchou, *chourou*; en tibétain, *djourou* ou *djirou*; en mongol, *chirou*; en ouigour, *mardjan*; en japonais, *sango*, *kouatsi*.

Composition, pierre fausse, *siao-tseu chi*; en tibétain, *goukhe*.

Nacre de perle, *yun-mou chi*; en tibétain, *ma-dzi-ra*; en japonais, *wounmo*, *kilakou*.

Une perle, en chinois, *tchou*; en mandchou, *nitchoukhe*; en mongol, *satchak*; en tibétain, *mou-tig*; en ouigour, *undjou*; en japonais, *tsiu*, *kaïnetama*, *seratama*.

Assurément, j'ai compris dans cette liste des substances que l'observateur le plus inhabile ne saurait confondre entre elles. Du reste, comme la détermination des autres n'est pas le résultat de recherches approfondies, mais qu'elle se tire de la lecture des articles de dictionnaires, on peut en conclure que les lapidaires chinois savent, comme ceux de tous les pays, distinguer certaines pierres auxquelles on attache un grand prix. Il y a des méprises qu'on ne saurait commettre, et l'ignorance même a des bornes. Je ne veux pas dire qu'on n'ait jamais étendu le nom de *iu* à des substances différentes de celle à laquelle il appartenait d'abord. Ce nom est en quelque sorte devenu générique, et nous avons vu, dans les descriptions des Chinois mêmes, qu'on l'appliquait à des pierres tendres. Mais ce n'est pas chez eux une source de confusion, puisqu'ils en avertissent, et que ces faux *iu* sont distingués par des épithètes spécifiques. Les

pierres qu'on aurait pu confondre réellement avec le *iu* étaient celles qui auraient offert une analogie marquée avec celle qu'on était accoutumé à regarder comme la plus belle de toutes. Ainsi un voyageur moderne a avancé une chose peu probable quand il a dit que *les* iu *jaunes et bleus dont il est question dans l'histoire devaient être des sardoines et des morceaux de lazulithe*. On a vu plus haut les noms donnés à ces deux pierres, qu'on ne pouvait prendre pour du *iu*. En effet l'on n'a jamais pu confondre avec cette substance privilégiée que des pierres qui auraient été, comme celle-là, très-dures, très-pesantes, susceptibles d'un poli gras, et, le plus ordinairement d'une couleur verte ou blanc verdâtre.

§ IV.

De toutes les substances qui nous sont connues, celle qui remplit le mieux les conditions que nous venons d'établir, paraît être la substance encore assez imparfaitement décrite à laquelle on donne les noms de jade (1) et de néphrite.

---

(1) Un anonyme anglais, dont on trouvera le passage cité plus bas, attribue au Dr. Hager l'opinion que

Le jade est à-peu-près de la même dureté que le quartz. Comme le quartz, il raie le verre et étincelle sous le briquet. Il prend un assez beau poli, mais il a toujours un aspect gras; sa pesanteur spécifique est considérable; elle est quelquefois de 3, 4. Sa couleur la plus ordinaire est le vert, depuis le blanc de petit lait, jusqu'au vert-olive, et au vert-noirâtre. On en cite des échantillons jaune-citron et bleuâtres (1). Il est vrai qu'on n'en connaît pas de rouge (2), mais aussi on a vu que le *iu* rouge ne se trouve

---

le jade était employé par les anciens pour faire les vases murrhins, et par conséquent, dans l'hypothèse de ce savant, était la même substance que la pierre de *iu*. Mais si M. Hager a dit quelque part que le *iu* était le jade, le passage qui contient cette assertion n'est pas venu à ma connaissance, et il faut qu'il y ait renoncé, puisqu'il n'a rien dit de semblable dans les nombreux passages relatifs au *iu* qu'il a cités dans sa *Numismatique chinoise* et dans ses *Ricerche*, deux ouvrages où il lui importait beaucoup d'éclaircir ce qu'il avait à dire du *iu*.

(1) M. Kidd, Outl. of mineralogy, t. I, p. 112.

(2) On m'a parlé d'un vase en jade rougeâtre, évidemment de travail oriental, qui a appartenu à M. Van-Hoorn, et qui est indiqué dans le catalogue

plus dans les endroits où les anciens auteurs disent qu'on le recueillait. En un mot, le jade est ordinairement vert comme la pierre de *iu* la plus commune. Il me paraît que voilà déjà plusieurs raisons de croire que le *iu* et le jade sont la même substance; on peut, je crois, mettre cette assertion à l'abri de toute contradiction.

Au reste il pourra paraître singulier qu'on en soit, pour ainsi dire, réduit à faire usage du raisonnement dans une question que la plus simple inspection pourrait décider. Si nous avions en France de la pierre de *iu* apportée sous ce nom de la Chine, nous n'aurions pas besoin d'accumuler des preuves ni de combiner des témoignages pour savoir à quelle pierre ce nom doit appartenir. Depuis qu'on en parle en Europe, il n'est pas douteux qu'il n'y en soit venu des

---

de sa collection, sous le n°. 328. — Je n'ai pu voir ce vase, qui eût servi à repousser la seule objection qu'on puisse faire à mon opinion. Au reste, le iu rouge pourrait être le pétrosilex ou feldspath compacte qui, par sa nature, diffère peu du jade, et qui doit prendre, étant poli, un aspect à-peu-près semblable.

échantillons. M. Bertin qui, par une correspondance suivie avec les missionnaires de la Chine, avait réuni tant de matériaux précieux sur les arts et les productions de cet empire, devait infailliblement posséder des ornemens gravés en *iu*. Cependant je n'ai trouvé sous ce nom, parmi les objets tirés de son cabinet que j'ai examinés il y a quelques années, que des stéatites translucides, sorte de pierre tendre qu'on ne saurait confondre avec le *iu*, à moins d'être étranger aux premières notions de la minéralogie (1). Dans d'autres cabinets d'histoire naturelle ou d'objets de curiosité, je n'ai pas vu non plus de pierre de *iu* avec cette dénomination. En revanche j'y ai trouvé un bon nombre de mor-

(1) Tous ces objets, tasses, soucoupes, figurines, plaques gravées, etc., étaient étiquetés *pierre de iu*; et malgré l'observation que j'en fis, on ne laissa pas de les annoncer sous cette dénomination plus favorable à la vente que celle de *pierre de lard* ou d'*agalmatolithe*. Les curieux qui les ont achetés ne manqueront pas d'en conclure que le *iu* est une pierre tendre qui se laisse rayer avec l'ongle, et qui est la matière ordinaire de ces figures bizarres, d'après lesquelles on prononce si judicieusement en Europe sur l'état des arts chez les Chinois.

ceaux de jade travaillés en Chine, des figures sculptées, des manches de poignards, des fleurs, des dragons, des plaques (1), toutes sortes d'ornemens que nous avons appris, par les livres, devoir être faits de pierre de *iu*. Ce n'est pas là une preuve, je le sais, mais c'est une forte présomption, et il est assez naturel de penser que le jade dont nous voyons ces objets formés, est la même substance que le *iu*, dont nous savons qu'on les fabrique.

Le verre coloré dont j'ai parlé plus haut, et dont les échantillons sont moins rares que ceux

---

(1) Telle était celle qui portait une inscription en caractères chinois et en lettres mandchoues, et qui avait servi à l'ornement d'un des cabinets de l'impératrice, femme de *Khian-loung*. J'en ai donné la description.

M. Champollion-Figeac, à qui j'en devais la connaissance, m'apprend que l'on conserve dans la bibliothèque de la ville de Grenoble des figures de dragons et d'autres animaux fantastiques, pareillement sculptés en jade.

Il y a, dans le cabinet du conseil des mines, un magnifique khing, ou une pierre sonore très-bien sculptée avec des chaînes pendantes, taillées dans un seul morceau de jade vert-grisâtre.

de *iu*, ressemble tellement au jade par sa teinte verdâtre et son aspect graisseux, qu'il suffirait presque de savoir qu'en le faisant on a voulu imiter la pierre de *iu*, pour reconnaître que cette pierre est notre jade.

Voici quelque chose de plus positif: M. Jules Klaproth, dont j'ai précédemment invoqué le témoignage au sujet du cacholong, a rapporté de son voyage à la frontière chinoise, en 1806, un cachet en pierre de *iu*, que le célèbre chimiste son père a examiné; et ce savant est demeuré convaincu que le *iu* était la *néphrite*, le *lapis nephriticus* (1).

Un naturaliste dont la relation a paru au moment même où cette dissertation était rédigée, a eu la plus belle occasion pour résoudre la question que nous venons d'examiner; et s'il l'a laissée indécise, c'est qu'apparemment il n'a pas pensé qu'elle pût être de quelque importance. Peut-

(1) Die Ansicht eines von mir aus China gebrachten Stückes *yu*, hat meinen Vater überzeugt, dass dieser berühmte Stein, unser nephrit sei, *lapis nephriticus*, Tatarisch and Jgurisch *yeschm*, Mongolisch, *Gass*, Russisch *jaschma*. Leichenstein, u. s. w., p. 39.

être même a-t-il cru que ce n'était pas une question. M. Abel, médecin de l'ambassade anglaise qui a traversé la Chine il y a deux ans, a vu et tenu le sceptre de pierre de *iu* que l'empereur a envoyé en présent au Prince-Régent, et il a eu de plus à sa disposition divers échantillons de la même substance, que sir Georges Staunton lui avait remis pour en déterminer la nature. Il en donne une description exacte et détaillée : c'est, suivant lui, une pierre d'un blanc verdâtre, passant au vert grisâtre, et au vert d'herbe foncé. Intérieurement elle est à peine brillante. Sa cassure est écailleuse, et les écailles en sont blanchâtres. Elle est demi-transparente et raie fortement le verre; mais elle ne raie pas le quartz, lequel ne la raie pas non plus. Au chalumeau elle est infusible sans addition (1). Sa pesanteur spécifique est de 2,858; 3,4; 3,

(1) Ceci est sans doute une erreur : l'ensemble des caractères rapportés par l'auteur ne permet pas de douter que la pierre de *iu* ne soit fusible ; mais il aura peut-être opéré sur des fragmens trop considérables, ou manqué par quelque autre cause cette petite opération, qui exige de l'habitude et de la dextérité.

19; et 3, 33. Le docteur Abel n'ayant pu en faire l'analyse, n'entreprend pas de lui assigner la place qu'elle doit occuper dans nos nomenclatures; mais il est porté à croire que c'est une espèce qui n'a pas encore été décrite, quoiqu'elle soit étroitement liée à la *pierre de hache* (1). De plus il suppose, ainsi que j'ai déjà eu occasion d'en faire la remarque, qu'on a confondu avec cette pierre la sardoine et le lazulithe, qui seraient les *iu* jaunes et bleus dont parlent les écrivains chinois.

Si j'ai réuni tant de témoignages là où peut-être un seul eût paru suffisant, c'est qu'outre l'avantage d'éclaircir la question principale, les synonymies fournies par diverses personnes et obtenues par des procédés différens, donnent lieu de penser que le *iu* proprement dit est toujours la même substance, que cette substance est le jade, et qu'on n'en a pas rapproché des espèces aussi éloignées que l'a supposé le D^{r}. Abel. C'est pour rendre ce résultat encore plus précis, que je me suis adressé à une personne dont le zèle égale la complaisance et les lumières : je

---

(1) Narrative of a Journey in the interior of China, p. 132.

l'ai priée d'examiner les objets en pierre de *iu* qui pouvaient exister dans les collections publiques de Londres. Ce n'est pas, ainsi que je l'ai déjà fait observer, qu'il ne doive s'en trouver aussi dans les collections qui sont sur le continent. Mais c'est qu'en Angleterre ces échantillons, dont l'origine est bien connue, ont conservé le nom qu'on leur donne dans le pays d'où ils sont venus. Voici ce que M. W. Huttmann, esq., s'est empressé de me répondre : « S. M. (le roi d'Angleterre) possède deux sceptres; la compagnie des Indes en a un troisième, et il y a au Muséum britannique plusieurs échantillons de *iu*, tant brut que travaillé. M. Koenig, garde des objets d'histoire naturelle au Muséum britannique, m'assure que *la pierre de iu est sans aucun doute* (unquestionably) *la même que la substance appelée jade de la Chine, et celle-ci à son tour* paraît étroitement liée *à la prehnite*. M. Koenig a le projet d'en faire l'analyse, et il m'informera du résultat de son examen (1) ».

---

(1) M. Koenig a eu la bonté, depuis cette époque, de me confirmer lui-même les renseignemens dont il s'agit, par une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, le 23 février 1819.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que du *iu* de la Chine, et les documens que nous avons rassemblés, quoique puisés à des sources diverses, s'accordent parfaitement bien entre eux, et concourent à prouver que le *iu* n'est autre chose que le jade. On arriverait au même résultat si l'on recherchait quelle est la pierre que les Orientaux nomment *yeschm*. Outre que la description qu'en font les auteurs, toute incomplète qu'elle est, ne convient guère qu'au jade, il est notoire que c'est le jade qu'on nomme *yeschm* à Constantinople, où il est presque aussi estimé qu'en Chine, et où il sert à faire des poignées de sabres et d'autres ornemens. J'ai la preuve qu'il en est de même du *yeschma* des Russes : j'en possède une plaque venue de Pétersbourg, et dont le travail, évidemment chinois, annonce qu'elle a dû servir à l'ornement d'un phi-pha ou guittare, comme c'est l'usage à la Chine d'employer la pierre de iu. Cette plaque est faite d'un morceau de jade d'un vert pâle et nuageux. Ainsi, tous les échantillons venus d'Asie sous les noms que nous avons vus appartenir au *iu*, sont du jade oriental. Un Egyptien instruit, M. Ellious Bocthor, ancien interprète du Gouvernement

français en Egypte, qui se trouve en ce moment à Paris, interrogé sur le nom qu'on donnait dans son pays à la matière d'une poignée de sabre en jade qu'il possède, n'a pas balancé à répondre que c'était du *yeschm*; et cela, sans avoir été prévenu que ce pût être en Europe un sujet de discussion. Il y a même une observation qui m'est suggérée à propos de ces morceaux de jade qu'on trouve dans le commerce: c'est que, jusqu'à présent, tous les fragmens de cette pierre qu'on a pu recueillir dans un certain état de pureté et d'une certaine dimension, viennent de l'Orient; les morceaux qu'on en a trouvés en Europe, ou dans les autres parties du monde, ne pouvant se comparer aux premiers. Or, si le jade n'était ni la pierre de *iu* ni le *yeschm*, il faudrait présenter le nom par lequel il serait désigné dans les divers idiomes de l'Asie; et c'est ce que je crois aussi impossible qu'il a été facile de trouver les noms des autres pierres qu'on a voulu mal à propos rapprocher du *iu*.

Quant au *yeschm* artificiel de *Teïfaschi*, il pourrait être difficile, sur les seules paroles de cet auteur, d'en déterminer la nature. Mais si l'on remarque que Prosper Alpin parle de vases très-

précieux qui se trouvaient en Egypte, et qui y étaient apportés de l'Inde et de la Chine (1); que ces vases, qu'il nomme *murrhins*, ont été vus au Caire par d'autres voyageurs (2), et reconnus pour être de la porcelaine; que Garcias ab Horto parle d'une espèce de jaspe vert dont on fait des vases murrhins nommés *porcelaines*, et qui semblent faits d'émeraude (3). Enfin si l'on se rappelle ce que Makrisi dit de la porcelaine apportée de la Chine à Djiddah sur la mer Rouge (4), il ne restera guère qu'une manière de concilier et d'expliquer ces assertions, en laissant de côté, pour le moment, ce nom de *murrhins*, que Prosper Alpin et ceux qui l'ont suivi ont mêlé mal à propos à la discussion: c'est qu'on apportait, de la Chine en Egypte, des vases d'une porcelaine verdâtre faite à l'imitation du *iu*, et qui est la plus estimée de toutes, comme nous l'apprend le P. d'Entrecolles (5).

(1) L. I, c. XIV.

(2) P. Bellonii Observ., l. II, c. 71.

(3) Aromat. et simplic. Hist., l. I, c. 52.

(4) M. Et. Quatremère, ouvrage cité.

(5) Lettres édifiantes, rec. XXII, p. 444. — Duhalde, t. II, p. 244, éd. in-4°. — Blancard, Man. du Comm. des Indes et de la Chine, p. 437.

Je ne veux pas dire qu'on n'apportât aussi en Egypte de véritable pierre de *iu* ou du *yeschm* natif; mais il dut toujours y être beaucoup plus rare. Je ne crois pas même que la *pâte de riz* y ait jamais été assez commune, pour qu'on en ait fait des vases d'une certaine dimension. Les fragmens auraient pu en être conservés, et je n'ai pas connaissance qu'aucun voyageur ait donné une description qui s'y rapporte.

Quoi qu'il en soit, je crois avoir rassemblé, dans les considérations précédentes, des preuves qui décident sans retour la question historique: la pierre de *iu* est le jade oriental ou la néphrite. Mais il restait quelques points à éclaircir dans l'histoire naturelle de cette substance; et tout en acquérant la preuve que le jade oriental et le iu sont une même pierre, on trouverait peut-être qu'on ne sait pas bien précisément ce que c'est que le jade oriental. M. le comte de Bournon, et d'après lui MM. Jameson (1) et Koenig, le regardent comme une prehnite amorphe et compacte; mais comment accorder cette opinion avec l'expérience du four à chaux, faite il y a deux mille ans par

---

(1) Jameson's System of mineralogy, t. I, p. 294.

Hoaï-nan-tseu, et surtout avec l'infusibilité parfaite attribuée au jade de la Chine par le D.r Abel? D'ailleurs, pour attaquer tout de suite la difficulté principale, est-il bien sûr qu'il y ait d'autre jade que le jade oriental? ou, ce qui revient au même, connaît-on d'autre gissement du jade que celui que les Chinois assignent à leur pierre de iu, c'est-à-dire les monts Himâlaya, d'où cette pierre se répand dans l'Hindoustan, la Tartarie, la Perse? Donnerait-on dans le commerce le nom de jade à la substance qui fait la base de la roche connue sous le nom de *vert de Corse*; à celle des environs du lac de Genève, qui est mêlée d'actinote et de diallage; même au *beilstein*, à la pierre des Amazones? Au lieu d'essayer de répondre moi-même à ces questions, ce que je n'aurais pu faire que très-imparfaitement, j'ai mieux aimé les adresser à un minéralogiste distingué, et appeler son attention sur un point de la science difficile et obscur, comme tout ce qui a rapport aux substances non cristallisées, dont la détermination spécifique a nécessairement quelque chose de vague, parce qu'on y est privé des secours de la cristallographie, et imparfaitement soutenu par les procédés chimiques.

M. Cordier a bien voulu faire, à ma prière, des recherches et des expériences, dont la lettre suivante contient le précis. Je m'empresse d'en orner une dissertation à laquelle elle prête un appui solide, et je me félicite que des recherches, entreprises dans un but purement historique, aient provoqué un examen sérieux d'un point qui a son importance en minéralogie.

« Dans l'objet que vous vous êtes proposé, Monsieur, il importe bien moins de savoir quels sont les minéraux étrangers au sol de la Chine, que les commerçans et les minéralogistes ont confondu sous la dénomination de jade, que de connaître exactement les propriétés du jade chinois pour les comparer à celles de la pierre de iu. Or, en fait de jade, c'est toujours sur celui de la Chine que les minéralogistes ont écrit leurs descriptions. M. Haüy en a traité sous le nom de jade oriental ou néphrétique, et Werner sous celui de néphrite. Je vais tâcher moi-même de vous en faire une description un peu plus complète que celles dont j'ai connaissance.

« Le jade chinois nous est apporté, soit en cailloux roulés de quelques centimètres de grosseur, soit sous la forme d'objets travaillés,

dont les plus volumineux excèdent rarement trois ou quatre décimètres dans leurs plus grandes dimensions. Il est à remarquer que cette substance n'est point agrégée régulièrement, c'est-à-dire à la manière des masses cristallisées : résultat d'une agrégation confuse, elle tient, de l'imperfection même de sa structure, les propriétés qui la rendent précieuse pour les arts. D'après toutes les règles de l'analogie, elle doit se présenter en rognons ou en amas informes dans les gîtes qui la renferment. Ce n'est qu'après avoir été arrachée aux terrains primitifs qu'elle peut se trouver en fragmens ou blocs roulés dans les terrains d'alluvion de toute espèce.

« Ses couleurs varient entre le vert de poireau, le vert olive, le blanc verdâtre et le blanc de cire ; ses teintes sont douces, peu prononcées et fondues avec égalité, si ce n'est dans quelques variétés, où l'on observe des taches ou nuages d'un blanc de lait dispersés dans un fond plus clair.

« Les masses sont faiblement translucides, et on ne peut donner une idée plus juste de cette translucidité, qu'en la comparant à celle de l'huile figée ou de la cire.

« Leur surface polie, soit naturellement,

soit artificiellement, ne prend qu'un éclat médiocre ; on dirait qu'elle a été simplement unie et frottée d'huile.

« La pesanteur spécifique déterminée par Brisson, de Saussure père et M. Théodore de Saussure, varie entre 2957 et 3071, c'est-à-dire entre des limites très-resserrées.

« La surface du jade chinois est onctueuse et froide au toucher.

« Suivant M. Haüy, il acquiert l'électricité vitrée par le frottement, lorsqu'il est isolé.

« Il n'est point attirable au barreau aimanté, même après avoir été échauffé.

« Sa tenacité est supérieure à celle de toutes les pierres connues ; il émousse les marteaux les mieux trempés, et on ne parvient à le casser qu'avec une extrême difficulté.

« Sa dureté est fort grande, puisqu'elle est presque égale à celle du cristal de roche.

« Sa cassure manifeste une structure compacte, tantôt parfaite et tantôt parsemée de petites lames ou d'esquilles entrelacées, les unes et les autres peu distinctes de la pâte qui les enveloppe.

« La surface de la cassure, considérée en grand, est inégale; mais les petits plans dont elle

se compose sont assez souvent plats ou faiblement ondulés.

« Cette cassure offre un aspect tout-à-fait mat, et qui est, ainsi que nous l'avons indiqué, absolument analogue à celui de la cire.

« Les fragmens sont irréguliers, anguleux, quoique tendant par fois à la forme esquilleuse; leurs arêtes ne sont point tranchantes.

« C'est avec la plus grande difficulté, et cependant en craquant faiblement sous le pilon, qu'ils se réduisent en poudre.

« Cette poudre est blanche, tenace et très-médiocrement douce au toucher.

« Au feu du chalumeau le jade chinois blanchit un peu, devient opaque et finit par fondre en un verre blanc, ou d'un blanc grisâtre parsemé de bulles. La fusion lui fait perdre 2 pour 100 de son poids; elle exige, suivant de Saussure père, 161 degrés du pyromètre de Wedgwood, c'est-à-dire une intensité de chaleur supérieure de 20° au moins à celle des fours à porcelaine.

« Les acides ne mordent point sur la surface d'une plaque de jade de la Chine. Par une ébullition soutenue, sa poudre est en partie attaquée par l'acide hydrochlorique.

« M. Théodore de Saussure a retiré les principes suivans d'un jade oriental vert de poireau, taillé en forme d'amulette ; savoir :

Silice.	53	75
Chaux.	12	75
Alumine.	1	05
Fer oxidé.	5	00
Manganèse oxidé	2	00
Soude.	10	75
Potasse.	8	50
Eau.	2	25
Perte.	3	05
	100	00

« Telles sont, Monsieur, les propriétés minéralogiques dont vous pouvez partir pour établir une comparaison avec celles que les auteurs chinois assignent à la pierre de iu.

« Si vous voulez faire un pas de plus et connaître les substances minérales de tout pays, qu'on a essayé de rapprocher ou de confondre avec le jade chinois, voici ce que je puis ajouter :

« Tous les minéralogistes admettent sa parfaite identité avec le jade qui nous arrive des autres parties des Indes ; et c'est avec raison

que M. Haüy les réunit sous le nom de jade oriental.

« Mais ce jade oriental n'est incontestablement qu'une modification imparfaite d'un type susceptible de cristalliser. Où est ce type? Nous reste-t-il à découvrir, ou faut-il le chercher parmi les minéraux cristallisés que nous connaissons déjà ? Or, Monsieur, cette question n'est pas encore résolue. Tout ce que je puis dire, c'est que, dans l'état de nos connaissances, on doit incliner à croire que le feldspath est le type spécifique du jade d'Orient. Il n'existe en effet d'autre motif péremptoire contre la réunion que l'analyse de M. Théodore de Saussure.

« A cet égard, il faut considérer que le feldspath compact prend en certaines localités la tenacité, la pesanteur, l'infusibilité, l'apparence ceroïde, et jusqu'aux teintes pâles et adoucies du jade d'Orient. Ces ressemblances sont si grandes, que lorsqu'on a successivement découvert ces variétés remarquables près de Genève, au Saint-Bernard, en Piémont, en Corse, au Hartz et en Finlande, ce n'est point au feldspath compact qu'on les a rapportées, mais bien au jade d'Orient. Par la suite, l'évidence des inductions fournies par l'analyse chimique, par la

majorité des caractères extérieurs et par les passages géologiques, a forcé de revenir jusqu'à un certain point sur le rapprochement; et nos jades d'Europe ont humblement pris place dans la méthode sous le nom de feldspath compact tenace, qui leur a été définitivement imposé par M. Haüy.

« Le feldspath compact tenace joue le rôle d'ingrédient essentiel dans les roches des localités que je viens de citer. Tantôt il y est pur et tantôt imperceptiblement mélangé de talc, d'amphibole, ou plus souvent de diallage microscopique. Dans ce dernier état, il a les analogies les plus incontestables avec les pierres de hache dont se servaient anciennement les sauvages d'Amérique. Ces pierres, quoiqu'en général d'une pâte très-impure (1), ont été originairement rapprochées du jade d'Orient par les savans français. Les minéralogistes allemands ont préféré en faire une sous-espèce minérale parti-

---

(1) Ce défaut de pureté est quelquefois si prononcé, surtout lorsque c'est la diallage qui l'occasionne, que les masses ne sont en grande partie que de la diallage compacte, et en empruntent les principales propriétés.

culière, sous le nom de beilstein. Cette manière de voir, plus inexacte que la précédente, jouit encore de quelque crédit : pour nous, nous classons maintenant le prétendu jade américain à côté du prétendu jade d'Europe. Tous deux vont au feldspath compact, et il ne reste plus d'incertitude que relativement à la substance que nous avons continué de nommer provisoirement jade oriental.

« On a cru un moment que cette incertitude allait être levée, lorsque M. de Bournon nous a fait connaître, il y a quelques années, qu'on trouvait à la Chine de la prehnite, soit cristallisée, soit fibreuse-conjointe passant à la compacte, et que cette dernière était employée à des objets d'art semblables à ceux qu'on a coutume de fabriquer en jade. Considérant la couleur blanchâtre de cette variété ainsi travaillée, sa translucidité, son aspect mat, sa cassure entrelacée et l'espèce de poli qu'elle reçoit, M. de Bournon a conjecturé que le jade oriental pourrait bien avoir de plus grands rapports avec la prehnite qu'avec le feldspath. Plusieurs minéralogistes ont donné et donnent encore à cette conjecture plus d'importance que l'auteur ne lui en accordait sans doute, lorsqu'il a publié

ses observations; quoi qu'il en soit, elle ne saurait soutenir un examen tant soit peu approfondi.

« En effet, les principaux rapports observés par M. de Bournon tiennent à des propriétés bannales, que la structure confuse imprime constamment aux substances minérales douées d'une certaine dureté; l'induction conclue de ces rapports est démentie par les différences saillantes qui existent entre les caractères spéciaux des deux substances dont il s'agit. Ainsi la prehnite, même dans les plus petites esquilles, est électrique par la chaleur; elle est fortement entamée par le jade. Sa pesanteur est moindre dans le rapport de 26 à 30. Elle contient deux fois plus de chaux, vingt fois plus d'alumine, et point d'alcalis; enfin le plus léger coup de feu suffit pour la fondre et la boursouffler de la manière la plus remarquable. Pour rendre cette dernière propriété plus évidente dans le but que vous vous êtes proposé, Monsieur, j'ai chauffé d'assez gros fragmens de prehnite compacte de la Chine et du Tyrol, comparativement à des fragmens de jade d'Orient, dans des creusets exposés à une chaleur de 30 degrés du pyromètre. Les premiers se sont complètement boursoufflés, tandis que les

autres, conservant jusqu'à la netteté de leur poli, n'ont fait que blanchir en perdant presque toute leur translucidité. Ce résultat était facile à prévoir, puisque, suivant les expériences de de Saussure père, il ne faut que 21 degrés du pyromètre pour fondre la prehnite.

« Je ne pousserai pas plus loin la comparaison. Les conséquences sont si évidentes, qu'il devient même inutile de vous faire remarquer, Monsieur, qu'il reste à savoir si les objets d'art que M. de Bournon a cités sont réellement en prehnite compacte; car cet habile minéralogiste n'a fait mention d'aucun caractère essentiel.

« Je terminerai en vous rappelant que le jade a été l'objet d'une contrefaçon purement artificielle, et dont le produit porte bien improprement le nom de pâte de riz. Cette pâte, composée à la Chine et au Japon, est un émail fort dur, quoique très-fusible, dont Klaproth a retiré les principes suivans :

Silice.	39
Alumine.	7
Plomb oxidé.	41
Perte.	13
	100

§ V.

Maintenant que nous savons, d'une manière certaine, ce que c'est que la pierre de *iu*, il ne nous sera pas aussi difficile de porter un jugement sur la conjecture de M. Hager, qui pense que cette pierre a été la matière des vases murrhins. C'était une question fort épineuse, quand il s'agissait de décider si une substance célèbre chez une nation de l'Asie, mais inconnue, était la même qu'une autre matière également célèbre dans l'antiquité, mais pareillement inconnue. Il fallait nécessairement s'en tenir à des suppositions vagues, à des rapprochemens qui n'avaient pas de fondement déterminé. A présent, au contraire, nous n'avons plus qu'à rapprocher du jade les traits caractéristiques assignés à la matière murrhine par les auteurs qui en ont parlé. S'ils s'y appliquent exactement, le rapprochement proposé par M. Hager deviendra incontestable. Dans le cas contraire, les rapports singuliers, les coïncidences frappantes remarquées par cet ingénieux auteur, devront être comptés pour peu

de chose, et faire place à des notions plus précises.

Je commencerai par écarter de la question l'assertion de Prosper Alpin, qui prétend que les Egyptiens ont rejeté l'usage des vases d'or et d'argent, dès l'instant qu'ils ont eu des vases murrhins, qu'on apporte de l'Inde et de ce pays nommé *Sini*, où on les fait de différentes pierres, et particulièrement de jaspe (1). Ce voyageur, tout instruit qu'il était, a vécu ou trop tôt, ou trop tard, pour avoir une opinion bien éclairée sur la nature des vases murrhins. En effet, de qui, dans un voyage au Caire, peut-il avoir appris que les vases qu'il y a pu voir étaient de la même substance que les murrhins des anciens? Ce n'est pas apparemment des Egyptiens chez lesquels il est peu naturel de supposer que la tradition de ce nom ait été conservée; et quant à son autorité particulière, elle n'est pas plus grande en cette circonstance que ne le sont celles d'un grand nombre de savans qui ont émis sur la même question des opinions contra-

(1) *Rerum Ægypt.*, l. I, c. XIV.

dictoires, et parmi lesquelles il faut bien, par conséquent, qu'il s'en trouve d'erronées.

Je ne m'attacherai pas non plus à l'opinion de Garcias Dujardin, quand il dit qu'on fait, d'une espèce de jaspe vert, des vases murrhins qu'on nomme porcelaines, et qui sont d'un si beau vert qu'on les prendrait pour des émeraudes (1). Comment concilier ces deux assertions, que les vases dont il s'agit se nomment *porcelaines*, et qu'ils sont faits de jaspe vert, et surtout comment accorder cette couleur d'émeraude qu'on leur attribue avec la description de la *murrha* qui, comme on le verra bientôt, n'était pas verte? P. Belon (2) veut aussi que les vases murrhins qu'il avait vus au Caire fussent de porcelaine, et Boot, qu'ils fussent de sardonyx (3). Ces opinions ont

---

(1) Do jaspe vos nam direi pois ho ha mais nas vossas terras, e sabeis mais delle que eu cõ tudo vos sei dizer que ha cà porçelanas pequenas de jaspes ou de pedras verdes que pareçen desmeraldas. Coloquios dos simples, Col. 44. Goa, 1553, p. 168.

(2) Observat. de plus. singularités, l. II, c. LXXI. Paris, 1555, p. 134.

(3) *Gemmarum et lapidum historia*; 1636, p. 235.

été reprises et soutenues par bien d'autres écrivains ; je n'en parle ici que parce que M. Hager a su en tirer parti avec beaucoup d'habileté pour fortifier la sienne propre. Mais puisque j'ose entreprendre de combattre cette dernière, on peut bien croire que je ne me rendrai pas à l'autorité d'écrivains peu instruits en ces matières, qui d'ailleurs se sont mis en opposition formelle avec les textes des anciens, comme il est aisé de le faire voir.

La pierre murrhine n'était pas transparente, comme on l'a pensé d'après un passage mal interprété d'Arrien (1). Martial donne à entendre que les vases qui en étaient faits ne laissaient pas paraître à l'extérieur la couleur du vin (2). Il en serait à-peu-près de même dans une coupe de jade ou de pierre de *iu*. Le *splendor sine viribus*, et le *nitor*

---

(1) *Per. mar. Erythr.* apud *Geogr. vet. script.*, I, p. 4.

(2) Ep., l. IV, ep. 86. — Cette épigramme n'a pas été oubliée par tous ceux qui ont écrit sur les vases murrhins, comme l'a pensé M. de Rosière. Elle est citée par M. Hager, p. 164 de la *Numismatique chinoise.*

verius quàm splendor, que Pline (1) attribue aux vases murrhins ; les *maculœ pingues* (2) qui, suivant lui, donnaient du prix à quelques uns de ces vases, représentent assez bien le poli gras et *l'éclat tempéré* que les Chinois louent dans leur *iu*, et que nous retrouvons dans le jade. M. Hager, qui ne néglige jamais les ressources qu'une érudition variée lui fournit en faveur des opinions qu'il embrasse, n'a pas manqué de faire observer que l'origine orientale assignée à la *murrha*, et la dimension la plus ordinaire des morceaux de cette précieuse substance (3), se rapportaient assez bien à ce que nous savons de la pierre de *iu*.

---

(1) L. XXXVII, c. II, § VIII, ed. Harduin., t. II, p. 767, 20.

(2) Les interprètes entendent *pingues* dans le sens de *couleur foncée*, *terne*, *moins brillante*. Il semble cependant qu'on pourrait le prendre dans son sens absolu et primitif, en cet endroit, et dans un autre passage de Pline qui sera cité plus bas.

(3) *Amplitudine nusquam parvos excedunt abacos ; crassitudine vero quanta dictum est vasi potorio. Plin.*, loc. cit.

Enfin l'épithète de *graves*, que Stace (1) donne aux vases murrhins, peut encore, si on le veut absolument, être comptée au nombre des traits de ressemblance qui rapprochent la *murrha* du jade, quoique ce mot semble bien plutôt une expression indifférente, ou tout au plus applicable, comme l'a pensé Gretser, à toutes les substances minérales dont on fait des vases, et qu'on est obligé de tailler un peu épaisses, à raison de leur fragilité.

Il est quelquefois utile de faire attention aux fables mêmes qui peuvent conduire à la découverte de la vérité. Plusieurs écrivains chinois ont regardé la pierre de *iu* comme de l'eau devenue solide, après avoir séjourné cent ans dans le sein de la terre. Les anciens ont dit à-peu-près la même chose de la matière des vases murrhins (2). On a parlé de certaines espèces de *iu* qui répandaient une odeur agréable, et Pline dit aussi qu'on attachait du prix à l'odeur de la pierre mur-

---

(1) *Sylv., l. III. Coma Earini, v.* 58, *ed. Emer. Crucœi*, p. 374.

(2) *Humorem putant sub terrâ calore densari.* Plin., l. XXXVII, c. II, § VIII.

rhine (1). Voilà, si je ne me trompe, un résumé assez exact des raisons qu'on peut alléguer en faveur de l'identité présumée de la *murrha* et de la pierre de *iu*, ou du jade. Mais les objections qu'on peut puiser contre cette opinion dans les descriptions des anciens me paraissent beaucoup plus fortes, et la rendent, si j'ose le dire, tout-à-fait inadmissible.

La couleur du jade est souvent blanchâtre; elle passe ordinairement par les nuances du vert, mais elle n'est jamais vive; et sous ce rapport, quelques voyageurs ont eu peine à concevoir la haute estime que les Chinois font de leur *iu* (2). La perfection de celui-ci est d'être d'une teinte uniforme, parce que les taches qui s'y rencontrent sont plutôt des nuages qui en altèrent la transparence, et le déparent au lieu de l'embellir. Chez les an-

---

(1) *Aliqua et in odore commendatio est.* Id. ib.

(2) *The partiality of the Chinese for this stone seemed to me quite unaccountable, from any quality that it exhibited to my observation. It is generally of a dull, sometimes of a muddy colour, and does not admit so high a polish as agate.* Abel's Narrative, etc., p. 133.

ciens, c'était un défaut qu'il y eût dans les vases murrhins des endroits transparens ou pâles (1); le mérite de la couleur était dans la variété des nuances (2), et dans des zones concentriques de pourpre, de blanc, et d'une troisième couleur qui paraissait comme enflammée et participait des deux premières, passant au violet pourpré et au rouge laiteux. Il y avait des personnes qui estimaient particulièrement certains accidens de couleurs ou reflets semblables à ceux de l'arc-en-ciel (3). C'était sans doute ce qu'on cherchait à imiter dans la *murrha* factice; et voilà pourquoi Pline, parlant du verre murrhin et de celui

---

(1) *Translucere aut pallere quidquam vitium est.* Plin., ubi suprà.

(2) *Sed in pretio varietas colorum, subindè circumagentibus se maculis in purpuram, candoremque, et tertium ex utroque ignescentem, veluti per transitum coloris, in purpurâ aut rubescente lacteo.* Id. ibid. = Vide etiam *Isidori Hispal. Orig., l. XVI, c. XII.*

(3) *Sunt qui maximè in his laudent. . . . quosdam colorum repercussus, quales in cœlesti arcu spectantur*, Plin., loc. cit.

qui imitait les hyacinthes et les saphirs, les oppose tous les deux au verre blanc (1). Aussi Isidore place-t-il la *murrha* parmi les pierres de diverses couleurs (2). Il est impossible de trouver une pierre à laquelle toute cette description convienne moins qu'au jade, ou au *iu*, dans lequel on n'a jamais loué ni zones, ni reflets de lumière, mais un aspect gras, des teintes pâles, un poli doux et onctueux, une translucidité uniforme : l'opposé, en un mot, de ce qui faisait le mérite de la *murrha*.

Mais la raison la plus forte est que cette dernière substance n'était pas dure, puisqu'on pouvait la rayer avec les dents. C'est ce que Saxius (3) a conclu avec beaucoup de raison du passage où Pline raconte qu'un personnage

---

(1) *Fit et album (vitrum) et murrhinum aut hyacinthos sapphirosque imitatum, et omnibus aliis coloribus.* Plin., l. XXXVI, c. XXVI, t. II, p. 759.

(2) *Isid.*, *ubi suprà.* — Il est vrai qu'il y met aussi l'opale qui est proprement une pierre blanche, puisque ses reflets seuls sont irisés. Mais cela même prouve contre ceux qui voudraient faire de la *murrha* un quartz agathe ou résinite opalin.

(3) *De Murrhinis veterum disquisit.*, p. 9.

consulaire, dans l'enthousiasme que lui causait la vue d'un vase murrhin qui avait coûté soixante-et-dix talents, en avait rongé le bord (1) ; et l'on ne saurait croire qu'il s'agisse d'une cassure faite à un vase de pierre dure, car Pline ne se serait probablement pas servi du mot *abroso*, et surtout il n'eût pas ajouté cette circonstance remarquable que *cette injure augmenta le prix du vase*, et devint une marque de sa supériorité sur les autres objets du même genre. Car sur du jade, de la sardonyx, ou toute autre matière de la même dureté, l'action du consulaire n'aurait produit qu'une fracture par éclat, telle qu'eût pu la causer tout autre accident. Il fallait que l'empreinte des dents y fût marquée, que le bord eût été *rongé*, comme le dit Pline, pour qu'il ne restât pas de doute sur l'origine de cette imperfection,

---

(1) *Excrescitque in dies ejus rei luxus, murrhino LXX talentis empto, capaci planè ad sextarios tres calice. Potavit ex eo ante hos annos consularis, ob amorem abroso ejus margine, ut tamen injuria illa pretium augeret; neque est hodiè murrhini alterius præstantior indicatura.* L. XXXVII, c. II, § VII, t. II, p. 767.

et que la valeur du vase s'en accrût, dans l'opinion des amateurs.

Je ne puis dissimuler que ces motifs, qui me persuadent que le jade n'était pas la matière des vases murrhins, ne sont pas moins opposés à l'opinion de ceux qui pensent que cette matière était le cacholong. Et il est impossible que cela soit autrement, puisque je n'ai fait, pour ainsi dire, que rappeler les mêmes passages dont s'est déjà servi M. de Rosière (1) pour prouver que ces vases n'étaient pas faits d'une pierre dure, capable d'étinceler sous le briquet. C'est pourtant ce qu'il faudrait admettre, si l'on supposait, avec Boot, Guibert et l'abbé Leblond, qu'ils étaient de sardonyx ; ou, avec un savant moderne, qu'ils étaient d'une substance qui ne diffère de la sardonyx, qu'en ce qu'elle est tout-à-fait blanche. Cette dernière particularité est même une difficulté de plus, puisqu'elle semble entièrement opposée à l'un des points essentiels de la description du naturaliste latin. Après avoir examiné toutes les

(1) Mémoire sur les vases murrhins qu'on apportait jadis en Egypte, et sur ceux qui s'y fabriquaient. *Journal des mines*, t. XXXVI, p. 193 et suiv.

opinions qui ont été émises sur cette matière, M. Larcher finissait en disant qu'elle réclamait un nouvel examen. Depuis cette époque, une conjecture émise, en passant, par de Born (1) et par un Anglais anonyme (2), a été reproduite et développée par M. de Rosière, et elle a paru justifier la confiance avec laquelle ces deux derniers l'ont présentée. Suivant ces auteurs, les vases murrhins étaient de chaux fluatée, ou spath fluor. Cette idée ingénieuse, qu'on pourrait peut-être revendiquer pour Saxius (3), et qui offre plus de vraisemblance

(1) Catal. de Mlle. de Raab, t. I, p. 356.

(2) C'est dans une lettre au rédacteur d'un recueil anglais peu répandu, le *Classical journal* (septembre 1810, p. 472), qu'une personne qui signe A. M. a émis simplement cette opinion, sans juger à propos d'y joindre aucune preuve. *If you compare this* (Plinii) *description with the vases made of fluor spar, from Derbyshire, you will soon be convinced of what the murrhine cups were composed.*

(3) Voyez la dissertation citée précédemment, p. 33. Cet auteur y décrit un vase antique qu'il croit murrhin et qui était, suivant lui, fait *d'une espèce de pierre, plus agréable, plus pure, plus*

que toutes celles qui ont été proposées auparavant, est pourtant sujette à d'assez grandes difficultés. La plus considérable à y opposer vient sans doute de ce que, parmi tant de débris de l'antiquité, recueillis dans les ruines de Pompeï ou dans Rome souterraine, dans tant de fouilles faites sur les lieux mêmes où durent être entassées les riches collections de vases murrhins que le luxe des Romains se plaisait à accumuler, on n'a jamais trouvé un seul morceau de spath fluor; jusque là, qu'il n'est aucun vase, aucun morceau travaillé de cette substance qui soit reconnu antique par les savans. Mais comme cette objection ne

---

tendre que le marbre, cédant non seulement à la lime, mais à la pointe d'un canif, approchant de la nature de l'albâtre, mais l'emportant, par la beauté des couleurs et l'agrément des taches, sur l'albâtre, et même sur l'agathe et l'onyx, qui ne sont jamais, dit-il, *tachées de couleur d'ambre jaune, de vermillon et de pourpre*, comme le vase dont il s'agit. Dans l'état où était la nomenclature minéralogique du temps de Saxius, on ne pouvait guère mieux désigner le spath fluor qu'en le comparant au marbre et à l'albâtre, et en marquant la différence des couleurs.

s'applique pas moins facilement aux autres hypothèses sur la nature de la *murrha*, M. de Rosière, qui semble l'avoir prévue, a pu ne pas se croire obligé de la prévenir. Du reste, je dois avouer qu'en relisant les passages où les anciens ont parlé de la matière murrhine, j'ai été beaucoup moins frappé des difficultés que de la manière exacte dont cette supposition paraît s'appliquer aux descriptions de Pline, dont elle peut même servir à expliquer les endroits obscurs. Il y a peu d'hypothèses qui donnent lieu à la même observation.

§ VI.

Si la pierre de *iu* n'a pu être la substance nommée *murrha* par les anciens, je ne prétends pas pour cela qu'elle leur ait été entièrement inconnue. Je vais chercher, dans ce dernier article, quelle dénomination ils ont pu lui assigner; et ici du moins j'aurai l'avantage de me rapprocher de M. Hager, tout en différant encore de lui sur plusieurs points essentiels, et même en parvenant à un résultat analogue, par des moyens presque opposés.

En réunissant comme variations d'une même

expression prise en différens pays et à des époques diverses, le mot hébreu *yeschfe* ישפה, l'arabe et le persan *yescheb* يشب, et *yeschem* يشم, le latin et le grec *iaspis*, le chinois *iu-chi*, le savant dont nous parlons n'a fait, à notre avis, que céder à des considérations étymologiques dont il est presque impossible de contester la justesse et la certitude. Mais serait-ce raisonner d'une manière rigoureuse que d'en conclure que, dans tous les temps et dans tous les lieux, une même substance a été désignée par ces diverses dénominations, ou, si l'on veut, par ces diverses formes d'une même dénomination ? Doit-on, sur-tout, admettre une conclusion si générale, avant d'avoir fait usage des moyens que l'histoire naturelle peut fournir pour en vérifier l'exactitude, c'est-à-dire, avant d'avoir rassemblé les traditions éparses chez les peuples où ces expressions ont eu cours, et qui peuvent servir à faire connaître la pierre à laquelle chacun d'eux a prétendu les appliquer ? Sans même approfondir les questions assez compliquées que présente un énoncé si général, on y trouve la matière d'une objection bien forte contre M. Hager lui-même. Car si, dans son système,

la pierre de *iu* est la matière murrhine de Pline, elle n'est donc pas le *iaspis* du même auteur. Les deux descriptions du naturaliste latin sont bien distinctes; on peut dire même qu'elles sont inconciliables. D'ailleurs, quelle sorte de pierre, absolument parlant, les Chinois appellent-ils pierre de *iu?* C'est pour n'avoir pas envisagé la question qu'il a traitée sous ce rapport essentiel, qu'il est resté, dans les dissertations de M. Hager à ce sujet, une incertitude dont toute son habileté n'a pu le garantir; et, si je ne me flattais d'avoir rempli d'une manière satisfaisante cette condition préliminaire et indispensable, je n'entreprendrais pas de rien ajouter aux recherches d'un auteur connu pour savoir mettre à profit les ressources d'une érudition non moins variée qu'étendue. Je crois seulement avoir eu un point de départ mieux assuré; mais c'est un assez grand avantage, si l'on sait en tirer parti. L'identité du *iu* et du *yeschm* me paraît avoir été démontrée dans les articles précédens, non seulement par des inductions étymologiques, mais, ce qui est bien plus important, par la conformité des descriptions prises à des distances considérables, et chez des peuples très-éloignés les

uns des autres. Quelle que soit la distinction arbitraire qu'on a établie, en ces derniers temps, entre le *yasb* يسب de l'*Yemen* et le *yeschm* يشم proprement dit, il n'en est pas moins certain que ces deux mots n'ont dû en faire qu'un seul, puisque le seul changement que le radical ait éprouvé, c'est l'adoucissement d'une lettre finale, le changement d'une consonne en une autre consonne analogue, et appartenant, comme disent les grammairiens, au même organe. Il y a moins de différence entre *yeschf*, *yeschb*, *yeschm*, qu'il n'y en a entre les diverses formes du mot *émeraude : marakata* en *samskrit ; smaragdos*, *smaragdus*, chez les anciens; *zumrud* ou *sebardjed* en turk et en persan. On remonte avec non moins de certitude, par voie d'étymologie, au *yeschfe* de l'Exode, et au *iaspis* des Grecs et des Latins, qui en est incontestablement dérivé.

Mais cela ne suffit pas à notre sujet; car, en accordant l'identité des noms, on pourrait nier celle des substances qu'ils désignent; et je serais le premier à la révoquer en doute, si elle n'était fondée que sur des argumens de ce genre. La pierre à laquelle nous attribuons le nom de *jaspe* n'est certainement pas celle que les an-

ciens nommaient *iaspis*. Il y a eu dans le moyen âge un bouleversement total dans les nomenclatures naturelles. Toutes les traditions ont été interrompues, et à peine y a-t-il à présent une plante, un arbre, un animal, un minéral (si on excepte ceux de ces objets qu'un usage universel a garantis de la confusion), auquel on ait conservé les noms que l'antiquité leur avait donnés, même quand ces noms ont été adoptés par les modernes.

On pourrait objecter que le bouleversement dont il s'agit n'a pas eu lieu en Asie, et que les sciences n'y ont pas eu, comme en Occident, leur temps de décadence, où les nomenclatures s'obscurcissent, et leur renaissance, où elles achèvent souvent de s'embrouiller. On pourrait opposer la prétendue immutabilité des Orientaux, l'état stationnaire attribué à leurs connaissances, l'invariabilité des mots et des choses en Asie; mais j'avoue que je ne suis pas assez bien persuadé qu'il y ait entre les peuples d'Asie et ceux de l'Europe quelque différence à cet égard, pour en vouloir tirer un argument en ma faveur.

On serait peut-être mieux fondé à remarquer que le *yeschm* étant regardé en Orient comme

une substance médicinale, on a dû être attentif à ne pas confondre sous ce nom d'autres pierres qui auraient pu ne pas jouir des mêmes propriétés. Toute superstitieuse que soit la matière médicale de certains peuples, elle ne laisse pas de reconnaître certaines règles fixes; ou, pour mieux dire, c'est parce qu'elle est superstitieuse qu'on ne se permet pas d'y faire des changemens, dont on n'est pas en état d'apprécier l'importance. On est scrupuleux faute de savoir être exact, et l'on est tellement exposé à commettre des erreurs, qu'on prend pour les éviter mille précautions qui seraient négligées par des hommes moins inhabiles. La timidité, en pareil cas, rend attentif aussi bien que l'avarice, et il est rare qu'une substance regardée comme précieuse, soit dans le commerce, soit en médecine, change de nom sans qu'on s'en aperçoive, ou soit prise pour une autre par ceux qui sont intéressés à s'y connaître.

Entre autres propriétés merveilleuses attribuées au jade, on a vu que Teïfaschi le préconisait comme amulette contre les maux d'estomac. Comme il cite pour cet objet Galien, il nous fournit un moyen sûr de savoir quel nom

le *yeschm* de la matière médicale des Orientaux avait dans celle des Grecs. Or, c'est au ἴασπις de couleur verte que Galien attribue ce que Teïfaschi dit du *yeschm* (1). Dioscoride, Aetius (2) et Paul d'Egine (3), confirmant ce que Galien dit du jaspe vert, ainsi qu'Oribase (4) et Alexandre de Tralle (5), cette coïncidence est sans doute assez formelle. Mais nous ne devons pas nous en tenir là, et la preuve complète de ce que cette conformité nous donne à entendre ne peut se trouver que dans les descriptions des naturalistes.

Déjà, si nous admettons que la pierre que les médecins grecs avaient en vue était la même qui a été employée par les médecins arabes sous le nom de *yeschm*, nous ne pouvons plus croire que le nom de jaspe ait été

---

(1) Ἰδιότητα δέ τινες ἐνίοις λίθοις μαρτυροῦσι τοιαύτην, οἵαν ὄντως ἔχει καὶ χλωρὸς ἴασπις, ὠφελῶν τόυ τε ςόμαχον, καὶ τὸ τῆς γαςρὸς ςόμα. Galen. de simpl. medic. facult., l. VIII, c. XIX, ed. Charter., t. XIII, p. 258.

(2) L. I. serm. II. *Tetrabibl.*, l. III, serm. I, c. 19.

(3) De remedic. L. III, c. 37. — L. VII, c. 3.

(4) Synops, l. IX, c. 10.—Medic. collect. L. XV, de lapid. — De loc. affect. curat. L. IV, c. 84 et c. 113.

(5) L. I, c. 15.

donné chez les anciens à la pierre que nous appelons ainsi. Le quartz jaspe est opaque, vert, rouge ou brun, rarement d'une couleur uniforme, le plus souvent tacheté, ou rubané, ou fleuri. Il a intérieurement un aspect terne et presque terreux, et on en trouve d'assez grandes masses. Une telle pierre eût porté chez les Romains le nom de *marbre* (1), comme le porphyre et le basalte, et n'eût pas été, comme leur jaspe, rangée parmi les gemmes, c'est-à-dire parmi les pierres qui laissent passer la lumière ; ou, si l'on veut avoir égard à une étymologie peu naturelle, à la vérité, mais qui justifie du moins la définition, parmi les pierres qui ont quelque analogie avec la gomme : *gemmæ vocatæ, quod instar* gummi *transluceant.* Il règne à cet égard un accord complet entre les témoignages des anciens : leur jaspe était une pierre précieuse, analogue à l'émeraude, de couleur verte, ou

(1) Je serais porté à croire que notre jaspe vert était le *marmor carystium* des anciens, lequel tirait son nom ou de la ville de Caryste, en Eubée, ou, suivant d'autres, du plaisir que les graveurs en pierres fines avaient à le regarder. Sa couleur verte leur soulageait la vue. — Voy. *Isidor. Orig., l. XVI, c. V.*

blanchâtre, ou bleuâtre, mais certainement transparente. C'était une pierre précieuse, car Suidas la qualifie de πολυτελὴς (1), et l'Apocalypse, de τιμιώτατος (2). Martial met sur le même rang les sardonyx, les émeraudes, les diamans et les jaspes, comme des gemmes également employées pour faire des anneaux (3); et l'on peut conclure la même chose d'un passage de Macrobe (4). Virgile donne à Enée une épée embellie d'ornemens de jaspe :

. . . . . . *Atque illi stellatus iaspide fulva*
Ensis erat (5).

Sidoine Apollinaire nomme le jaspe au nombre des pierres les plus rares, avec la pierre murrhine, la sardonyx, l'améthyste, etc. (6). Dans l'Apocalypse, l'astre qui éclairait la Jérusalem céleste est comparé à une pierre très-précieuse, à une pierre de

---

(1) *Suid.*, *in voc.* Ἴασπις.

(2) C. XXI, ℣. 11.

(3) L. V., ep. 11. — L. IX, ep. 60.

(4) L. II, Saturn., c. IV.

(5) Æneid., l. IV, v. 261.

(6) Carm. XI, ed. Sirmondi, p. 364.

jaspe des plus transparentes. La muraille de cette ville merveilleuse était aussi de jaspe, et la ville était d'un or pur, et comparable au cristal le plus transparent (1). Les fondemens étaient au nombre de douze, et ornés des pierres les plus précieuses, au nombre desquelles étaient le *jaspe*, le saphir, la chalcédoine, l'émeraude (2). Enfin, le plus haut degré d'excellence ou de rareté, parmi les objets sensibles, est attribué au jaspe par ce distique :

Auro quid melius? jaspis. Quid jaspide? sensus.
Quid sensu? ratio. Quid ratione? Deus (3).

Le jaspe des anciens ressemblait à l'émeraude. Théophraste va jusqu'à dire que l'émeraude était formée de jaspe, et qu'on avait trouvé dans l'île de Cypre une pierre dont la moitié était de jaspe, et l'autre moitié d'émeraude (4). Servius veut aussi que le jaspe passe à l'émeraude. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher

---

(1) Χρυσίον καθαρὸν, ὁμοία ὑάλῳ καθαρῷ. ℣. 18.

(2) ℣. 19.

(3) Anthol. lat. Burmann., l. III, ep. 118.

(4) De lapid., ed. Heins. p. 394.

à quelles pierres ce dernier nom a été donné par les anciens : outre qu'il n'est guère possible de douter que l'émeraude proprement dite ne fût la principale des gemmes qu'on réunissait sous la dénomination de *smaragdus*, il est certain qu'en y comparant le jaspe, ils ont voulu dire que cette substance était transparente et verte. Denys le Périégète le dit expressément (1). Ailleurs, il le compare à l'eau pour la couleur (2), et, dans un troisième passage, à l'air même (3), ce qui ne peut assurément s'entendre que d'une pierre diaphane et d'une teinte pâle. Eustathe remarque, à ce sujet, que le mot dont s'est servi Denys signifie *aérien*, *obscur* (4). Ces deux auteurs placent la patrie

---

(1) . . . . χλωρὰ διαυγαζοῦσαν ἴασπιν.
v. 1118.

(2) . . . . δήεις δὲ καὶ ὑδατόεσσαν ἴασπιν.
v. 782.

(3) Φύει δὲ κρύσταλλον ἠερόεσσαν ἴασπιν.
v. 724.

(4) . . . . ἡ Κασπία . . . φύει . . . καὶ ἴασπιν ἠεροέσσαν. ὅ ἐστιν ἀερώδη, σκοτεινήν. Comment. in Dionys. Perieg. v. 724.

du jaspe sur les bords du Thermodon et aux environs de la mer Caspienne. L'épithète de vert est celle que les auteurs joignent le plus souvent au nom de ἴασπις (1). Hélinand et Arnold (2) disent que le meilleur jaspe est celui qui est vert et transparent. Un philosophe, que Vincent de Beauvais cite sans le nommer, mais concurremment avec Aristote, prétend que le jaspe est une pierre verte, ayant des gouttes de sang, et qu'il est d'autant meilleur qu'il est plus transparent. Il y en a aussi une espèce qui est d'un rouge de feu, transparent et beau à voir. Le moins estimé est celui qui est rouge et opaque (3). Dioscoride dit que certains

---

(1) . . . . μητ' ἐπὶ δειρῆς
πορφυρέην ὑάκινθον ἔχοις ἢ χλωρὸν ἴασπιν.
Naumach. apud Stobæum, serm. LXXI, p. 437.

καὶ τὴν χλωρὰν ἴασπιν : Nonnus.
Epitome de cur. morb. Gothæ, 1794, t. I, c. XXXVI, p. 151.

(2) Cités par Vincent de Beauvais, dans son *Speculum Doctrinale*, l. IX, c. LXXVII.

(3) *Spec. Doctr.*, ubi suprà.

jaspes ressemblent à l'émeraude, d'autres au cristal, ou sont de la couleur du phlegme, ou de celle de l'air, ou enfumés, ou semblables à la pierre callaïque, qui est une pierre de couleur vert-pâle, ou vert de mer (1). On a pensé que le faux Orphée faisait mention de ce jaspe *couleur d'air*, sous le nom de jaspe ἐαρόχροον ou couleur de printemps (2). Quoique les deux sens ne soient pas éloignés l'un de l'autre, et qu'il ne soit guère possible de donner au mot ἐαρόχροον, couleur de printemps, une autre signification que celle de *vert*, je crois faire plaisir au lecteur de joindre ici une note dont je suis redevable à l'amitié de M. Boissonade (3). Il

(1) L. V, p. 160.

(2) Καὶ γλαφυρὸν κομίσας ἐαρόχροον αἴκεν ἴασπιν.
Orph. Lithic., v. 264, ed. Hermanni.

(3) « Au lieu de ἐαρόχροον, Saumaise veut lire ἠερόχροον, *couleur d'air*; ce qui semble confirmé par les épithètes ἠερόεσσα et ἀεροειδὴς données au jaspe par Denys le Périégète, et Psellus, *de Lapid.* p. 17. Le docteur Bernard (*ad Psell. l. c.*) a eu par réminiscence, peut-être, la même idée que Saumaise. Cette idée a été approuvée par Kœn (*ad Greg. Cor. p.* 84.) Mais Tyrwhitt a justement observé que ἐαροχροον peut très-bien se traduire par *vert*. On pour-

restera peu de doute à ce sujet, si l'on veut rapprocher les épithètes de ἠερόεσσα et de ὑδατόεσσα données au jaspe par Dioscoride et Denys le Périégète, ainsi que l'explication qu'en fournit le scholiaste de ce dernier, et que j'ai rapportée plus haut.

J'ai réservé pour la fin les passages qui contiennent plus de détails sur le jaspe, et où les différentes espèces de cette pierre sont plus exactement comptées, savoir : ceux de Pline, de St. Epiphane, d'Isidore de Séville, et de Psellus. Ils me paraissent mériter d'être cités en entier, et ils doivent servir de base à une détermination qui ne saurait être exacte, à moins de cadrer à ces données fondamentales.

Le *jaspe* est mis par Pline au nombre des pierres vertes, avec l'émeraude, le prase, la topaze, etc. Il en cite pourtant aussi des espèces pourpre, rose, et d'une troisième couleur

---

rait même le rendre par *brillant*, *éclatant*, puisque, selon une bonne observation de Hemsterhuis, les Grecs appelaient ἔαρ *quidquid grata colorum varietate vernat.* Tyrwhitt attaque aussi la quantité de ἀερόχροον ; mais dans un poëte aussi négligé que ce moderne Orphée, cette objection est légère. »

qu'il compare au ciel d'automne, le matin. Le plus commun est celui qui ressemble à l'émeraude, et que tout l'Orient porte en forme d'amulette (1). Il est apporté par différentes nations; celui de l'Inde est semblable à l'émeraude; l'île de Cypre en produit une sorte qui est d'une couleur glauque foncée et d'une grande dureté (2). Quoique inférieur à plusieurs sortes de gemmes, une antique réputation relève le mérite du jaspe (3). C'est un défaut dans cette pierre, qu'un aspect terne, *nitor brevis*, ou trop éclatant, *longè splendens*. On la contrefait avec du verre qu'il est aisé de reconnaître à un brillant superficiel, qui ne naît point

---

(1) *Totus vero Oriens pro amuletis traditur gestare eam quæ ex iis smaragdo similis est.* T. II, l. XXXVII, c. 8, p. 782.

Saumaise ponctue autrement ce passage; mais le sens n'en est que légérement modifié.

(2) *Cypros duram glaucoque pingui.*

(3) *Etiamsi victa a multis, antiquitatis tamen gloriam retinens.*

de l'intérieur de la pierre (1). La grandeur des morceaux de jaspe ne paraît pas avoir été considérable. Pline en cite un de quinze pouces, avec lequel on avait fait une figure de Néron cuirassé. Mais cette dimension semble avoir été peu commune, comme on en peut juger par le vers de Virgile, cité précédemment.

Isidore de Séville copie évidemment Pline, comme il l'a fait dans tout ce qui a rapport à l'histoire naturelle. Mais il a marqué plus nettement la distribution des gemmes d'après leur couleur, et le jaspe est mis par lui dans la première section; celle des pierres vertes, *de viridioribus gemmis*. C'est, suivant lui, une pierre verte, dont le nom latin est venu du grec. Elle est presque semblable à l'émeraude, *smaragdo subsimilis*, mais d'une couleur plus foncée. Il y en a dix-sept espèces. Quelques-uns veulent que les jaspes soient utiles et servent de défense à ceux qui les portent, contre les influences des mauvais esprits; mais admettre cette propriété est, selon cet auteur, une croyance

---

(1) *Et vitro adulterantur, quod manifestum fit, cum extra fulgorem spargunt, atque non in se continent.*

superstitieuse (1). Remarquez que les pierres qu'il décrit avant et après le jaspe sont toutes des gemmes de couleur verte, l'émeraude, le prase, le béril, le *topazion*, la pierre callaïque, la molochite, etc.

Le mot de jaspe se trouve dans la Vulgate et dans la version des Septante parmi ceux des douze pierres précieuses qui composaient le pectoral du grand-prêtre des Hébreux (2). Nous chercherons bientôt à quel nom des langues antiques de l'Orient répond ce mot des traductions grecque et latine de l'Ecriture. Il suffit, pour le moment, qu'à l'époque où furent rédigées ces dernières, on a entendu employer le mot de jaspe dans le sens qu'on avait coutume d'y attribuer. St. Epiphane, qui, dans un petit traité sur cette matière, a fait, non des recherches d'antiquité, mais un exposé de ce qu'on savait de son temps sur les douze pierres dont les noms grecs avaient trouvé place dans la version des Septante, nous fournit à cette occasion une description du jaspe, que je crois utile de comparer à celle de Pline. Le ἴασπις

(1) Isidor. Hispal. orig., l. XVI, c. VII.

(2) Exode, c. XXVIII, v. 17, 18, 19, 20.

est, suivant cet auteur, de la couleur de l'émeraude, σμαραγδίζων. On le trouve sur les bords du fleuve Thermodon, et dans l'île de Cypre, aux environs de la ville d'Amathonte. Il y a plusieurs espèces de cette pierre nommée *Amathusienne*. La couleur du jaspe est verte comme celle de l'émeraude, mais moins vive et plus terne (1). A l'intérieur elle est verte comme du vert-de-gris, et elle a des veines de quatre sortes. Quelques-uns racontent qu'elle dissipe les fantômes. Il y en a une autre sorte qui est d'une couleur glauque, ou vert de mer, mais d'une teinte et d'un aspect plus foncé. On en trouve aussi dans les grottes du mont Ida, en Phrygie, qui est semblable à la pourpre tirée du sang de l'animal à coquille qui porte ce nom, mais bien plus transparente, et comme pareille à du vin, ou plus jaunâtre que l'améthyste. Le jaspe a en effet plus d'une couleur et plus d'une propriété. Il y en a qui est plus tendre et plus blanchâtre, peu éclatant, sans toutefois manquer tout-à-fait d'éclat. Il y en a d'autre qui ressemble à de l'eau glacée. Les

---

(1) Κατὰ τὴν σμάραγδόν ἐστι χλωρίζουσα, ἀλλὰ ἀμβλυτέρα καὶ ἀμαυρωτέρα.

faiseurs de fables disent que c'est un préservatif contre les fantômes. On le trouve chez les Ibériens et chez les pasteurs de l'Hyrcanie, qui habitent les contrées Caspiennes. Un autre jaspe qui n'est pas très-brillant, de couleur verte, a des raies dans son intérieur. Et enfin celui qu'on nomme antique, semblable à de la neige, ou à l'écume de la mer, passe, chez les gens crédules, pour être craint des insectes venimeux, et même des spectres.

Cette opinion sur la vertu du jaspe est très-ancienne, et s'est conservée long-temps. Dioscoride dit que toutes les espèces sont d'excellens préservatifs (1). Denys le Périégète (2) et Priscien, ainsi que beaucoup d'autres auteurs, ont attribué au jaspe la propriété d'éloigner les spectres :

Atque malos lemures quod pellit munus, iaspin.

Quant aux vertus médicinales du jaspe, je n'en dis rien, parce qu'il y aurait trop à en dire. On

---

(1) Λέγονται δὲ πάντες εἶναι φυλακτήρια περίαπτα. L. V, c. CLX.

(2) . . . . . ἠερόεσσαν ἴασπιν
Ε'χθρὴν Ε'μπούσῃσι καὶ ἄλλοις εἰδώλοισι.
v. 724.

ne finirait pas si l'on voulait rapporter toutes celles qu'on a supposées dans cette pierre célèbre. Ce n'est pas qu'on ne pût trouver dans les propriétés attribuées par les Chinois à leur pierre de *iu*, et dans celles que les Occidentaux ont assignées au jaspe, des traits de ressemblance, d'autant plus remarquables, qu'il est plus difficile de les mettre sur le compte du hasard. Les opinions absurdes sont aussi des faits dont il importe de constater la liaison, et de tracer l'histoire. Mais heureusement ici nous en savons assez sur les qualités sensibles et réelles de la pierre qui nous occupe, et il ne sera pas nécessaire de recourir à des propriétés imaginaires pour la reconnaître.

Suivant Psellus, le jaspe, de sa nature, est transparent comme de la glace, mais d'une couleur un peu plus intense. Le meilleur tire sur le pourpre. La seconde espèce est blanchâtre et plus semblable au *phlegme*, ou, selon une autre leçon, plus sonore (1). Il y en a

(1) Je ne saurais mieux faire que d'invoquer encore ici l'autorité de M. Boissonade; le lecteur me saura sans doute bon gré de laisser parler ce savant lui-même : et de mon côté je souhaiterais qu'il se fût

encore une espèce de couleur *aérienne.* Une autre espèce de jaspe ressemble à l'émeraude, ou est de la nature de l'émeraude ; une autre ressemble à la neige, et une dernière espèce à la cervelle d'un mouton. L'auteur ajoute qu'on ne connaît pas les propriétés de ces dernières espèces, mais il en assigne plusieurs au jaspe couleur de glace, de *phlegme* et d'air.

J'ai commencé en avançant que le *iaspis* des Latins et des Grecs n'était pas notre jaspe, et

---

offert plus d'occasions d'enrichir cette dissertation d'additions de la même main.

« φθεγματικωτέρα, plus *vocale*, plus résonnante, apparemment, a semblé, avec juste raison, corrompu à Bernard, qui propose par conjecture φλεγματικωτέρα, et qui s'appuie du passage connu de Dioscoride : ὁ δὲ (ἴασπις) κρυσταλλώδης ἐοικὼς φλέγματι. Les lettres φθ, φλ, se permuttent souvent par la faute des copistes ; ainsi ils confondent φλέγομαι et φθέγγομαι. Je me rappelle d'avoir traité de cette confusion dans mes notes sur Eunape, p. 257—8. Psellus veut donc dire que le meilleur jaspe est celui qui tire sur le pourpre ; que la seconde qualité est le jaspe qui a la couleur du *phlegme* et est blanchâtre; qu'il y a un autre jaspe ἀεροειδής, qui a la couleur de l'air, du ciel ».

je crois qu'il ne reste aucun doute à cet egard. Déjà d'autres auteurs avaient été persuadés de la même chose avant moi. Wedel, remarquant le haut prix que cette pierre devait avoir eu chez les anciens, a pensé que ce ne pouvait être que notre diamant (1). De son côté, Saumaise a vu dans l'espèce de jaspe qu'on nomme *aérien*, la turquoise, dont il a même dérivé le nom persan *firouzé*, du grec ἀερόεσσα (2). J'avoue que je ne suis satisfait, ni de ce rapprochement, ni de cette étymologie. Suivons encore ici notre méthode, récapitulons les traits distinctifs de la description des anciens, et cherchons si leur réunion ne peut pas donner naissance à une explication plus vraisemblable.

Le *iaspis* était une gemme, c'est-à-dire, une pierre précieuse, demi-transparente et d'un prix égal à celui des pierres les plus rares. Sa couleur la plus ordinaire était le vert d'émeraude, un peu plus foncé ou moins vif, ou le vert de mer, ou le bleu céleste, ou la teinte de l'eau, de l'air, ou du ciel d'automne le matin, ou le blanc de neige. On en trouvait

---

(1) *Exercit. medico-philol.*, cent. I, dec. 10, p. 66.

(2) *Plinian. exercit.*, 1689, p. 143—795.

aussi de rose et de violet. Il avait un aspect qui n'était, ni terne, ni très-brillant, et n'avait pas l'éclat du verre, dont il était aisé de le distinguer. Quoique inférieur à beaucoup d'autres gemmes, une réputation d'antiquité le soutenait, ainsi que la qualité préservatrice qu'on lui attribuait. On le tirait de plusieurs pays, mais surtout d'Orient : le plus grand morceau de jaspe qu'on connût avait quinze pouces de longueur. Ne serait-on pas tenté de prendre ce résumé pour une description de la pierre de *iu* traduite du chinois ? Et si l'on se rappelle qu'avant de commencer cet examen des caractères assignés au *iaspis* des anciens, un passage de Galien nous avait déjà donné lieu de penser que cette pierre était le *yeschm* des Orientaux, ne pourrons-nous pas conclure avec beaucoup de vraisemblance que le *iaspis* était le *jade*, et ne trouverons-nous pas dans le nom de *pierre divine*, que les joailliers donnaient autrefois au jade, des vestiges de cette ancienne opinion qui faisait du jaspe un médicament des plus précieux, un remède contre toutes les maladies, opinion qui était autrefois répandue depuis le fond de l'Asie jusqu'en Europe.

Sans entrer dans le détail de ces propriétés imaginaires, nous devons remarquer que l'opinion où étaient les anciens, que le jaspe éloignait les mauvais esprits et exerçait une action particulière sur l'estomac, s'accorde avec ce que les Chinois disent de leur *iu*. La vertu antinéphrétique qu'on a attribuée au jade dans l'Occident, a été imaginée plus récemment, et les Chinois n'en parlent pas plus que les anciens. C'est de cette prétendue vertu que sont venus les noms modernes de néphrite, de pierre néphritique, ainsi que ceux de *sciadre*, d'*isada* et de *jade* (1) qui en sont la traduction. Ces dénominations nouvelles sont peut-être la cause qui a fait perdre à la pierre qui nous occupe le nom de jaspe, lequel, à peu près à cette époque, a commencé d'être donné au quartz-jaspe opaque vert et tacheté de rouge, et est ensuite devenu l'appellatif commun de toutes les agathes opaques, quels que soient leurs couleurs et le mélange de leurs teintes.

Vers le même temps, on a commencé à tirer d'Amérique la pierre des Amazones, sorte de jade moins pur et moins transparent que

(1) Jade, de l'espagnol *Ijada*, flancs, reins.

celui d'Orient, et c'est cette variété que les auteurs ont souvent désignée par le nom de *pierre néphrétique*. Clutius a fait une monographie sur le *calfwee* ou la pierre néphritique et sur ses propriétés. Velschius (1), Mentzel (2), Boetius de Boot (3), Lehman (4), Lemery (5) et beaucoup d'autres, ont donné divers noms à la même pierre, mais en en fixant passablement bien la synonymie. C'est par là qu'on voit que le nom de pierre néphritique a été quelquefois étendu à des substances différentes du jade, à de véritables jaspes, à des serpentines, à des stéatites, etc. Cette confusion n'est pas étonnante, puisque aujourd'hui encore on n'est pas entièrement sûr de l'éviter, pour peu qu'il reste de doute

---

(1) *G. H. Velschii, de lapide nephritico flavo et albo, viridi præstantiore*, in Ephemer. nat. curios. Dec. I, ann. 3, obs. 30, p. 40.

(2) *Christ. Mentzelii, de jaspide antinephritico*; ib. dec. 11, ann. 7, p. 40.

(3) *Gemmar. et lapid. hist., ed. Adr. Toll.*, p. 205, (*de smaragdoprasio*) et p. 259.

(4) *Nov. Comment. Petropolit.*, t. X, p. 381.

(5) Dict. des drogues, pag. 427.

sur des propriétés caractéristiques qui ne sont pas même extrêmement tranchées.

Après avoir conduit la synonymie du jade jusqu'à nos jours, si nous recherchons quelle est la plus ancienne mention qui en a été faite, nous trouverons qu'elle doit remonter au temps de Moïse, et qu'il est extrêmement vraisemblable, comme l'a pensé le P. Martini (1), suivi en cela par M. Hager (2), que cette pierre si célèbre et si estimée dans l'antiquité était du nombre de celles qui ornaient le pectoral du grand-prêtre des Hébreux. Le nom de *iaspis*,

---

(1) *Inter cætera pretiosiora cimelia jaspidem afferunt, lapidem ibi magno in pretio, atque estimatione ; hunc Sinæ yu vocant : comparatur a mercatoribus ex regno Yarken. Eum magno hîc distrahunt quæstu, atque lucro. Gagatem (Achatem) aut jaspidem Europæum refert, nisi quod pellucidior sit, et intermixto subindè tenuiori colore cæruleo albescat. Facile adducor ut credam unum hunc esse ex iis, quas Sacræ Litteræ recensent, atque inter duodecim lapides illos pretiosos qui vesti Aaronis attexendi erant, enumerant, etc.* Nov. Atl. sinens., p. 44. — Leg. Bat. part. V, p. 78.

(2) Ricerche sopra una pietra preziosa della veste pontificale di Aarone, p. 14.

employé sans doute dans le sens qu'y donnaient les Grecs et les Latins, se lit également dans la Vulgate, dans la version des Septante, et dans le petit Traité de St. Epiphane sur les douze pierres du Rational. Le texte hébreu offre aussi, dans le nombre de ces douze pierres, le mot ישפה *yeschfe*, dont nous avons déjà fait remarquer l'incontestable analogie avec le radical *yeschb* ou *yeschm*.

Mais il y a, entre le texte hébreu et les versions, une différence dans l'arrangement des douze pierres, et en particulier dans la place assignée au jaspe. Le *iaspis* des Septante et de la Vulgate occupe le troisième rang de la seconde série, et répond au יהלם *yahalum* du texte hébreu, qu'on croit être le diamant; et, d'un autre côté, le *yeschfe* est en hébreu la troisième pierre de la dernière série et correspond à l'ὀνύχιον des Septante, au בורלא *borla* du *Targhum*, et au *beryllus* de la version de St. Jérôme, l'ordre se trouvant encore interverti dans les versions, en ce qui regarde le Béryl et l'Onyx, c'est-à-dire, les onzième et douzième pierres. Les noms et l'ordre des douze pierres dont il est parlé dans l'Apocalypse semblent être dans quelque rapport avec celles

du Rational, et le jaspe, comme on l'a vu plus haut, y tient la première place.

Pour nous en tenir à ce qui concerne l'Exode, les différences que nous observons dans l'arrangement des douze pierres jettent un peu d'incertitude sur la détermination qui fait l'objet de nos recherches ; mais elles n'en jettent pas assez, à notre avis, pour balancer l'analogie matérielle des mots *yaschf* et *iaspis*. Si le jaspe était le *yahalum* des Hébreux, ce serait, suivant la tradition et suivant l'étymologie du mot, une pierre précieuse qui surpasse en dureté toutes les autres pierres, notion qui s'appliquerait assez bien à la pierre de *iu*. Mais il y a bien plus d'apparence que c'est le nom de *yeschfe* qui a continué de désigner la même substance, depuis Moïse jusqu'au temps de Théophraste, comme nous avons une certitude presque entière que cela est arrivé, du moins en Asie, depuis l'époque de Théophraste jusqu'à nos jours. On concevra que la tradition a très-bien pu se conserver et parvenir aux interprètes du texte sacré, si l'on veut remarquer qu'il s'agissait d'une des pierres les plus célèbres et les plus précieuses que l'antiquité ait connues : *antiquitatis glo-*

riam retinens, comme le dit Pline. Le léger déplacement dans l'ordre des pierres, qu'il faut supposer pour cette explication, n'est pas une circonstance qui mérite de nous arrêter.

Après avoir commencé ce mémoire en attaquant une étymologie qui peut bien avoir quelque fondement, je devrais craindre, en le terminant, d'en proposer une autre qui en fût totalement dépourvue. Je ne puis cependant m'empêcher d'observer que tous ces noms divers, sous lesquels la même pierre paraît avoir été connue plusieurs siècles avant notre ère, dans tout l'ancien continent, pourraient bien n'avoir qu'une même source, et tirer leur origine d'un lieu où peut-être il en faudrait chercher bien d'autres. Les noms de *kas* et de *yasp* ne sont indubitablement qu'un seul et même mot, à peine altéré par l'effet d'une permutation dont on a mille exemples; et si l'usage eût conservé à la première de ces formes la finale labiale qui est demeurée attachée à la seconde, nous y retrouverions sans aucune altération ce mot de *kasp*, qui doit avoir désigné, à une très-haute antiquité, la montagne même d'où le *jaspe* est originaire. Le nom de la pierre et celui de la montagne seraient

identiques, ou du moins l'un viendrait de l'autre; le *jaspe* ou *kasp* serait la pierre du mont *Kasp*, du *Grau-cas*, ou du Caucase, et ce serait une particularité de plus à ajouter aux traditions relatives à ces montagnes, et dont nous trouvons les traces dans les contrées voisines, dans ce fabuleux *Kasp* qui procura l'écoulement des eaux du mont Himâlaya, et laissa son nom au *Kasp-mer* (kasch-mir) (1), dans le nom même de la ville de Kasch-gar, et dans plusieurs autres. Si ces conjectures avaient quelque fondement, il faudrait en conclure qu'à des époques très-reculées on tirait déjà des monts *Kasp* la pierre précieuse qui était portée aux extrémités de l'Orient et de l'Occident. Le nom de *jaspe* serait le monument le mieux conservé de cet antique commerce, et celui de *iu*, au lieu d'être la racine des dénominations usitées en Occident, serait, aussi bien que ces dernières, une corruption du nom usité dans le pays (2), et un exemple de

---

(1) Descript. de l'Inde, par le P. Tieffenthaler, tom. I, p. 79.

(2) *Iu* formé de *gasch* ou *yasch* ne surprendra point une personne accoutumée aux altérations que

ces dérivations par apocope, qui ont presque toujours eu lieu, quand les Chinois ont adopté des expressions étrangères à leur langue. Des développemens très-étendus pourraient ôter l'apparence du paradoxe à ces idées, que je n'émets ici qu'en passant, et auxquelles je n'attache en ce moment aucune importance.

Je ne me crois pas tenu au même degré de réserve en tirant de la dissertation qu'on vient de lire la conclusion suivante : les noms de *iu*, de *kasch* et de *jaspe* sont trois formes d'un même nom, désignant une substance qui a conservé en Asie le haut prix qu'elle avait autrefois dans tout l'ancien continent. Cette substance est notre jade oriental ; son gisse-

---

les Chinois font subir aux mots étrangers. C'est par un changement tout-à-fait semblable que le nom de *Khotan* est devenu chez eux *Iu-thian*. Quant aux apocopes, rien n'est plus ordinaire en chinois. Ainsi on a fait *Fo* de *Fo-tho* (Bouddha) ; *seng*, du samskrit *Seng-kia-ye* (prêtre ou religieux) ; on a dit *An* ou *A*, pour *A-si* (nom des anciens habitans des rives de l'Oxus) ; *khan*, pour *kan-to* (Kandahar), etc.

ment est le mont Himâlaya. Elle est encore aujourd'hui l'objet d'un commerce dont la ville de Khotan est le principal entrepôt, et dont l'origine paraît remonter aux premiers âges du monde. Mais avec quelque confiance que je croie pouvoir présenter ces résultats, je dois craindre qu'ils ne soient pas jugés d'une importance proportionnée à l'étendue que je n'ai pu m'empêcher de donner à ces recherches.

FIN.

NOTE

POUR LA PAGE 17.

Dans l'endroit où il est parlé du tribut offert, l'an 513, par les habitans de Khotan, j'ignore si les mots Pho-lo-pa-pou-tchang doivent être construits ensemble ou séparément. Contre l'ordinaire, on ne trouve dans le texte aucun éclaircissement. Les dictionnaires n'offrent non plus aux mots Pho, lo, po, rien qui jette du jour sur la nature de ce tribut. *Pou-tchang* peut signifier *barrière* ou *cloison portative*, peut-être *pavillon* ou *tenture*. Le Khang-hi Tsen-tian dit, d'après le Kouang-yun, qu'on a fait de ces Pou-tchang en étoffes de soie, qui avaient trente li, et [illegible]tres, en toile de coton, qui avaient cinquante li. Mais il n'entre dans aucun détail qui fasse connaître à quel usage les uns ou les autres étaient employés. Un passage d'un autre ouvrage me donne lieu de supposer qu'il s'agit de barrières pour enfermer l'espace où les femmes se promènent sans être vues. Pho-lo-po est certainement un mot étranger à la langue chinoise ; mais les livres que j'ai consultés ne m'ont pas offert les explications que j'aurais voulu donner sur cette matière.

